

Louis LACROQ

A TRAVERS NOS PROVINCES



LIMOGES

Imprimerie GUILLEMOT & de LAMOTHE, 18, rue Turgot

(MÊME MAISON A PARIS)

— 1929 —

MAG. P.
Lime
33358
ex. 2

Louis LACROQ

A TRAVERS NOS PROVINCES



LIMOGES

Imprimerie GUILLEMOT & De LAMOTHE, 18, rue Turgot

(MÊME MAISON A PARIS)

— 1929 —

AVANT-PROPOS

Les Articles que contient cette brochure ont paru dans le COURRIER DU CENTRE de 1923 à 1928. Un certain nombre ont été reproduits dans le LIMOUSIN DE PARIS. Ils ne sont pas groupés suivant l'ordre chronologique; j'ai préféré les réunir en séries selon l'ordre de curiosité auquel ils se rapportent. La date a été ajoutée chaque fois qu'elle a paru nécessaire pour préciser l'actualité qui a provoqué l'article.

Tous ont trait à des faits et des personnages, des monuments, des coutumes, des écrivains et des artistes de nos provinces : Marche, Limousin, Berry, Quercy, Périgord et Angoumois. Qu'on veuille bien trouver dans le caractère régionaliste de ces études et de ces notes, les unes venues de recherches personnelles, les autres inspirées par les travaux d'autrui, la raison qui m'a décidé à conserver ces écrits périssables que sont des articles de journaux.

L. L.

La Celle-Dunoise, 10 Novembre 1928.

AUTREFOIS

ROSE CHÉRI EN LIMOUSIN

Celle qui porta ce nom de théâtre, formé avec le prénom de son père et le sien, était fille de la balle. S'il faut en croire ses biographies elle naquit à l'auberge du Coq en pâtre, à Étampes. Il y avait quelque ironie dans cette appellation du berceau de hasard où l'enfant de comédiens errants vint au monde, car la vie était dure à la famille Cizos.

Jean-Baptiste-Chéri Cizos était acteur depuis sa jeunesse. Thomas Cizos, son père, faisait partie, comme sa mère, d'une troupe dirigée par Garcin qui parcourait les départements. Il épousa la fille de Garcin et succéda à son beau-père dans la direction de la troupe. A cette époque — Restauration et Monarchie de Juillet — une réglementation étroite soumettait les acteurs de province à la tutelle administrative. Quelques rares troupes avaient un « privilège » et ce monopole pouvait leur assurer, dans les grandes villes, une situation matérielle suffisante. Les autres étaient ambulantes ; elles n'avaient le droit de jouer que dans les départements dont le préfet les avait agréées, allant ainsi d'un chef-lieu à l'autre, en modeste équipage, séjournant quand le public leur faisait bon accueil, reprenant la grand-route si la recette était trop maigre. C'est cette vie vagabonde qui fut le cadre des jeunes années de Rose Cizos et il se trouve qu'on peut l'évoquer dans notre province avec quelques détails.

La troupe Cizos arriva à Limoges au printemps de 1839 et donna sa première représentation le 1er avril. Le directeur, sa femme et ses enfants y tenaient les principaux emplois. Chéri Cizos jouait « les premiers rôles, les Bouffes marqués, les pères nobles et Ferville » ; Mme Cizos, « fort premier rôle », tenait « les mères nobles et les premières duègnes ». Rose allait avoir quinze ans et faisait « la jeune première en tous genres » ; à sa sœur Anna étaient réservés les rôles des Déjazet et premières soubrettes : tout gamin encore, le petit Victor, benjamin de la famil-

le, grimpait sur les planches pour les rôles d'enfants. Le succès fut immédiat et durable ; la chronique théâtrale de la *Gazette du Centre* le dit avec quelque enthousiasme.

L'anonyme qui la rédigeait n'ailait pas au spectacle que pour les joies de l'esprit. Il était sensible au charme féminin. Habitué, comme il le disait avec verve, à la présence sur la scène limousine « de femmes d'une beauté douteuse et d'un âge, hélas ! trop certain », il fut ébloui quand il vit paraître Rose, Anna et Amélie, l'une de leurs compagnes, dans l'éclat de la jeunesse. Mais Rose l'emportait et le public n'avait d'yeux que pour elle, pour sa beauté, le charme de sa voix et de ses gestes, la finesse et le naturel de son jeu. Tous les acteurs de la troupe Cizos n'étaient pas excellents, toutes les pièces n'étaient pas spirituelles ou émouvantes ; on peut supposer qu'il n'y avait pas grand mérite littéraire dans le drame de *Maria ou la Créole*, dans *Ninon, Naton et Maintenon ou les trois boudoirs*, « vaudeville nouveau ». Rose sauvait tout et quand, à l'intermédiaire d'une représentation donnée à son profit, elle venait danser le boléro, les spectateurs lui faisaient une ovation. Là, le galant chroniqueur de la *Gazette du Centre* formulait une critique : la manière chaste et décente dont Rose dansait lui semblait un peu excessive. Vaine réserve : la famille Cizos était un modèle de correction ; les documents administratifs font d'elle un éloge unanime ; le préfet de la Creuse, envoyant sur la troupe des renseignements à son collègue de la Corrèze, soulignait l'excellente conduite du directeur « comme homme privé et comme chef de famille » et « la moralité exemplaire ». Rose et Anna étaient de pures jeunes filles ; nul soupçon ne pouvait effleurer les petites actrices.

Pendant l'hiver 1840-41 la troupe est à Guéret. Elle y trouve un théâtre nouvellement construit, une salle coquette, un public fidèle et aussi chaleureux que le public limousin. Elle donnait deux représentations

tions par semaine, le jeudi et le dimanche et la recette oscillait entre 350 et 500 francs. De Guéret elle va à Tulle. Par l'étude de M. René Fage sur *Un demi-siècle de théâtre à Tulle*, nous savons que là aussi elle connut la plus complète réussite. Quand ils parlent de Rose et d'Anna les journalistes sont lyriques. *L'Album de la Corrèze* les compare à « deux diamants élégamment enchaissés » ; pour Rose on épouse la louange : « douce et noble figure, apparition idéale », dit Louis Descaich dans l'*Indicateur Corrézien*.

Quelques années après Rose Cizos, — devenue Rose Chéri — était engagée au Gymnase à Paris. Elle y fit des débuts originaux et retentissants. Au pied levé elle remplaça une actrice à la mode qui avait quitté brusquement le théâtre sans avertir personne. Rose charma les Parisiens comme elle avait charmé les provinciaux. Le lendemain elle était célèbre. Sa carrière fut brillante ; Paris affina sa distinction, ses dons de comédienne et ne la grisa pas. Elle y resta ce que son éducation familiale l'avait faite. Mariée avec Montigny, directeur du Gymnase, elle fut la meilleure des épouses et des mères. Cet être d'élite était marqué pour une fin prématurée ; en 1861, à 36 ans, Rose Chéri mourut d'une maladie contagieuse contractée en soignant un de ses enfants.

Etampes a célébré, le mois dernier, le centenaire de sa naissance. Drapée de bleu, entourée de sa cour, la reine de l'Île de France présida la journée. On joua la *Fête au couvent* de Barrière, qu'interpréta souvent Rose Chéri. Le Conservatoire de Mimi Pinson couronna la Muse sous la direction de M. Gustave Charpentier. Ce fut une commémoration très parisienne. La province ne peut apporter tant d'hommages élégants à la fille de Chéri Cizos, mais en feuilletant une modeste revue, qui paraissait à Guéret en 1861, *La Marche*, on trouve un article ému de son directeur A. Poly, rappelant la joie que le précoce talent de Rose Chéri avait donnée, vingt ans auparavant, à la petite ville, évoquant l'affection qu'on y avait pour elle, l'angoisse de la salle un soir où elle tomba sur la scène et se blessa. « Personne n'a oublié cette jeune fille pieuse, charitable, dévouée à toutes les misères, qui savait prouver, ce dont on a toujours douté en province, qu'on pouvait être comédienne et cependant avoir toutes les vertus ». Offrons ce souvenir de ses premiers admirateurs, fidèle et touchant, à la mémoire de l'actrice, dont Jules Janin a dit qu'elle fut une femme exquise, une grande artiste et la grâce en personne.

(27 août 1925).

CONTE DE FÉES

Le dernier Bulletin de la Société archéologique de la Charente a publié une pièce qu'un de ses membres, M. l'abbé Lescuras, avait copiée à la Bibliothèque nationale. Le but pour lequel ce curieux papier fut composé n'est pas expliqué et peut-être l'ignore-t-on. Est-ce un écrit de propagande ? Est-ce simplement une fantaisie ? Quelle que soit son énigmatique inspiration, il est amusant.

Il fut imprimé en 1608, à Paris, par les soins du libraire Henrues Blanvillain, dont la boutique, rue Saint-Victor, avait pour nom « Aux trois Mores ». Il en fut fait une réimpression à Périgueux. Son titre a l'air d'un pastiche de Rabelais : « L'espouvantable et prodigieuse vision des fantômes au nombre de douze mille advenus au pays d'Angoumois et veuus par les habitans de là en grande admiration ». Il commence sur le mode grave et prophétique. L'endurcissement des hommes a fassé Dieu qui a décidié de les punir ou tout au moins de leur donner quelques sévères avertissements par des prodiges « au ciel, en l'air, en terre et en l'eau ». Sa colère va s'inscrire sur tous les éléments.

Il y a une crise de vie chère. La paix règne cependant. On avait pénéré — les illusions sont de tous les temps — qu'elle apporterait « un prix modéré à toutes choses et principalement aux vivres ». L'inverse est arrivé. Le pain, le vin sont plus coûteux qu'ils ne l'ont jamais été. Le bétail abonde et la viande ne se vend pas meilleur marché. En octobre 1607, une comète s'est montrée à l'horizon et sa lueur inquiétante a brillé pendant trois mois. Tout l'hiver, le froid a été atroce. Puis la Loire a eu un débordement furieux qui a fait d'innombrables victimes.

Mais tout cela n'est rien auprès de ce qu'on a vu en Angoumois. Dans

le ciel clair et radieux, de petits nuages apparaissent ; ils descendent doucement. Quand ils toucheront le sol, ils se changent en hommes et une armée fantastique se mit en marche. Ce n'étaient que beaux soldats portant des armes bleues, enseignes à demi déployées, bleues et rouges ; les tambours avaient la caisse sur l'épaule : en avant, à dix pas, se tenait fièrement le chef, « d'une grande apparence ».

Les paysans furent terrifiés. Les gentilshommes, tout surpris qu'ils étaient eux aussi, firent bravement leur devoir. A cheval, en hâte, ils partent pour traquer cette troupe dont le hon ordre impressionne et qui va droit son chemin mystérieux. Ils sont près de la joindre lorsqu'elle approché de la listière d'un taillis. O stupeur ! A cet instant, gardant leurs rangs, les soldats bleus « s'enlevèrent par-dessus le bois et touchaient des pieds la feuille des arbres, puis furent vus, ayant passé le bois, encore à terre cheminans jusques vers une forest où « ils se perdirent tous et depuis ne parurent plus ».

Ne croirait-on pas, ici, lire un conte de Perrault ? Il ne manque à cette jolie imagination que des fées pour soulever, de leur baguette magique, sur le dôme de verdure, cette armée couleur de ciel et couleur de flamme. L'auteur anonyme de l'histoire affirme que, quand ils la conurent, « les naturalistes y perdirent leur esgrime ». Il y avait de quoi. On ne pouvait cependant pas douter de son exactitude, car « plus de trois cents personnes de qualité » l'avaient certifiée au roi par écrit. Henri IV n'en fut probablement pas impressionné. Pensons plutôt qu'il la prit pour une gasconade bien tournée.

(24 septembre 1928).

Les Aventures d'un Gentilhomme marchois

Au village de Soliers, dans la Creuse, près de la route qui conduit au bourg de Janaillat, une éminence de forme assez régulière, couverte de végétation, attire l'attention. C'est une énorme masse de décombres. Avec quelques pierres moulurées, une jolie porte en plein cintre réemployées dans des granges et des écuries, on a là ce qui reste d'un château dont un document de 1605 dit qu'il était alors haut de cinq étages, flanqué de quatre tours, crénelé sur toutes ses faces et entouré de fossés.

Jean de l'Hermitte, panetier de Charles VI, avait été autorisé, en 1424, à édifier le château de Soliers. La vieille forteresse féodale de sa famille, dont on voit encore de vagues traces, à 500 mètres plus loin, à la lisière d'un bois, dominant un ruisseau, avait été détruite pendant la guerre de Cent Ans. Jean de l'Hermitte aimait mieux construire une demeure neuve, guerrière encore, mais plus confortable, que de relever donjon et courtines.

Ses descendants habitaient toujours Soliers quand vinrent au monde deux frères qui ont fait, de façon différente, parler d'eux : Tristan et Jean-Baptiste de l'Hermitte. Tristan fut poète. Après une jeunesse romanesque, qu'il a racontée dans « Le page disgracié », il compose des pièces de théâtre qui enrent du succès. Jean-Baptiste eut une existence fort agitée. Ils ont, l'un et l'autre, trouvé un érudit historien, il y a une trentaine d'années. M. Bernardin, alors professeur au lycée Charlemagne, prit Tristan pour sujet de thèse de doctorat et l'épuisa dans un gros volume, qui n'a rien perdu de son intérêt. Ayant fait, par Tristan, un peu connaissance avec Jean-Baptiste, il donna une place à celui-ci dans ses « Hommes et mœurs au

dix-septième siècle. » Cette brève étude crayonne un curieux personnage.

**

Son enfance s'écoula assez triste. De longs procès avaient ruiné sa famille ; il fut élevé à Paris par son grand-père maternel Pierre Miron, qui était de la haute bourgeoisie. D'esprit vif, il donnait des promesses. Tristan avait pris le titre de « sieur de Soliers », lui s'appelait « sieur de Vauselle » du nom d'un fief des L'Hermitte dans la paroisse de Janaillat. Il avait de belles relations. Mais il s'visa en 1634, d'épouser une petite actrice Marie Courtin, et ce mariage le brouilla avec tous les siens.

Marie Courtin était la cousine germaine de l'actrice Madeleine Béjart que Molière aimait passionnément. Elle entra dans la troupe des Béjart et voici les jeunes époux partis pour les tournées de province, le sieur de Vauselle, qui rimait tout comme son frère Tristan, mais moins bien, arrangeant les pièces que jouaient les comédiens, en composant même. Une fille leur naquit, au cours d'un de leurs voyages à Angerville. Madeleine Béjart fut sa marraine.

Celle-ci avait pour ami Esprit de Rémond, chevalier puis comte de Modène. Jean-Baptiste de l'Hermitte, qui cherchait des protecteurs, s'affita cha à ce gentilhomme riche et influent ; il le suivit à Sedan, où l'avait été pourvu d'un gouvernement militaire, joua un rôle demi-policier assez fâcheux dans la conspiration du duc de Guise et de quelques autres, dont Modène, contre Richelieu. Il était habile et trouva le moyen de se tirer de ce mauvais pas, si bien que Modène, l'affaire liquidée, l'emmenga dans le Comtat avec sa

femme. Marie Courtin devint la gouvernante de la fille que Madeleine Béjart avait eue de Modène. N'avait-elle pas supplanté sa cousine ? Grâce question historique que M. Bérardin n'a pas résolue. Jean-Baptiste de L'Hermitte ne paraît pas avoir cherché à l'approfondir lui-même et il partit pour l'Italie avec une vague mission diplomatique.

A son retour, une brouille survint entre Modène et Madeleine Béjart. Les L'Hermitte en subirent le contre-coup et il leur fallut reprendre la vie errante des comédiens. Cette fois ils furent à l'honneur, sans peut-être en sentir tout le prix, car le chef de leur troupe était Molière. Pendant deux ans et demi, ils en firent partie. On allait dans le Midi, de ville en ville. Marie Courtin, bonne actrice, se faisait applaudir, le sieur de Vauselle jouait les utilités et leur fille Madeleine, jolie, gracieuse, chantant bien, brillait dans les ballets et les divertissements.

Un beau jour, L'Hermitte ayant trouvé le moyen de s'équiper convenablement, gagne l'Espagne où il avait des parents, se fait recevoir par eux, présenter au roi et revient de ce flatteux voyage avec des présents. Sa fille est fiancée à un écuyer du prince de Conti. On se réconcilie avec Modène ; Marie Courtin retourne dans le Comtat pour tenir sa maison et L'Hermitte découvre sa voie en se faisant géologue, avec d'inraisemblables ouvrages où il

met tout ce qui peut flatter la vanité de ses clients. Il se fixe à Paris. Ni les critiques, ni les railleries ne l'empêchent de continuer à publier ses livres. Mais le ménage de sa fille a mal marché ; il réussit à obtenir l'annulation du mariage. Madeleine est libre. Sa beauté lui fait trouver rapidement un second mari inattendu en Modène, le vieil ami de ses parents, plus âgé qu'elle de vingt-six ans, follement épris de celle qu'il a connue enfant.

Madeleine, comtesse de Modène ! On était loin du chariot des comédiens sur les routes poudreuses du Languedoc ou de la Provence. Devenu gentilhomme de la chambre du roi, Jean-Baptiste de l'Hermitte, s'il n'avait pas gagné des richesses, avait, du moins, repris son rang. Il continua de faire des généalogies, mais quand il mourut, en 1669, son « Histoire de la noblesse de Toulouse », le plus important de ses ouvrages, n'était pas achevé, ce qui ne fut pas un malheur pour la science.

Il avait fait graver son portrait par Antoine Sanson. Une Renommée, soufflant de la trompette, y domine son buste. Jean-Baptiste de l'Hermitte n'entendait faire clamer par elle que sa gloire de géologue. Il y a plus de piquant dans celle à laquelle il ne pensait plus, d'avoir joué, avec sa femme et sa fille, aux côtés de Molière.

UN VOYAGE EN 1818

En prenant à Paris, gare de l'Est, à 8 heures du soir, le Suisse-Arlberg-Vienne-Express, on descend, le lendemain soir, à 10 heures, sur le quai de la gare de Vienne-Ouest : 26 heures de trajet ; on a dormi une nuit, regardé, pendant un jour, les paysages qui défilent et l'on est arrivé. Il y a 110 ans, ce déplacement n'était pas une entreprise si aisée ; on en venait cependant à bout. Un curieux document, publié par M. Jeandel, dans le dernier Bulletin de la Société archéologique de la Charente, montre comment une famille de bourgeois charentais agenait, en 1818, un voyage à Brünn en Moravie, à 100 kilomètres au nord de Vienne.

Pour avoir voté dans le procès de Louis XVI, l'ancien conventionnel Chédaneau connut, en 1816, la rigueur de l'exil édicté même contre les demi-révoltes, ce qui était son cas, car il avait sousscrit à l'amendement Maille. On ne sait pourquoi, il alla fort loin chercher asile et se fixa à Brünn. Il y tomba malade en 1818 et ses filles, restées en Charente, décidèrent de se rendre auprès de lui. Le mari de l'une d'elles, Jean-Baptiste Guénard, propriétaire habitant La Pouyade, commune de Saint-Yrieix, près d'Angoulême, se chargea d'organiser l'expédition. Bon gendre, il avait accompagné son beau-père en 1816 jusqu'en Autriche. Les exigences des maîtres de poste et les caprices des cochers lui avaient, sans doute, laissé mauvais souvenir. Il voulut faire le chemin — 500 lieues — avec son propre équipage et trouva à La Rocheboucaud un voiturier débrouillard, Jean-Baptiste Crétet, qui n'avait pas peur de voir du pays et consentit à conduire à Brünn la famille Chédaneau.

Le 18 avril 1818, à Chaumont, près de Ruffec, domaine du conventionnel, Guénard et Crétet signèrent un long sous-seing, en règle, par lequel Crétet s'engageait, « à ses frais, risques et périls, à conduire dans sa voiture à quatre roues et avec ses chevaux, M. Guénard, son épouse, sa fille et ses deux belles-sœurs, jusqu'à Brünn en Moravie, en passant par Paris et Stras-

bourg, et à ramener la même famille, ainsi qu'un domestique de Brünn, à La Pouyade ». Le prix du voyage, aller et retour, était fixé à 1.200 francs, comprenant à la charge de Crétet, tous les frais d'auberge et de nourriture, pour lui et pour ses chevaux, et les dépenses imprévues comme la réparation de la voiture et les taxes locales. Il était convenu que Crétet aurait droit, mais à son compte, à deux jours d'arrêt par cent-lieues de poste. Pendant le séjour à Brünn, il devait recevoir une indemnité de trois francs par jour, son logement, sa nourriture et celle de ses chevaux — il en emmenait deux — étant à la charge de Guénard qui pouvait y substituer une indemnité pourfaire de deux francs par jour.

Même en tenant compte du pouvoir d'achat de l'argent en 1818, il faut reconnaître que les prix de Crétet étaient modérés ; il n'écorchait pas ses clients. Peut-être, pour se montrer accommodant, avait-il escompté le plaisir des longues étapes sur les routes inconnues. Il entendait les faire allégrement, promettant, par écrit, que son attelage parcourrait au moins dix lieues chaque jour. A ce train on en avait encore, arrêté compris, pour soixante jours environ, avant d'apercevoir les toits de Brünn. Jean-Baptiste Crétet regagna La Rocheboucaud sans les avoir vus. Partie le 19 avril 1818, la famille Chédaneau s'arrêta à Paris afin de tenter des démarches en faveur de l'exilé. Elle réussit à apitoyer et obtint sa grâce. A la fin de mai, elle rentrait à Chaumont et, deux mois plus tard, le vieux révolutionnaire pardonné, revenu de Moravie par les diligences ou les voitures de poste, embrassait ses enfants. Il est permis de supposer que si le roi n'avait pas été clément, il aurait eu cette joie un peu plus tôt. Après avoir si bien mis sur pied leur projet, Guénard et Crétet devaient être capables de montrer la « quatre-roues » charentaise aux habitants de Brünn avant la fin de juin. Mais, à l'arrivée, voyageurs et voyageuses auraient en certainement besoin d'un peu de repos.

(8 août 1928)

LES PETITS CONSPIRATEURS

Les fidèles sortaient de l'église Sainte-Croix où la bénédiction venait d'être donnée. Il était sept heures et demie, heure déjà tardive en un temps — 1816 — où les Aubussonnais, comme tous les Français, se couchaient très tôt. Mais la nuit d'avril était claire et douce, malgré le vent qui commençait à s'élèver. Les groupes redescendaient lentement les rues en pente. Entre eux, se faufilaient enfants de chœur, écolières, apprentis, courant au but qu'une de ces décisions, que prend promptement la jeunesse, avait fixé : les Halles.

Ils étaient nombreux quand ils y arrivèrent. Des camarades, qui les avaient vu passer, les avaient rejoints. A eux tous, ils font une bonne troupe. Les plus vieux ont 17 ou 18 ans ; les âges se mêlent ; il y a même des marmots échappés à la surveillance maternelle. Les conditions se mêlent aussi. C'est Amet Puybouche, fils d'un tapisseur, qui commande : « Mettez-vous en rang. La Seiglière, fais le tambour ! » Et Gabriel de La Seiglière, petit bourgeois de 12 ans, fier de son talent à imiter le bruit de la caisse, prend la tête, à côté de Jacques Longevialle, apprenti tisserand, qui tient le drapéau : un grand morceau de papier blanc au bout d'un bâton fendu.

En rang, jouant aux soldats, chantant, criant, ils parcourent la rue et la place Espagne, la rue de la Côte-du-Mont et reviennent par la rue Neuve. Le vent s'est élevé ; il emporte le drapeau. Arrêt devant la boutique du boulanger Maisonneuve, à qui on demande un autre bout de papier et qui ferme sa porte en maugréant. La pluie tombe et le cortège se débande. Les gamins vont se mettre au lit.

M. le commissaire de police d'Aubusson dormait déjà depuis un bon moment. Quand le lendemain matin, 5 avril, il alla faire sa tournée habituelle et s'assurer que l'ordre régnait dans la ville confiée à sa vigilance, de la bouche de quelques commères, il apprit le scandale : la jeunesse aubussonnaise avait audacieusement fait, tandis qu'il se reposait, une manifestation bonapartiste. Elle avait mis « un mouchoir de différentes couleurs » au bout d'un bâton, crié tantôt vive le Roi ! tantôt vive l'Empereur ! et chanté « des airs qui rappelaient le temps malheureux du retour de l'usurpateur ». Frémissant d'indignation devant cette menace, si inattendue à Aubusson, de nouveaux Cent-Jours, le commissaire rédigea à la hâte un procès-verbal et courut chez le Procureur du roi.

Ce magistrat trouva le cas très grave et signa un requisitoire d'information contre les chefs du complot dont le commissaire avait réussi à se procurer les noms : Puybouche, Longevialle, de La Seiglière et François Lardillier, fils d'un chapeleur. Le juge d'instruction les interrogea ; le 8 avril, il les fit arrêter tous quatre et conduire en prison. Un cinquième criminel, âgé celui-là de 12 ans, Jean-Eugène Bellat, lui avait été signalé. Il le convoqua à son cabinet le 11 avril, le pressa de questions et lui annonça qu'il allait l'envoyer avec ses amis en prison. A ce mot, l'astucieux Bellat bondit, bouscula la table du greffier et fila par la porte imprudemment laissée ouverte. Quelques heures après, les gendarmes se présentèrent chez son père et perquisitionnèrent sans le

découvrir. Le père affirma qu'il ne savait où il s'était caché.

••

L'instruction donna les plus mal-gres résultats. Après les premiers bavardages recueillis par le commissaire, les grandes personnes gardèrent un silence prudent ; elles n'avaient prêté nulle attention à la promenade des petits dans les rues. Ceux-ci montrèrent un esprit de solidarité remarquable. Unaniment, ils affirmèrent qu'on n'avait pas crié vive l'Empereur ! mais seulement vive le Roi ! Leurs souvenirs sur les chansons étaient confus. Malin, le petit de La Seiglière ne se rappelait que des mots loyalistes :

Français, point de faiblesse !
Imitons ce bon roi...

Tout ce que le juge d'instruction put tirer des manifestants fut de l'un l'autre innocent d'une de ces séries d'assonances où se plaisent les enfants : « Charivari — pour le duc de Berry — qui se marie » ; de l'autre qu'il avait dit, lorsque le vent avait emporté le drapeau de papier : « Vive le roi ! il est en l'air ! »

Après trois semaines de réflexion et d'enquête, les magistrats comprîrent qu'il fallait en finir avec cette procédure qui n'était pas seulement ridicule. Le 26 avril, le tribunal or-

donnait de mettre en liberté les quatre détenus et d'abandonner la recherche de Jean-Eugène Bellat, toujours introuvable.

••

Traiter en délit d'opinion, avec arrestations, une espionnerie collective était un de ces menus actes sans mesure et irritants dont la maladresse de la Restauration fut prodigieuse. Mais les menées bonapartistes effrayaient et la répression de peccadilles était sévère. Le 11 décembre 1815, Marien Thomas, jeune officier retraité des guerres de l'Empire, entra dans un café d'Aubusson. Il était parfaitement ivre. Un paisible vieillard, M. Châteauvert, ancien avoué, se tenait près du poêle. Thomas fonce sur lui, se met en garde tenant sa lourde canne comme une épée, le provoque en duel et lui dit : « Je te percerai aussi sûr que le Petit Tondu reviendra ! » Cet exploit, digne du capitaine Victor, l'inoubliable demi-soldé du roman d'Anatole France, valut au lieutenant Thomas trois mois de prison, cinquante francs d'amende, trois mois de surveillance de la haute police, plus une cure de sobriété par la suppression de sa retraite pendant trois mois. On ne pouvait pas reprocher aux juges d'Aubusson d'être trop indulgents.

MAITRE POL GRAPIN

Maitre Pol Grapin n'avait pas qu'un nom pittoresque ; il était un personnage à Ribérac, aux premières années du dix-huitième siècle. Venu d'Aurillac, il paraît sa carrière auvergnate de quelques recherches d'élegance, possédait quatre perruques, ornait de manchettes et de jabots de dentelle ses chemises en toile de Hollande, chaussait de souliers à boucle d'argent ses bas de soie et assujettissait des lunettes d'écailler sur son nez de priseur gourmand de tabac fin. Reconnaîtrait-on, à ces détails, que donne l'inventaire après son décès, un régent de collège, dont le type traditionnel ne se piquait pas autrefois de soigner sa tenue ?

Celui-là n'était point un vulgaire pédagogue. En quelque université il avait eu son diplôme de « maitre ès arts ». Mais plus peut-être que sa science, ses manières distinguées lui avaient valu, à Ribérac et aux environs, considération et clientèle. Nobles et bourgeois lui confiaient leurs enfants qui restaient chez lui jusqu'à l'âge où l'on commence à faire figure d'homme. Un jour que maitre Pierre Constantin, notaire, eut besoin de six témoins pour un testament, il n'eut qu'à frapper chez son voisin, Pol Grapin se mit à sa disposition avec cinq de ses étudiants dont les noms lui faisaient une réclame aussi bien que leurs beaux paraphe : Annet Moulin, François de Gentil, sieur de Bonroy, François Baudouin, sieur de Puyberaud, Louis de Lafaye, sieur de Cressac, clerc tonsuré, Sébastien Delosse, du château de Laborie-Fricard et Jean Dessales de Marzac de La Gibertye, venu de Périgueux.

A en juger par la courte mention de sa bibliothèque, à l'inventaire, Pol Grapin ne s'embarrassait pas de trop de bouquins et l'on pense au personnage de Molière.. « Hormis

un gros Plutarque à mettre les rabbats », Plutarque était remplacé chez lui par « un gros livre intitulé *Tite-Live de Vigenère, thome 1er et 2^e* ». Sur le même rayon, le notaire trouva bien huit volumes qui lui parurent « anciens et en latin » ; vu « leur peu de valeur », il lui sembla inutile de les inventorier.

Pol Grapin ne s'embarrassait pas davantage d'un mobilier compliqué, au moins pour ses élèves. Longue de 15 pieds, une table, en peuplier et trois mauvais bancs garnissaient sa classe où, dans un coin, la ménagère garait « la chaudière de fonte à faire la lessive ». La classe ouvrait sur le cellier. Dans les chambres hautes, les pensionnaires couchaient sur des châlits, « à couette et coussin », que fournissaient leurs parents.

On ne sait pas si la soupe était bonne. Un peu maigre, sans doute, pour un prix de pension modéré : 60 livres par an. Si minime qu'il fut, tous les pères de famille ne le payaient pas régulièrement et le livre de comptes de Pol Grapin allie des notes arrachées où se rencontrent un garde du corps du roi, le directeur des postes de Ribérac, un docteur en médecine, un notaire royal, quelques gentilshommes. Le marquis de Laxion s'en était tiré en souscrivant un billet.

L'école du maitre ès arts ribéracois disparut avec lui en 1736. Ces petits foyers d'instruction n'avaient, le plus souvent, qu'une existence éphémère. Ils étaient plus nombreux qu'on ne le croit. La personnalité de l'éducateur faisait leur succès et ils n'avaient pas besoin de patronage officiel. On voit par les détails qu'a tirés de vieux papiers l'érudit docteur Dusolier (Bulletin de la Société archéologique du Périgord, mars-avril 1928) que l'école de Pol Grapin avait de l'originalité.

UN DUEL EN 1841

Le samedi 20 mars 1841, Chambon-sur-Voueize était en rumeur. De maison en maison, le bruit courait qu'un duel — événement sans précédent dans la petite ville paisible — se préparait. Les causeurs bien informés encherissaient sur les détails : on avait vu M. Deboudachier-Lavopilière et M. Demaldent, avocats, M. Alexandre Mourlon, avoué, M. Tardif, notaire, sortir de chez eux et gagner la campagne, chacun dans une direction opposée ; leurs précautions ne donnaient pas le change et on ne doutait pas qu'ils fussent de réunir pour être les témoins du combat où des haines locales allaient avoir leur épilogue.

Chambon avait alors une vie judiciaire active. En ce temps les procès abondaient ; son modeste Palais grouppait six avoués et douze avocats. L'entente n'était pas parfaite entre gens de robe. Pour de misérables conflits de clientèle, un jeune avoué, originnaire de La Souterraine, Etienne-Alphonse Ranjon, et Gilbert-Jacques Périgaud de Grandchamp, enfant du pays, l'avocat réputé du barreau chambonnais, s'étaient maintes fois querellés. Des articles de Ranjon, publiés dans l'*Annonciateur de la Creuse*, avaient aggravé leur inimitié. Le mardi 17 mars, une scène violente entre eux troublait l'audience. Leur rencontre au café Hervel, peu après, avait provoqué l'altercation finale où, disait-on, le duel avait été décidé.

M. Marcoul de Lorte, procureur du roi, chargea la gendarmerie de surveiller Ranjon, Périgaud de Grandchamp et leurs amis ; mais duellistes et témoins furent plus habiles que les gendarmes. Vers une heure de l'après-midi, le maréchal des logis Hallard vit Périgaud de Grandchamp monter à cheval ; il l'aborda ; l'avocat rompit vite la conversation et détalé. Hallard bondit au Parquet, après avoir dit à ses gendarmes de se mettre en selle et d'aller à la découverte. Procu-

reur et maréchal des logis sortirent de Chambon dans la direction où l'on supposait que la rencontre avait lieu. Ils ne tardèrent pas à trouver un gendarme qui leur apprit qu'ils arrivaient trop tard et les conduisit au bois de Saint-Martial.

* *

A la lisière du bois, près du fossé le séparant de la branche de Longeville, l'avoué Ranjon était étendu par terre, sa tête appuyée sur les genoux de Deboudachier-Lavopilière ; à côté de lui se tenait le docteur Villemaud, de Chambon.

Le malheureux était dans un état de prostration à peu près complète. A une question que lui posa le magistrat, il commença une vague réponse, puis s'arrêta accablé. En attendant l'arrivée de la voiture qui devait ramener Ranjon à Chambon, le procureur, qu'avait rejoint M. Maulmond, juge de paix, interrogea Deboudachier-Lavopilière et le médecin.

Le duel avait eu lieu au pistolet. Les armes avaient été apportées par le notaire Tardif, témoin, avec l'avoué Mourlon, de Périgaud de Grandchamp. Elles avaient été chargées par Deboudachier qui, avec Demaldent, assistait Ranjon. Le tirage au sort avait donné à celui-ci le choix de la place, à Périgaud de Grandchamp le choix de l'arme. Les combattants, placés à 25 pas l'un de l'autre, posèrent leurs redingots. Désigné par le sort pour tirer le premier, Périgaud de Grandchamp fit feu au commandement et Ranjon s'affaissa : la balle l'avait atteint au ventre.

La voiture arriva. On y chargea Ranjon, mais son état avait empiré. Le docteur Villemaud jugea impossible le transport du blessé à Chambon. Le village du Cher était proche. Dans la maison d'un brave paysan, Parouty, on coucha Ranjon. L'officier de santé

Jabin, mandé par le docteur Villemaud, arriva. Leurs soins furent inutiles ; à minuit et demi Ranjon mourait. Il avait 31 ans.

**

Il n'était pas contestable que le duel eut été loyal. Aux yeux de la loi, Périgaud de Grandchamp n'en était pas moins coupable d'homicide volontaire et les témoins de complicité. Une instruction fut ouverte et elle aboutit au renvoi des cinq inculpés devant la Cour d'assises de la Creuse.

Ils y comparurent le 20 juillet 1841. Le conseiller Dumarest-Belair présidait, assisté des juges Jarrit-Delille et Bazenerye. Le procureur du roi, Lasarre, occupait le siège du ministère public. Une nombreuse assistance emplissait la salle ; au premier rang on voyait le préfet, le général commandant le département, le député Leyraud. Ce duel tragique avait produit beaucoup d'émotion ; les accusés, surtout Périgaud de Grandchamp, étaient connus et on était curieux d'entendre les avocats.

Deux maîtres du barreau de Limoges, alors dans la plénitude de leur talent, Coraly et Théodore Bac, défendaient Périgaud de Grandchamp et Deboudachier. M^e Lasnier, de Guéret, plaidait pour Tardif ; M^e Peyrot, de Limoges, pour Mourlon ; M^e Pouradier-Duthieil, de La Châtre, pour Demaldent. Contre ces cinq adversaires se dressait l'impétueux Michel de Bourges, avocat des parties civiles. Le père de Ranjon, vieillard de 72 ans, n'avait pu survivre à son fils ; il était mort à Chambon le 2 mai. C'était le frère de la victime, l'abbé Ranjon, curé d'Aixe-sur-Vienne, et sa sœur, religieuse à Bergerac, qui demandaient des dommages-intérêts.

Les débats, dont la *Gazette des Tribunaux* rendit compte, furent longs et mouvementés. Ils s'égarèrent quelque peu sur des incidents ; on batailla pour savoir si, dans les jours ayant suivi le duel, Périgaud de Grandchamp et ses amis n'avaient pas eu une attitude incorrecte, organisé de joyeux dîners et des concerts de har-

pe. Ils protestèrent avec indignation. On discuta sur les préliminaires de la rencontre, l'esprit de conciliation des témoins et l'un d'eux, Demaldent, apparut comme ayant fait tant d'efforts pour amener un rapprochement, que le procureur du roi abandonna l'accusation contre lui.

Le verdict fut rendu, après cinq jours d'audience, le 24 juillet. Tous les accusés étaient acquittés. Les parties civiles obtinrent une condamnation à 4.000 francs de dommages-intérêts contre Périgaud de Grandchamp et ses deux témoins.

**

Au bas de la colline du Puy, à Chambon, des murailles à demi écroulées enferment l'ancien cimetière de Saint-Martial, abandonné depuis long-temps. Dominant la masse des orties qui foisonnent, se dresse un édicule en pierre de Volvic ; les faiseaux de colonnettes soutiennent son fronton ; sur le soubassement sont sculptées des amphores en léger relief. Une des faces porte cette inscription :

Ci-gît Alphonse-Étienne Ranjon, tué le 20 mars 1841. Sa passion pour le bien fut la cause de sa mort. Non infiriam sed mortem patienter tuit.

Et au dessous : *Sous la même tombe repose M. Ranjon père, mort de chagrin quelques jours après son fils.*

Sur les trois autres faces, s'alignent les noms des 31 souscripteurs. Une liste commence par celui de Michel de Bourges. Dans une autre on lit le nom de Bac.

Ce monument, de bon style Louis-Philippe, signé de Channeboux, malgré sculpteur à Volvic, ne manque pas, dans sa simplicité, de distinction. Le jour où le cimetière de Saint-Martial disparaîtra définitivement, il conviendra qu'on ne brise pas les pierres par lesquelles on voulut commémorer le drame du 20 mars 1841. Elles méritent un asile dans un autre champ de repos. Si les corps que recouvre ce tombeau ne sont plus que poussière, quelque respect est dû au délicat sentiment d'amitié qui inspira cet hommage à un mort et à son vieux père.

L'Urbanisme à Brive en l'an II

L'« urbanisme » est à la mode ; on lui consacre de gros livres. Si le mot est nouveau pour désigner l'art d'aménager les villes, la chose est bien vieille. Dans les agencements que les hommes ont, de tout temps, imaginé pour embellir ou assainir leurs groupements d'habitations, il y en a eu parfois de sangrenus qui, heureusement, n'ont pas été tous exécutés. Ils forment le chapitre de l'urbanisme gai. En ce genre, une place de choix est due à un projet du Conseil général de la commune de Brive, qu'a conservé sa délibération du 10 germinal an II, publiée, il y a quinze ans, par M. le docteur Boscron, dans une série d'articles sur l'« Histoire municipale de Brive pendant la Révolution », intéressant travail dont on souhaite l'achevement.

Comme l'apothicaire de Molière, qui composait une médecine « pour chasser dehors les mauvaises humeurs de Monsieur », les officiers municipaux décidèrent d'abord de « purifier l'atmosphère en donnant par une pente proportionnée, un libre cours à l'eau écoulant des mares, fossés et ruisseaux ». Il n'y avait rien à objecter à cette mesure banale et sage. Elle ne vaudrait pas d'être rappelée si l'objet principal de la délibération n'était la lutte contre une puissance de la nature plus difficile à soumettre que les eaux stagnantes : le vent. Il s'agissait d'aérer Brive, non pas par des souffles laissés au caprice du temps, mais par des vents de choix, celui qui venait de l'Est, parti des montagnes d'Auvergne, et la bonne bise du Nord. Après un hommage à leurs qualités purifiantes, les officiers municipaux se demandèrent pourquoi ces vents bienfaisants ne circulaient pas librement dans les rues de la cité, y balayant tous les miasmes ; et ils n'eurent pas de peine à en découvrir la raison.

Ils étaient « tous deux obstrués dans leur cours par des portes de ville, maisons ou porches aussi difformes et désagréables à la vue par leur gothique et mauvaise structure que nuisibles et embarrassants par leur situation ». On mettra ces bâties à l'alignement. Seulement, ce n'est pas d'elles que vient surtout le mal. La perspicacité des édiles a vu où était l'obstacle sur lequel l'Aquilon venait se casser le nez : « il s'allonge insolemment de l'Orient à l'Occident » ; c'est l'église « ci-devant collégiale, Saint-Martin, gothique édifice d'une inutilité désormais absolue ». On la démolira et de grandes conséquences morales sortiront de cette exécution : elle fera trembler « les fanatiques aristocrates » et elle reconfortera « les citoyens simples, crédules, longtemps abusés par les prêtres ».

Le remède trouvé, le plan pour l'administrer est vite arrêté : réquisition de maçons et de charpentiers dans tout le district pour démolir l'église, « en commençant par le dôme, le chœur et les ailes » ; construction de tombereaux, auxquels on adaptera les rôles des « carrosses de luxe », afin d'enlever les matériaux ; invitation aux parents d'envoyer les enfants trainer les tombereaux et à tous les citoyens de venir travailler au chantier dans leurs loisirs.

Cette magnifique idée d'urbanistes révolutionnaires resta sur le papier et le vent du Nord continua de passer par-dessus Saint-Martin ; la rue qu'avaient projetée les officiers municipaux, de la porte de Corrèze à la place de la Fraternité, ne se prolongea pas, comme ils l'avaient rêvé, sur l'emplacement de l'église et, aussi raisonnable que leurs ancêtres de 1794 étaient extravagants, les Brivistes du XIX^e siècle ont su rendre leur ville agréable et jolie en respectant la belle église que le Moyen Age y avait bâtie.

UN MAITRE DE FORGES

S'il avait eu les goûts de ses ancêtres, Louis Blanchard de Sainte-Catherine, né en 1713 aux environs de Montbron en Angoumois, n'eut apparemment connu que des jours paisibles et sans éclat. Ainsi que son père, il eût apposé son papillon sur les registres du contrôle des actes ; il eut perçu comme fermier les rentes féodales du comte de Montbron et celles du prieuré de sa petite ville. Il eut arrondi son patrimoine et il eut, sans doute, pensé qu'il n'était rien de plus important que d'avoir pour soi-même quelques-uns de ces bons pâtes de perdreaux rouges truffés qu'une clause gastronomique de son bail l'obligeait à fournir, chaque année, au prieur de Montbron. Mais il était d'un autre tempérament ; ce petit bourgeois avait la passion des entreprises industrielles et c'est une curieuse figure qui apparaît dans l'étude que M. René Cuzacq, un érudit universitaire, a écrite sur lui (*Un maître de forges à la Périgord dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Bulletin du Comité des travaux historiques, 1926).

Avant la Révolution, le Périgord, comme beaucoup d'autres provinces de France, exploitait son minerai de fer ; des fûrges et des fonderies s'y dressaient en maints endroits. Industrie bien modeste, routinière, ne cherchant rien au-delà des débouchés locaux, elle montra cependant sa voie à Blanchard, qui avait épousé la fille d'un petit maître de forges, Dereix des Rivières. Il commença par exploiter le minerai de ses domaines et entra, à l'occasion d'une vente, en rapport avec Maritz, inspecteur général de l'artillerie, qui discerna son esprit d'initiative et encouragea son besoin d'activité. Blanchard avait à sa disposition, dans la région du Périgord proche

de Montbron, la petite forge de La Motte, paroisse de Feuillade. Il en loua une plus importante à La Chappelle-Saint-Robert, paroisse de Javerlhac. Il les « équipe » et en 1756 il se met à fabriquer des canons pour le roi. Quatre ans après, il est un gros fournisseur ; en octobre 1760, le ministre de la guerre lui fait une commande de 130 canons de calibre 24 et de 30 mortiers, livrables en deux ans. Les marchés importants se suivent : de 1760 à 1765, Blanchard vend à l'Etat 835 pièces d'artillerie. Il est devenu un technicien réputé ; la qualité de sa production l'emporte sur celle de la célèbre fonderie de Ruelle et, en 1768, Maritz, son protecteur des débuts, passé au service de l'Espagne, lui fait donner la fourniture de 200 canons pour Sa Majesté catholique.

L'homme qui avait été capable de transformer d'humbles forges provinciales en usines de guerre méritait bien de réussir et d'arriver à la fortune. Il n'en fut rien. Il connaît tous les déboires dont la pénurie du Trésor comblait alors les créanciers de l'Etat, les sollicitations rebutantes, les intrigues de cour, les continuels embarras d'argent. Son marché avec l'Espagne ne lui valut que des difficultés. Quand il mourut, le 28 mai 1772, il était ruiné ; il fallut vendre ses meubles pour payer les frais d'apposition des scellés. Le temps où il vécut n'était pas encore celui où les capitaines d'industrie devaient dominer le monde. Ni l'ardeur, ni la confiance en sa force, qualités de ce rôle, ne lui manquèrent. Il savait ce qu'il valait et il y a quelque chose d'émouvant dans cette phrase de tristesse et de légitime orgueil qu'il écrivait en une période de crise financière : « Jamais ma forge n'a » été plus en vigueur qu'au moment

» qu'elle va cesser. Feu et flamme
» en sortent comme du mont Etna.
» Le bruit des marteaux se fait en-
» tendre tout le long de la côte. Les
» voitures courrent les chemins en
» finissant d'assembler mes provi-
» sions et de voiturer mes canons... »
Peut-être manqua-t-il à ce rural, vi-
vant au milieu de ses ouvriers, dans
un coin de la campagne périgour-
dine, l'entregent nécessaire pour se

glisser et plaire à Versailles ou à
Paris. Il avait pourtant acheté une
maison de campagne coquette à
Fontenay-sous-Bois. Mais habile à
forer les canons par des procédés
nouveaux, l'était-il autant à orga-
niser, dans un vide-bouteilles de la
banlieue parisienne, ces parties fin-
es qui, au XVIII^e siècle, comme en
d'autres époques, étaient la préface
des marchés fructueux ?

MARIN PÉRIGOURDIN

Pour la vocation du marin, il n'est pas indispensable que le bruit des vagues ait bercé les rêves de l'enfant. Elle vient, parfois, à de petits terriens qui n'ont jamais vu l'Océan. L'imagination, le goût de l'aventure leur adressent un appel impéieux. Parmi ceux qui y ont répondu, plusieurs sont devenus de grands chefs. La statue de l'amiral de Verninac s'élève sur la place de Souillac. Il y a une trentaine d'années, les plus hauts postes de notre marine étaient confiés à deux Creusois, l'amiral de Courthille et l'amiral Sallandrouze de Lamornaix. Sous l'Ancien régime, l'uniforme bleu de roi aux ancrés symboliques tentait bon nombre de cadets. Ce fut le cas d'un Périgourdin, Antoine-François de Beaumont, né le 3 mai 1733, au château de la Roque, paroisse de Meyrals. Garde de la marine à 18 ans, en 1751, il était, à la veille de la Révolution, chef de division des armées navales, ayant parmi ses collègues dans ce grade Joseph Couturier de Fournoue, surnommé Bras d'Argent, né à Guéret en 1740.

Quelles belles histoires sont ces vies de marins du temps des navires à voiles, des longues croisières dans les mers lointaines et des abordages du navire ennemi ! La carrière d'Antoine-François de Beaumont eut un fait d'armes fameux. M. Joseph Durieux l'a récemment raconté, avec des documents inédits, dans le Bulletin de la Société archéologique du Périgord.

Le 11 septembre 1778, la *Junon*, svelte frégate bien armée, rapide, commandée par Beaumont, chassait au large de Brest, car depuis le mois de juillet précédent, on était en guerre avec l'Angleterre. Elle allait rejoindre un modeste bateau, soup-

ponné d'être un corsaire, quand apparaît, à l'horizon, une autre proie plus digne d'elle : un des meilleurs combattants de la flotte anglaise, le *Fox*. Elle le rejoint ; les volées de coups de canon s'échangent avec d'habiles manœuvres. La France a la victoire. Après trois heures de combat, la mâture du *Fox* est brisée ; son commandant, sir Windsor, agite son chapeau pour faire signe qu'il se rend ; il avait eu un bras cassé par un projectile dès le début de l'action, mais avait continué de diriger l'équipage. La *Junon* compatta 4 tués, dont son second, le lieutenant d'Isle de la Mothe, et 15 blessés ; du côté des Anglais, les pertes étaient de 11 morts et 38 blessés. Beaumont, rapidement, fait réparer les avaries de sa frégate, envoie un de ses officiers sur l'épave du *Fox*, et la ramène triomphalement à Brest.

Cette brillante affaire fit du bruit. Les gazettes en parlèrent et l'on rapporta le trait de courtoisie chevaleresque qui l'avait terminée : chargé de conduire à Paris le capitaine Windsor, son prisonnier, Beaumont voyagea en coche avec lui. A la barrière du Roule, il lui rendit son épée et le pria de venir dîner chez son oncle, l'archevêque Christophe de Beaumont.

Il n'était pas seulement un brave ; il était un vrai chef qui pensait à ses subordonnés avant de penser à lui. Ce côté de son caractère, sa volonté de faire rendre justice à ceux qui ont combattu sous ses ordres, dominent ses rapports officiels : décret pour parler de ce qu'il a fait, instance à louer son équipage, ses trois officiers auxiliaires, Duclos, Boursier et Montgon, qui sont des roturiers, aussi bien que le lieutenant de Chavagnac et l'enseigne de

Roquefeuille, qui sont de son rang. Il insiste pour qu'on règle, le plus largement possible, à ses marins, leur part de prise. Dans sa première lettre, laconique, au ministre de la Marine, écrite le jour même où la *Junon* mouilla au port de Brest, ce qui tient le plus de place est la demande de secours pour la veuve et les enfants d'un des tués, le maître d'équipage Fleury, dont il rapporte avec émotion les dernières paroles. Un boulet a arraché son bras ; il sait qu'il va mourir et il dit : « Ça

m'est égal, pourvu que les bougres amènent. »

Sur un mur d'antichambre, au ministère de la Marine, on peut toujours voir le tableau de Rossel de Cercy, qui représente le combat de la *Junon* et du *Fox*. Entre tant d'épisodes glorieux, celui-là méritait bien d'être choisi pour une commémoration officielle. Par les détails dont l'a éclairé l'étude de M. Durieux, il affirme encore mieux cette solidarité héroïque dont est faite l'histoire de la Marine.

(14 décembre 1927).

LA POIRE D'ANGOISSE

L'histoire de la « poire-Curé », fruit berrichon, a été alertement contée, ces jours derniers, par Claude aux lecteurs du *Courrier du Centre*. Heureuse poire ! Elevée dans un jardin de presbytère campagnard, elle a fait sans peine son chemin vers la gloire des Comices agricoles. Une autre poire, née, il y a plus de huit siècles, aux confins du Limousin et du Périgord, n'a pas eu cette bonne fortune et, disons-le tout de suite, elle a mal tourné sans qu'il y eut de sa faute.

Geoffroy de Vigeois, moine de l'abbaye de Saint-Martial, a écrit une Chronique précieuse pour les annales limousines du moyen âge. Un peu gourmand, sans doute, il ne considérait pas que la naissance d'un fruit nouveau fut un événement sans importance, et à l'année 1094 il a noté ceci : « Un paysan a découvert, dans un champ, une espèce de poire sauvage. Ce fruit s'appelle poire d'Angoisse, qui est le nom du lieu où on l'a trouvé, si tué en Limousin, non loin du monastère de Saint-Yrieix ». La poire, que le paysan d'Angoisse avait si opportunément remarquée dans quelque hameau, était de saveur agréable et après Geoffroy de Vigeois, un écrivain — assez peu connu — Jean de Hanville n'hésita pas à la classer parmi les poires de choix qu'il énumérait en une allégorie versifiée, rappelant qu'elle devait son nom à son pays natal. Plus tard, elle eut encore les honneurs de la littérature : dans le *Mesnagier de Paris*, il est expliqué qu'elle assure des compotes ou des marmelades succulentes et le *Journal d'un bourgeois de Paris* la fait voisiner avec la poire de Caillou-pepin qu'aimaient nos ancêtres.

Tout alla bien jusqu'au XVI^e siècle et, après un si long temps écoulé, la poire d'Angoisse eut dû avoir une situation acquise et de tout repos. Mais son nom lui valut une fâcheuse mésaventure.

Angoisse, nom de village, était parfaitement ignoré en dehors du Limousin ; angoisse, nom commun, avec les idées pénibles qu'il éveillait,

était un terme d'usage courant. Par jeu de mot ou par confusion, « poire d'angoisse » devint une expression figurée pour désigner une chose désagréable ; on la trouve dans des vers de Villon et de Charles d'Orléans. Puis il arriva qu'un tortionnaire imaginatif, le chef de bandes Gaucher, inventa un affreux appareil, baillon de fer en forme de poire, qu'il plaçait dans la bouche de ses prisonniers ; il trouva plaisant de l'appeler « poire d'angoisse ». Ce fut la fin pour le pauvre 'ruit, dont le nom devint synonyme de poire amère et détestable. « Le sousil et l'ancolie croiront plus que de coutume, avecque abundance de poires d'angoisse », dit Rabelais dans la Pantagrueline pronostication. Mollière, Voltaire, d'autres écrivains y virent le symbole de l'apprécié d'un méchant dessert.

Il n'est cependant pas au pouvoir des bourreaux ou des littérateurs de faire d'un bon fruit un mauvais, si les jardiniers ne s'en mêlent, et tout permet de croire que la poire d'Angoisse garda ses qualités. Seulement elle tomba dans l'anonymat. Vainement des savants, Ménage, La Curne de Sté-Pelvay, retrouvèrent, ou à peu près, l'étymologie de son nom. Les horticulteurs ne prirent pas la peine de chercher l'état civil de cette espèce restée vivace et ils la confondirent, les uns avec le Blanc-Collet, les autres avec la Grosse-Grise, d'autres enfin avec le Ben-Chrétien d'hiver.

Voilà pourquoi, si l'on veut être renseigné sur la poire d'Angoisse, il sera vain de feuilleter les catalogues des pépiniéristes. Il faut s'adresser aux philologues, ouvrir les *Mélanges* offerts, au mois de mars dernier, par ses élèves et amis, à notre éminent compatriote, le professeur Antoine Thomas, et y lire un article de M. Edmond Faral sur notre fruit, article savoureux comme la poire que trouva le paysan d'Angoisse et dont des descendantes ignorées ont peut-être encore mûri, cet automne, aux jardins du village.

(15 novembre 1927).

LES VOYAGES DU CITOYEN LAVALLÉE

Le peu qu'on sait de la vie de Joseph de Lavallée, né à Dieppe en 1747, montre un de ces esprits brillants, toujours en mouvement, formés par les doctrines de l'Encyclopédie, dont la Révolution surexcita l'activité. Il entra dans l'armée, devint capitaine au régiment de Bretagne-Infanterie, donna sa démission et se fixa à Paris pour faire de la littérature. Tous les genres l'attirèrent. En 1788, il publie un roman, *Cécile*, et un livre au titre tapageur, *Le nègre comme il y a peu de blancs*, que suivent, en 1790, *Les dangers de l'intrigue*, puis un *Tableau philosophique du règne de Louis XIV*, qui ne fit pas oublier celui de Voltaire, et un enthousiaste hommage aux temps nouveaux avec *La vérité rendue aux lettres par la liberté*. Il s'essaie au théâtre et aligne les alexandrins d'une tragédie, *Mantius Torquatus*, jouée en 1796. L'année suivante, il est journaliste, mais la *Semaine critique*, qu'il a fondée, n'a que 33 numéros. On pourrait citer bien d'autres travaux de lui, sans parler de celui qui va nous occuper spécialement. Sous l'Empire, il est chef de division à la Chancellerie de la Légion d'honneur. Avant de servir Napoléon, il avait été un républicain ardent, et à la Restauration il était doublement marqué pour l'exil : il alla à Londres et y mourut en 1816 : sa dernière œuvre fut un poème, *L'art théâtral et les saisons*, paru l'année même de sa mort.

Lavallée — à la Révolution, il avait abandonné la partie — ses vers et sa prose seraient totalement oubliés si, de 1792 à 1794, il n'avait mené à bien, en collaboration, une entreprise importante qui aboutit à quatorze volumes in-octavo, ornés de gravures et de cartes, intitulés : *Voyage dans les départements de la France par une société d'artistes et de gens de lettres*. Moins d'ouvriers

y avaient travaillé que ne l'affirmaient le titre, car certains volumes précisent que les auteurs sont le citoyen Lavallée pour le texte, le citoyen Louis Brion père, géographe, pour les cartes, et le citoyen Brion fils pour les illustrations. De fait, les divers fragments de ces *Voyages* que nous connaissons présentent trop d'unité dans la rédaction, trop de similitude de procédé dans les images pour qu'on ne voie pas que Lavallée et les Brion faisaient à eux trois toute la « société », au moins pour une partie de la publication.

De si copieux ouvrages ne subsistent pas d'ordinaire, en beaucoup d'exemplaires complets. Les bouquinistes, gens industriels, découpent adroitement en tranches départementales ceux qu'ils trouvent. Une amicale attention du docteur Octave Claude, habile chercheur de vieux papiers, m'a mis récemment en mains quatre de ces tranches : Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne et Creuse. Si les gravures et les cartes des Brion ne sont pas ignorées des collectionneurs d'estampes, le texte de Lavallée est assez peu connu ; il n'est cependant dépourvu ni d'intérêt, ni de saveur.

**

Ces « voyages » ont-ils été réellement effectués et l'équipe a-t-elle parcouru tous les départements qu'elle a décrits, ou a-t-elle travaillé sur des renseignements et des documents qu'elle se procurait ? Je crois qu'il y a certitude qu'elle a vu, peut-être rapidement, nos régions, et il est probable qu'il en fut de même pour les autres parties de la France. Les images de Brion fils ne sont pas des modèles d'exactitude, mais, en son temps, on n'avait pas le souci du document pour l'illustration ; on se contentait d'a peu près

Ses gravures viennent de dessins sommaires, croqués sur place et développés avec fantaisie. Dans ce que dit Lavallée, il y a une note personnelle sur l'aspect des villes, des détails d'ordre agricole ou industriel qui supposent un contact direct avec le pays. Ce n'est pas, d'ailleurs, ce qui remplit uniquement les notices. L'histoire, prise à des sources locales comme aux ouvrages généraux, a fourni une « copie » abondante. Mais le « Voyage dans les départemens » n'a pas été seulement un voyage dans les livres. Ses auteurs ont couru la poste sur les grandes routes. Quelles impressions donnèrent-elles, de notre côté, au citoyen Lavallée ?

**

« Le sang y est beau presque partout. Les femmes y sont charmantes. C'est un des pays où l'on pousser le plus loin le goût de la danse... » Cette gracieuse appréciation s'applique à la Dordogne, et c'est sans doute parce qu'il eut trop de regards pour les jolies Périgourdines et leurs danses que Lavallée se contenta d'un coup d'œil un peu sommaire sur le Périgord. La beauté de la vallée de la Dordogne ne paraît pas l'avoir frappé. Il n'a jamais rien vu « de plus aride, de plus rocailleux, de moins fertile, que les environs de Périgueux ». Seule la campagne de Montignac et d'Excideuil mérite une mention, parce qu'elle est « plus fertile ». Au chef-lieu, ville « généralement assez mal bâtie », il a attentivement examiné les monuments, décrivant avec soin les ruines gallo-romaines, la tour de Vésone et Saint-Front, dont la majesté l'impressionna. Son diagnostic archéologique n'était pas très sûr. Il date du neuvième siècle ce vaste édifice, l'un des plus curieux et des plus anciens de l'Aquitaine », et, quand il arrive à Sarlat, il affirme péremptoirement que la ville « n'offre rien en monuments qui puisse intéresser les arts ». L'activité de Bergerac et de ses industries lui plut. Nontron, Belvès et Mussidan lui semblaient « de peu d'importance ». Le Périgord le frappa par une allure générale de pauvreté. Avec quelques phrases sur les mines de fer, quelques autres sur les truffes, quelques anecdotes d'histoire locale, la lutte légendaire de

Montpazier et de Villefranche, le dramatique récit d'un massacre d'officiers du régiment d'Enghien à Sarlat, la notice n'était pas remplie. Restaient heureusement les grands hommes : Montaigne, Brantôme, Fénelon, etc.. Lagrange-Chancel permirent les développements complémentaires. Mais si, en cette province, Lavallée ne creusa pas son sujet, les Périgourdins ne purent se plaindre de lui. Il n'eut pas d'éloges que pour leurs femmes : « Les habitans de Périgueux sont infiniment aimables. A leur hospitalité et leur amour pour les étrangers on s'aperçoit peu qu'ils ne sont pas riches. Ils ont de la gaieté, de la vivacité et de la finesse dans l'esprit. »

**

L'entrée dans la Corrèze, en venant du côté du Cantal, fut pour Lavallée une sensation sévère : « Un climat froid, un terrain inégal, un sol ingrat, suffisant à peine à quelques chétives moissons d'orge, de seigle et de sarrazin, des forêts de châtaigniers dont le fruit fournit à l'homme une nourriture insipide et malsaine, tel est le pays... » Tulle est une ville déplaisante, Turenne un « misérable bourg ». Brive ne le séduit pas davantage avec « ses rues étroites, tortueuses, sales et infectes ! » Il en sort et l'humeur change. « Des promenades délicieuses l'environnent » ; on y suit des routes bien entretenues, bordées d'arbres magnifiques. Quand il arrive à Uzerche, « infiniment riante », il en trace cet exact tableau : « Ses toits d'ardoise, le joli groupe qu'elle forme sur la montagne où elle repose, la fraîcheur que les ondes de la Vézère entretiennent sur le paysage des environs rendent le point de vue aussi gai que pittoresque. » A mesure qu'il a parcouru la Corrèze, on sent que son impression première s'est modifiée. Il indique quels efforts y seraient à faire en agriculture, ce qui subsiste des impulsions données par Turgot. Il réunit quelques indications assez précises sur les industries, sur le haras de Pompadour. La Corrèze a beau avoir parmi ses hommes célèbres le cardinal Dubois, à qui Lavallée dit son fait vertement, il la quitte

sur une note de sympathie. Des ses monuments, il n'a gardé qu'un souvenir dédaigneux. La cathédrale de Tulle ne se distingue que par la hauteur de sa tour ; il n'y a rien à voir à Beaulieu et il a souri quand on a prétendu, à Brive, lui faire admirer le collège, qui n'a vraiment « rien d'extraordinaire ». Il réservait son enthousiasme pour Limoges, où nous allons le retrouver après qu'il eut vu la Creuse.

• •

Plus favorisé que nous ne le fûmes en cette année 1927, le citoyen Lavallée pensa périr de chaleur dans la Creuse, où il trouva une température « au moins égale à celle que l'on ressent dans les départemens des Bouches-du-Rhône et du Var. » Mais on lui dit que le froid s'y faisait aussi sentir « avec une violence excessive », d'où il tira la conclusion assez inattendue que l'opposition des saisons expliquait l'absence des vignes sur un sol qui lui paraissait cependant singulièrement propre à cette culture. Après cette observation, quelques mots sur les céréales, seigle et avoine, que pouvaient produire « les terres graveleuses et argileuses des montagnes », sur l'excellence des pâturegnes des vallées, l'économie agricole eut sa part faite ; le voyageur donna toute son attention à la vieille industrie marchioise des tapisseries.

Felletin le déçut ; il trouva sa production médiocre et dégénérée. Aubusson, au contraire, eut des compliments. Les Gobelins mis à part, sa manufacture est « la plus célèbre de la République par la beauté de ses ouvrages ». Le travail s'y fait un peu trop rapidement et l'on n'y peut donner aux sujets d'histoire le temps nécessaire ; on s'y contente des scènes de genre et « l'on y excelle dans les verdures, les chasses, les animaux, les arabesques ». Entre temps, Lavallée examina avec curiosité, à Aubusson, une « machine très ingénieuse », au moyen de laquelle un seul homme pouvait retardre à la fois 40 écheveaux de soie.

Le pittoresque aspect de Felletin et d'Aubusson lui a totalement échappé ; il n'en dit pas un mot. Il nota la petitesse de Guéret, mais vit la ville « bien percée, agréablement

bâtie ». Ses fontaines, l'excellence de leurs eaux, le frappèrent et il loua cet ornement du chef-lieu comme l'avait fait, en latin, le jurisconsulte Cailliet au xvi^e siècle, et comme devait le faire, plus tard, une jolie phrase de George Sand. La mention de Bourganeuf ne fut qu'un prétexte à raconter l'histoire de Zizim, qu'avait précédée celle de Pierre d'Aubusson. Les mines de charbon du département, les eaux thermales d'Evaux furent brièvement signalées et Lavallée gagna Limoges par St-Léonard.

• •

La verdure du Limousin l'enchaîna. Dans les châtaigneraies, près des étangs, il gouta « une fraîcheur, une élégance, une poésie » que possèdent à peine les riches vallons de la Loire et de la Seine. Leur charme lui cacha la rudesse du sol et le rendit plus indulgent qu'il ne l'avait été, dans la Corrèze, pour la terre granitique. Ainsi bien disposé, il fut presque enthousiasmé, quand, du haut du côteau, Limoges lui apparut en amphithéâtre sur la rive de la Vienne, entouré de prairies, de vignobles et de « maisons de plaisir ». Il trouva le coup d'œil délicieux et la ville agréable, malgré ses rues trop en pente et trop étroites.

La fontaine d'Aigoulène, la promenade d'Orsay, les allées de Toury, la maison commune en construction, la place Dauphine, n'eurent que des épithètes louangeuses, et cet homme qui n'avait regardé ni Saint-Martin-de-Brive, ni Beaulieu, ni aucune église de la Creuse, s'extasia devant l'église de Saint-Martial encore debout et la cathédrale, dont « les ornemens gothiques sont étonnans et admirables ».

Il s'arrêta longuement aux souvenirs artistiques et archéologiques, déplora, en termes grandiloquents, le vandalisme stupide qui avait détruit les arènes, parla assez congruement de l'émaillerie champlevée et peinte, rappelant l'habileté des artistes, dont il ne cite que Léonard Limosin, et la diffusion de leurs œuvres.

Si le commerce de Limoges est sombre, c'est aux guerres, pense-t-il, qu'il faut attribuer son arrêt. Au croisement des routes de Paris à Toulouse et de Lyon à Bor-

deaux, la ville est fort bien placée, mais elle aurait besoin de communications par sa rivière, rendue navigable. Elle prendrait alors son essor, car « son peuple a toutes les qualités requises pour le commerce », l'activité, l'intelligence, l'invention et l'esprit d'économie. Lavallée n'ignore pas qu'on reproche aux Limogeauds d'exagérer cette dernière qualité et d'être avares. Il les a trouvés trop prévenants, trop hospitaliers, pour ne voir dans leur parçimonie que l'exagération d'une vertu.

On ne pouvait être plus aimable. Il le fut moins à Bellac, qu'il qualifie de « triste village trainant une orgueilleuse misère ». Saint-Léonard eut des éloges pour ses fabriques de papier et de drap, mais Lavallée ne mentionne même pas son église. St-Yrieix fut gratifié de quelques renseignements sur la porcelaine et le kaolin. La serpentine de La Roche-l'Abeille amena quelques indications aigres-douces sur le duc des Cars, qui l'avait employée dans son « château gothique ». La Haute-Vienne avait été, en somme, assez complètement étudiée.

Après avoir lu ces notices de Lavallée, on le juge homme intelligent, très cultivé, saisissant vite ce qu'il aborde ; impulsif aussi. Cette tournure s'accommodait bien à une étude de fort ample, comme celle de tout le territoire français ; elle y a mis de la variété. Malgré l'unité de plan, ses notices sur quatre départements se touchant ont chacune une physionomie. Nonchalant dans la Dordogne, un peu après dans la Corrèze, Lavallée est en plus grande sympathie dans la Creuse, et surtout dans la Haute-Vienne. La couleur du temps a peut-être influé sur son humeur et il a aussi trouvé dans ces deux derniers départements, mieux que dans les autres, un aliment à ce qui paraît avoir été sa curiosité la plus éveillée, l'industrie et le com-

merce. Ce Parisien ne parlait d'agriculture que par devoir.

Quand il rapporte des faits historiques ou qu'il trace une biographie, il tire parti de ses lectures avec adresse et clarté et sait unir les détails locaux à des généralités, sinon avec impartialité — il a des partis — au moins avec méthode. En art, il n'a guère de discernement ; tantôt il admire, tantôt il méprise, sans qu'on en saisisse d'autres raisons que de banales, venant par exemple, comme à Saint-Front de Périgueux, de la grandeur de l'édifice, ou à Brive, à Sarlat, devant les jolis détails de la Renaissance, de l'ignorance totale de cette période. Comme excuse, il avait l'incompréhension générale de son époque pour ce qui n'était pas art classique ; s'il avait rencontré des architectures du XVII^e siècle, il les eut peut-être mieux jugées.

C'est un homme de la Révolution. Il lui plaît de savoir ce qu'elle a été où il passe ; violente dans la Dordogne, calme dans la Creuse, et il le note. De ce côté, il est dominé par la passion antireligieuse : il saisit toutes les occasions de l'exprimer avec une conviction qui devient facilement comique quand il raconte que les prêtres venaient voler, la nuit, les ex-voto que les fidèles déposaient, le jour, dans les églises, ou qu'au moyen-âge ils ne savaient pas lire le breviaire.

Mais ni cela, ni la longueur, parfois excessive, de ses développements historiques, n'empêche que la lecture de ses voyages ait de l'attrait. Il a souvent des vues très justes ; ainsi, il a exactement expliqué le lien étroit des départements limousins. Il écrit bien, sans trop d'emphase dans ses périodes, qui même ont souvent de l'élégance. Son travail est incomparablement supérieur aux compilations qui l'ont suivi, comme le *Guide pittoresque du Voyageur*, de Didot, ou la *France pittoresque*, d'Abel Hugo. Quelques pages du citoyen Lavallée seraient à leur place dans des Anthologies de nos départements.

La Duchesse et le Gendarme

Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1797, deux voitures, escortées de gendarmes, sortaient de l'Elysée et en rejoignaient d'autres, également escortées, à la barrière d'Enfer. Le convoi se dirigeait vers l'Espagne et contenait des personnes de marque : le vieux prince de Conti, la duchesse d'Orléans et la duchesse Bathilde de Bourbon, mère du duc d'Enghien. Ces survivants de la famille royale avaient réussi, jusqu'à, à rester en France, mais, à la suite du 18 fructidor, le Directoire avait ordonné leur expulsion. Ils mirent quelques semaines à atteindre les Pyrénées et, en ce qui concerne au moins la duchesse de Bourbon, le voyage ne manqua pas d'originalité. M. G. Lenotre en a fait un chapitre de ses inépuisables et charmantes *Vieux papiers, vieilles maisons*, qu'il vient de publier dans le *Temps*. Un détail amusant y est à glaner pour le Limousin.

Dans la berline de la duchesse de Bourbon avaient pris place sa dame d'honneur, Julie de Sérent, et une femme de chambre. L'autorité fut prudent, au dernier moment, d'y faire entrer, pour mieux assurer leur garde, un représentant de la gendarmerie. Il se nommait Michel Ruffin et avait 23 ans. Au petit jour, la duchesse et ses compagnes constatèrent avec satisfaction son attitude timide et réservée : il était joli garçon et les trois dames prirent vite leur parti de vivre à côté de lui jusqu'à la frontière espagnole. Les malheurs de l'exil effaçaient l'inégalité des conditions et la duchesse trouva naturel que Mme de Sérent et la femme de chambre prodiguent, en même temps qu'elle, leurs agaceries au beau gendarme. Mais, comme il convenait, ce fut la duchesse qui l'emporta. Le récit de cette aventure se trouve, gaillardement conté, dans la correspondance qu'elle entretint longtemps avec Ruffin, son

« bon ange », disait-elle, et qu'elle publia à Barcelone en 1812. Ce n'est pas une des moindres extravagances de sa vie qui en eut beaucoup.

Ses 47 ans sonnés en 1797 lui avaient laissé du charme ; elle était gaie, gracieuse, fort libre en ses propos et elle éblouit le jeune homme. A Limoges, où l'on arriva le huitième jour, elle affirma qu'elle avait déjà un peu « mis de côté la vertu sévère qui la caractérisait alors ». A Brive l'amourette était épanouie.

Homme débonnaire, le chef d'escadron Bergeron, qui commandait le convoi, laissait quelque liberté à ses prisonniers. Il leur permettait de descendre de voiture et de faire à pied, quand ils en avaient envie, une partie du trajet. L'étape conduisant à Brive fut longue. Quand on approcha de la ville, la nuit arriva, nuit douce, sous un magnifique clair de lune. La duchesse attendrie voulut finir la journée par une promenade sentimentale. Avec « le bon ange », elle abandonna le carrosse et ils partirent, se donnant le bras. Les voitures les devancèrent. Des noyers bordaient la route. Le galant sbire gaule des noix, les écale et la duchesse les croqua. « Je me souviendrai longtemps de Brive-la-Gaillarde », dit Ruffin ; jamais ville ne m'a paru si séduisante, et elle sera désormais mon point de comparaison avec tout ce qui me paraîtra agréable ». Bien des années après, cette troublante soirée est encore présente à sa mémoire : « Je m'en souviendrai jusqu'à mon trépas », écrit-il à la duchesse. Cette impression de voyage, dans l'automne déjà méridional de la campagne de Brive, peut bien s'inscrire en marge des notes d'autres passants, plus précises, mais moins idylliques, qui nous ont été conservées.

(11 octobre 1927).

Une Elève de madame Lafarge

A côté de Riguepeu, hameau du Gers proche de Vic-Fézensac, habité, au temps du roi Louis-Philippe, un original vieillard, Henri Lacoste. Sa maison de famille, quoique bien simple, tranchait avec les chaumières voisines, et on l'appelait le château Philibert, ou Philibert tout court, du nom d'un de ses frères, qui l'avait possédée avant lui. Riché, madré, avari, plaideur, Lacoste avait gardé une certaine gaité, l'habitude des plaisirteries salées et un goût assez vif pour le cotillon. Devenu veuf à 67 ans, il en avait près de 70 quand l'idée lui vint de se remettre avec une jeune fille de 22 ans, sa propre petite-nièce, Euphémie Vergez.

Avait-il lu Molière ? Comme Arnolphe, il avait fait éléver son Agnès, payant toutes les dépenses de son instruction dans un couvent de Tarbes. Elle était jolie fille et gracieuse, sans aucune fortune. Elle accepta la main du barbon, et Philibert eut sa nouvelle châtelaine. La vie y fut pour elle solitaire et maussade. Le mariage n'avait naturellement rien changé au caractère et aux habitudes de Lacoste, et la jalouse était venue s'ajouter à ses défauts : Euphémie était tenue à la chaîne et il savait lui faire entendre que s'il était mécontent d'elle, il révoquerait le testament qui l'avait instituée légataire universelle.

Le 16 mai 1843, Lacoste se rendit à la foire de Riguepeu et but un coup de vin chez l'instituteur, Joseph-Odilon Meilhan, un homme de son âge, ancien aide-pharmacien, qui, après une existence agitée et hésitante, vivait en ce village assez misérablement. Un malaise presque immédiat saisit Lacoste. Il rentra au château pour s'aliter. Sa femme, prétextant que les bruits de la maison le fatiguerait, le fit installer dans une pièce isolée. Pendant les

six jours que dura sa maladie, elle ne laissa personne l'approcher ; seule, elle prépara les boissons par lesquelles il pensait calmer sa soif et ses souffrances, et des soins répugnans qu'il lui fallait donner, seule elle faisait disparaître les moindres traces. Il y avait un chirurgien à Vic-Fézensac ; elle ne l'appela pas et se contenta de lui envoyer un « Mémoire à consulter », pour qu'il donnât une consultation écrite. Lacoste agonisait quand elle fit venir un chirurgien de Tudelle et il était mort quand arriva un médecin.

Elle le pleura rapidement et alla s'installer à Tarbes, y menant grand train. On se serait peut-être contenté de trouver son veuvage un peu trop joyeux, si des propos de l'instituteur Meilhan et l'ostentation avec laquelle il montra beaucoup plus d'or qu'il n'avait coutume d'en posséder n'avaient fait naître des soupçons sur la mort de Lacoste. Une instruction fut ouverte ; on fit l'autopsie des restes du vieux mari, ils contenait de l'arsenic en abondance.

Euphémie et l'instituteur Meilhan furent inculpés d'assassinat. On accusait Meilhan d'avoir commencé l'empoisonnement en mettant la drogue dans le vin qu'il avait servi à Lacoste, la veuve, instigatrice du crime, d'avoir achevé l'opération. L'affaire fit grand bruit. Mon vieil ami, Pierre Bouchardon, vient de la raconter dans un de ces récits lumineux et attachants où il est passé maître. (*Madame Lacoste, Souvenirs inédits ; les Œuvres* libres, n° 73.)

Le procès, devant la Cour d'assises du Gers, fut extraordinaire. On avait arrêté aisément Meilhan, mais on n'avait pu mettre la main sur la veuve, qui, à la première alerte, s'était habilement cachée. Le jour de l'audience, elle vint, en toilette élégante,

gante, au bras de son avocat, se constituer prisonnière. Une bonne humeur méridionale anima les débats, que dirigeait un magistrat au nom pittoresque, le conseiller Donnodevie. Des jurés avaient fait assœur à côté d'eux leurs enfants qui piaillaient. Tout le monde parlait patois, président, avocats et témoins. Les experts furent très affirmatifs et dosèrent le nombre important de milligrammes d'arsenic que contenait le cadavre de Lacoste ; la défense expliqua que le défunt avait un goût inmodéré pour la liqueur de Fowler, qu'il croyait utile à sa santé. Après cinq jours de bavardages, les deux accusés furent acquittés.

La passionnante affaire Lafarge était encore présente dans toutes les mémoires. On l'avait évoquée à l'audience et le président avait demandé aux experts de comparer les résultats de leurs analyses à ceux qui avaient été si ardemment discutés devant la cour d'assises de la Corrè-

ze. De sa prison de Montpellier, Mme Lafarge avait suivi, on devine avec quel intérêt, ce procès qui faisait, par tant de côtés, revivre le sien. Quand il fut jugé, elle écrivit dans ses Mémoires : « Mme Lacoste a été acquittée : mon ombre l'avait défendue !.. C'est récompenser mon martyr que d'en rappeler le souvenir pour faire éclore un bienfait... » Il se peut qu'Euphémie Lacoste ait été coupable, contrairement à ce que pensèrent Mme Lafarge et les jurés d'Auch, mais si le souvenir du drame du Glandier a pu lui donner l'idée de son crime, il ne lui valut pas son acquittement, apparemment. Elle le dut plutôt à une astuce prudente et silencieuse, dont la romantique Marie Cappelle n'avait pas été capable. Son affaire ne connaît pas la célébrité et elle a emporté son secret au couvent des Filles repentantes, où, après avoir gaspillé la fortune du maître de Philibert, elle alla finir sa vie.

Un Cercle au Blanc en 1818

Le 11 janvier 1819, les bons bourgeois du Blanc inauguraient le Cercle qu'il avaient fondé, avec la permission de M. le Préfet de l'Indre. En compulsant les dossiers inédits de la série F 18 aux Archives nationales pour son curieux article sur les Cabinets de lecture, (*Revue des Bibliothèques*, 1926), M. Tirol a découvert les statuts de cette association, qu'il n'a pas hésité à qualifier de « délicieux », et il en a transcrit ou résumé les articles essentiels.

Cinquante-quatre personnes composaient le Cercle, dont la cotisation était fixée à 20 francs par an. La direction était confiée, si l'on peut dire, à des triumvirs, car le bureau ne se composait que de trois personnes : l'archiviste-conservateur remplissant le rôle de président, le trésorier et le secrétaire.

L'objet principal de ce « Salon de lecture » — le Cercle avait ce nom officiel — était de mettre à la disposition des sociétaires quelques revues et gazettes. La vieille province ne fournissait guère d'abonnements individuels aux publications périodiques, dont le prix était assez élevé, et l'esprit d'économie trouvait son compte à la lecture collective. Le « Salon » du Blanc offrait à ses adhérents, pendant toute l'année, le *Journal du Commerce*, la *Minerve* et le *Conservateur*. Les débats parlementaires, quoiqu'ils fussent moins variés et plus calmes que ceux de notre temps, passionnaient sans doute déjà des lecteurs, car le Salon était abonné au *Moniteur*, mais pour six mois de l'année seule-

ment, « de façon, dit le règlement, qu'on le reçoive pendant toute la durée de la session des Chambres ».

On avait le dessein de constituer une bibliothèque. Les débuts en étaient sérieux et modestes : ce que contenaient ses rayons ne pouvait pas troubler les têtes : le trésorier était autorisé à acheter le *Dictionnaire de l'Académie*, un *Dictionnaire géographique*, une carte de France et une « carte générale de chaque partie du monde », plus l'*Almanach royal*.

Mais la lecture ne suffit pas à occuper tous les moments de liberté ; d'honnêtes jeux sont permis à ceux qui fréquentent le Salon. Si le règlement les garde des tentations qu'offrent les jeux de hasard en les interdisant tous, il leur laisse le choix entre la bouillotte, l'écarté, la bête ombrée, l'impériale, le piquet, le reversis et le boston pour de sages parties où les enjeux sont limités à des sommes qui ne ruineront pas les familles : cinquante centimes, par exemple, pour l'écarté, et vingt-cinq pour la bête ombrée. Pour les échecs, le tric-trac, les dames et les dominos, passe temps qui déclinent le gain, l'entraînement n'est pas à craindre ; l'enjeu y peut être *ad libitum*, dit le règlement.

Le local du Salon restera de bonne compagnie : défense d'y fumer, défense de faire apporter des rafraîchissements ». Cette sévérité de régime sec n'admet qu'une exception pour « les verres d'eau sucree ».

Voilà qui est assez austère, et il semble que les épouses des membres du Cercle n'avaient pas de

quoi s'inquiéter quand l'heure de l'impériale ou du tric-trac sonnait à l'horloge municipale. N'avaient-elles pas cependant à redouter le billard ? En prévoyant ce jeu auquel ils réservaient une salle, les fondateurs du Cercle l'avaient mis en marge de leur stricte discipline : autour du billard on pouvait fumer

et se rafraîchir à sa guise. Peut-être quelque demi-solde, ami du cigare et du punch, y montrait-il son adresse en contant ses campagnes et ses bonnes fortunes aux bourgeois du Blanc, comme faisaient à Issoudun, en cette année 1819, les habitués du Café Militaire qu'a évoqués Balzac dans *La Rabouilleuse...*

Casanova et le Pacha Bonneval

Ayant quitté l'état ecclésiastique, auquel il se sentait peu enclin, Giacomo Casanova, jeune et fringant, pensa que le métier militaire était sa voie. Il entra au service de sa patrie, la Sérénissime République de Venise, comme enseigne au régiment Bala, qui tenait garnison à Corfou. Mais les îles ionniennes n'étaient, dans ses projets de voyage, qu'une étape. Il voulait aller chez le grand Turc et visiter Constantinople. Un peu d'intrigue lui procura la recommandation de l'illustre sénateur Vendramin auprès du chevalier Venier, qui se rendait à Constantinople en qualité de « bailo », c'est-à-dire d'ambassadeur. Le chevalier promit de prendre Casanova à son passage à Corfou.

Il tint parole. Le vaisseau de guerre qui portait l'ambassadeur s'arrêta une semaine à Corfou et Son Excellence daigna inviter l'enseigne à embarquer avec le rang d'adjudant, parmi sa suite militaire. Quelques jours après, on était à Pétra, au palais de Venise. Il faisait très chaud. Le chevalier Venier partit avec ses collègues — car l'ambassade comprenait plusieurs bailes — pour une maison de campagne, recommandant au jeune Casanova d'être prudent et de ne pas sortir sans être accompagné d'un janissaire. La première visite du petit adjudant fut pour un Limousin.

..

Ce n'est pas parce qu'il était Limousin que Casanova allait le voir assurément. Le cardinal Acquaviva lui avait donné un lettré d'introduction pour le pacha de Caramanie, et ce musulman de marque se trouvait être Charles-Alexandre, comte de Bonneval, né au château de Coussac, le 14 juillet 1675.

Il y a eu, au XVII^e siècle, bien des

existences extraordinaires. Celle de ce gentilhomme limousin, de haut rang, est une des plus étonnantes. Son intelligence remarquable, sa bravoure, en firent un général et un organisateur de premier ordre. Son caractère indomptable lui fit abandonner son pays, qu'il avait glorieusement servi dans les armées de Louis XIV, pour passer au service de l'Autriche, après quoi il avait bruyamment rompu avec l'Empereur, s'était fait Turc et, devenu pacha, dressait les sujets du Sultan à combattre les chrétiens. Un séjour de deux ans à Venise, entre son départ de l'Autriche et son installation en Turquie, lui avait valu des relations avec des personnages italiens. Il était à Constantinople un trait d'union entre les Orientaux et les Occidentaux, recevant fort bien les hôtes de passage que sa célébrité ou le désir d'un appui conduisaient chez lui. Il accueillit avec bonne humeur ce protégé du cardinal Acquaviva.

Casanova vit, de suite, qu'il n'était pas chez un vrai Turc. L'appartement était meublé à la française et le gros homme souriant, qui fit quelques pas au devant de lui, portait des habits de bonne coupe aussi à la française. Loin d'avoir emprunté aux musulmans leur gravité dédaigneuse, il avait gardé le ton le plus enjoué. Son premier mot fut pour marquer ironiquement le plaisir qu'il avait, devenu infidèle, à obliger l'envoyé d'un aimable prince de l'Eglise, puis il proposa à Casanova de lui faire connaître quelques-uns de ses amis turcs et le pria de venir dîner chez lui tous les jeudis. On fit le tour de la maison. Par un beau jardin, le jeune homme fut conduit à la bibliothèque. Une vaste pièce était garnie d'armoires à grillages voilés de rideaux. Le pacha en ouvrit une et jouit de la stupéfaction

tion de son visiteur : sur les rayons sont placés, non des livres, mais des bouteilles de bon vin, et Bonneval d'expliquer gaiement qu'il y a, quand on sait s'y prendre, des accommodements avec la loi du Prophète. On cause de Venise. Bonneval demande des nouvelles de gens qu'il y a connus ; il veut savoir ce qu'on y pense de lui. Comme Casanova lui dit qu'on le plaint de s'être fait musulman, il répond qu'il ne sait pas plus le Coran qu'il n'a su l'Évangile, qu'il porte le turban ainsi qu'un uniforme, et que si les Juifs lui eussent offert le commandement de cinquante mille hommes, il eut été faire le siège de Jérusalem...

**

Casanova sortit enchanté de chez le pacha. Il revint, le surlendemain, prendre son premier dîner, préparé et servi à la française par deux compatriotes du maître de maison, devenus, eux aussi musulmans. Il y avait huit convives charmants. On pouvait boire, à son gré, de l'hydromel ou du bourgogne blanc. Casanova imita Bonneval et préféra le bourgogne. Il fuma du tabac d'Orient. Les amis du pacha lui firent fête. Yosouff-Ali l'invita à le venir voir et l'effendi Ismaël également. Chez celui-ci, il retrouva, quelques jours après, Bonneval dans un repas somptueux. Le vieil homme entendit, avec un inté-

rêt amusé, les impressions de l'ardent Vénitien sur le monde nouveau où il l'avait fait pénétrer. Bien des années plus tard, Casanova les raconta dans ses Mémoires : la danse de la « forlane » chez Ismaël avec une esclave italienne, la nuit où le clair de lune lui permit d'apercevoir les favorites au bain, le trouble que lui causa, chez Yosouff, une belle Grecque voilée, comment on le voulut marier avec Zalma ; d'autres histoires encore. A son habitude, il a dû enjoliver de quelques exagérations avantageuses le journal des semaines qu'il passa à Constantinople. Mais il dit certainement vrai quand il laisse entendre qu'il fut sympathique à Bonneval et qu'une cordialité réciproque marqua leurs adieux.

L'étonnant aventurier qu'était déjà Casanova ne pouvait que plaire au soldat sceptique dont la vie tumultueuse s'achevait si loin du manoir limousin de son enfance. Casanova garda du pacha un souvenir vivace qu'accentua peut-être un léger profit dont son hôte fut l'auteur indirect. Bonneval l'avait chargé de faire parvenir au cardinal Acquaviva une lettre amicale. Il s'acquitta de la commission. Le cardinal témoigna son contentement au messager en lui faisant présent de douze bouteilles de malvoisie et de douze bouteilles de scopolio. Casanova les but, à Corfou, en joyeuse compagnie.

La Bastille et Palloy le patriote

Sur le Champ-de-Mars, en 1832, Louis-Philippe passait en revue la garde nationale. Un vieil homme sortit des rangs, s'avanza vers lui et dit d'un ton assuré, en tendant un placet : « Si je suis Palloy, le patriote ». Le roi prit le papier et répondit par une phrase bienveillante. Le nom de Palloy ne lui rappelait rien ; il s'enquit et peu après une petite pension était accordée au solliciteur. Elle lui permit de finir doucement, à Sceaux, où il mourut le 19 janvier 1835, une existence qui avait été fort agitée.

Pierre-François Palloy était né à Paris en 1754. Ayant épousé, en 1773, la fille d'un maître-maçon, il travailla dans le bâtiment, et quand la Révolution arriva, il était entrepreneur bien placé, occupant plusieurs centaines d'ouvriers. Le 14 juillet 1789, dès que le bruit éclata que le peuple assiégeait la Bastille, Palloy y courut. Il raconta qu'il avait eu, dans l'assaut, un rôle d'importance : il avait tenté de sauver la vie du gouverneur de Launay, soustrait un innocent à la fureur de la foule, accompagné d'autres exploits héroïques encore. Inventions probablement, mais de peu d'importance au regard de la réalité du lendemain, car si les Parisiens avaient forcé la Bastille, c'est proprement Palloy qui, en fin de compte, s'en trouva le seul maître, de façon originale.

Le 15 juillet, sans ordres, sans autorisation, il y amena ses ouvriers et en commença la démolition. Jeter bas ces murailles était la conclusion si naturelle du drame du 14, que personne ne demanda à Palloy qui lui avait permis d'installer son chantier. Quelques jours après, il écrivit pour la forme, à la municipalité que « Palloy, patriote », se chargeait de faire place nette au lieu où le repaire des tyrans s'était dressé. On le laissa faire à sa guise.

Ce maçon était avisé : pendant qu'on égorgéait les défenseurs de la Bastille, il avait prestement imaginé une combinaison commerciale. Elle consistait à fabriquer des « souvenirs », avec les moellons, les bois et les ferrures de la prison. M. Rodocanachi, dans un intéressant article sur Palloy (*« Journal des Débats »* du 18 septembre 1937), raconte que la France et les colonies furent inondées de presse-papiers, d'encriers,

de socles de pendules, de boutons de manchettes fabriqués avec des débris dont le « patriote » garantissait l'authenticité.

Il paraîtrait sur le chantier, délivrait des laissez-passer pour qu'on pût le visiter et organisait une vaste publicité dans le monde officiel. En septembre 1790, il présente à l'Assemblée Nationale un « modèle de la Bastille », devant lequel s'extasia, en un discours pompeux, le député Bergeras Titon. Puis il annonce que « d'une Bastille il va en faire 83 » ; il y en aura pour tous les départements et comme un tel présent ne peut être porté qu'avec solennité, que Palloy ne peut aller partout, il réunit des commis-voyageurs et les baptise « Apôtres de la Liberté ».

Le programme fut exécuté et les « Apôtres » parcoururent la France. En novembre 1790, Heinier, l'un d'eux, était dans notre région. Venant de Châteauroux, il arriva à Guéret le 19 et fut reçu avec solennité par le Conseil général du département au complet. Personne n'avait voulu manquer le déballage des trois caisses plombées et peintes en bleu qui accompagnaient Heinier. La séance valait bien le dérangement. L'Apôtre sortit d'abord les pièces d'importance : modèle de la Bastille et dalle des cachots, avec une belle inscription en latin, puis un plan colorié, où s'établait le paraphe du « patriote », puis quatre tableaux. Le premier donnait l'image du tombeau où, par les soins et aux frais du sieur Palloy, avaient été placés « les cadavres trouvés dans la démolition ». Sur le second, on voyait un projet de pyramide commémorative ; sur le troisième, le roi couronné avait à ses côtés Bailly, maire de Paris, La Fayette et Palloy lui-même « encourageant le Peuple à considérer les colonnes de la Liberté qu'on aperçoit dans le lointain ». Réplique plus modeste, le quatrième figurait encore, le roi, Bailly et La Fayette, mais l'effigie de Palloy y était remplacée par des vers en l'honneur de l'Assemblée Nationale.

Eblouis ou simplement polis, les administrateurs de la Creuse s'extasièrent. Ils n'avaient pas tout vu. Au fond d'une caisse, il y avait encore un boulet de 48, une vieille cuirasse, une caloite de fer — le tout venant, bien entendu, de

la Bastille — et des livres reliés en veau plein : trois volumes de procès-verbaux de la municipalité parisienne *L'Histoire de la Bastille*, par M. Dufaux, et les mémoires du pauvre Lau de, en trois tomes. Palloy avait acheté des soldes chez les libraires.

On remercia Reinier; on le complimenta; on lui paya ses frais de voyage et il partit fort content pour Limoges, où il était le 22 novembre. L'importance de la ville lui parut justifier une mise en scène, inutile à Guéret. Il entra dans la salle du Conseil général précédé de musiciens bruyans, entouré de bâtauds et six grenadiers portaient sur leurs robustes épaules le modèle de la Bastille. Malheureusement l'accueil des administrateurs ne fut pas en accord avec cette pompe patriotique. Reinier trouva des visages maussades et n'entendit que de froides paroles. Le soir même il exhala son dépit dans une lettre à son patron, accusant le résident du Conseil général de la Haute-Vienne d'être « aristocrate comme personne ».

Les Limouzins avaient probablement flairé la comédie et ne s'étaient pas trompés, mais il fallut du temps pour qu'à Paris, Palloy apparut ce qu'il était : un farceur industrieux. Après le retour des « Apôtres », à qui il avait fait jurer de ne demander aux administrations aucune rémunération, on murmura que la consigne n'avait pas été toujours observée. Palloy étouffa ces histoires de province et frappa de grands coups. Il demanda avec tapage que la rue de la Platière prît le nom de Jean-Jacques-Rousseau et offrit le buste du

philosophe à l'Assemblée. Il organisa un service à la mémoire de Mirabeau pour lequel il lança quarante mille invitations. Il figura dans le cortège qui ramena Louis XVI de Varenne, dans la cérémonie du retour des cendres de Voltaire. Il devint encombrant et, un beau jour, à l'Hôtel de ville, le citoyen Cavaignac le dénonça en termes véhéments, le traita de Tartufe, d'intrigant, raconta qu'il n'avait jamais cherché que les gros profits par tous les moyens. Palloy fut arrêté. Il réussit à éviter l'échafaud. Ce fut ensuite l'obscurité et plus tard la misère.

Quelques musées de province conservent encore ses modèles, ses pierres et ses plans de la Bastille. Il y en a à Bourges, à Nevers, à Guéret. Ils font maintenant figure de documents historiques. A Tulle, les pierres qu'il envoya ont eu un sort original que nous avons appris le « Courrier du Centre » l'an dernier, dans son numéro du 14 juillet. Tout comme les sculptures de la cathédrale dont parlait ici le docteur Mazeiric, elles ont été utilisées par des Tuiliers économies pour construire des murs. Deux morceaux sont encore en place et il paraît qu'en des temps d'enthousiasme elles furent révérées ainsi que des reliques, par des dévots de la Révolution. Si l'ombre de Palloy a pu voir ce culte, elle y a trouvé une douce compensation aux amertumes que connaît « le patriote » pour avoir manqué de mesure dans son amour du gain et de la réclame.

(14 juillet 1928).

VIEILLES PIERRES

Carennac et l'Île de Calypso

En 932, sous le règne du roi Raoul, Frotard, vicomte de Quercy, et sa femme Adalbergue, après avoir pris l'avis de leur suzerain, Raymond, comte de Toulouse, donneront à l'abbaye de Beaulieu, pour le salut de leurs âmes et des âmes de leurs parents, l'église alors dédiée à saint Saturnin, dans le lieu que la charte appelle Carendenac. C'est la plus ancienne mention qu'on connaisse

monastère y fut édifié, prieuré, puis doyenné, qui ne disparut qu'à la veille de la Révolution. La sûre érudition du chanoine Albe en a écrit l'histoire. M. Armand Viré, qui connaît si bien toutes les vieilles pierres quercynoises, en a étudié les monuments. De leur collaboration est sorti un excellent livre (*Le prieuré-doyenné de Carennac*, Brive, imp.



CARENNAc (Lot)

de Carennac, ce bourg charmant du Quercy, dont les toits pittoresques se pressent, au pied du causse, sur la rive de la Dordogne.

Les moines de Beaulieu ne garderont pas longtemps l'église de Carennac, tante probablement d'avoir exécuté les charges de la donation qui leur avait été faite. En 1040, elle devint, avec le bourg, la propriété de la célèbre abbaye de Cluny. Un

Roche, 1914). Tout récemment, une jolie plaquette, remarquablement illustrée (*Carennac, prieuré-doyenné de Cluny*, Bergerac, imp. Nogué), due à la plume alerte de M. G. Védrine, a su dire tout l'essentiel sur Carennac, son passé, ses monuments et son charme, en quelques pages. Voici un heureux coin de France où toutes les curiosités du visiteur sont satisfaites.

On quitte la belle allée de platanes qui domine la rivière ; on fait quelques pas dans une petite rue et, serrée entre les maisons, l'église apparaît. En raccourci, elle va donner une saisissante leçon sur l'art du moyen-âge.

Elle s'ouvre par un portail du xii^e siècle, dont le tympan est garni d'une admirable sculpture. Au milieu, le Christ bénissant et tenant le livre est assis dans une gloire en forme d'amande. Les symboles des évangélistes l'accompagnent ; à droite et à gauche sont les Apôtres. Un rinceau, où la fantaisie de l'artiste a modelé de petits animaux, encadre cette page ; le symbolisme roman est paré de l'ornementation puisée dans les inspirations orientales. Nous ne voyons plus ce portail dans sa splendeur première. Une mutilation a détruit le bandeau qui en serrait l'ensemble et que garnissaient des figures d'animaux en fort relief. Tel quel, il est un des plus charmants morceaux de cette sculpture languedocienne, dont Cahors, Beaulieu, Souillac et Moissac marquent les étapes. Le vieux maître qui l'a fait a pu y inscrire son nom, « Gibertus », avec un légitime orgueil.

On entre et, dans la nef, dans les chapelles latérales qui s'adjoignent à l'édifice primitif, on a sous les yeux l'évolution du moyen-âge, allant de la coupole, des chapiteaux romans garnis d'entrelacs, de personnages fantastiques, jusqu'aux complications du style flamboyant. Mais, dans la pénombre, des formes, qu'on croirait humaines, surgissent. Ce sont les personnages de pierre que groupe la Mise au Tombeau. Joseph d'Arimathie et Nicodème soutiennent le corps du Sauveur dans un linceau. Eplorées, Marie, saint Jean, les Saintes femmes les entourent. Toute la sensibilité de la fin de l'art gothique, s'opposant au hiératisme du xii^e, se résume dans cette scène émouvante.

De tels édifices, garnis d'œuvres précieuses, sont des joyaux qu'il faudrait conserver avec un soin pieux. Mais la France mesure, avec parcimonie, aux monuments historiques les fonds qui devraient assurer l'entretien de ses richesses. Il pleut dans l'église de Carennac, et, à côté,

le cloître est dans un état de délabrement lamentable...

Près de l'église s'élève le château qu'on appelait le Doyenné, du nom du dignitaire de Carennac. Bâti au xvi^e siècle, il a de curieux restes de fortifications, car, en ces temps troublés, les monastères n'étaient pas toujours des asiles de paix ; ils subissaient des assauts et des pillages. Quelques témoins de son ancienne élégance ont survécu, plafonds à poutrelles peintes, culs-de-lampe, fenêtres et lucarnes délicatement sculptées, et l'on y peut évoquer une ombre illustre.

La famille de Salignac de La Mothe-Fénelon eut, en quelque sorte, dans son patrimoine, le doyenné de Carennac, durant le xvi^e et le xvii^e siècle. Le titre de doyen et les revenus du bénéfice, à partir de 1615, n'appartinrent qu'à des membres de cette famille. Le grand Fénelon, devint doyen de Carennac en 1681 et n'abandonna ce bénéfice qu'en 1695, quand il fut nommé archevêque de Cambrai.

Par une belle journée de printemps, il arriva à cheval de Sarlat pour prendre possession de son doyenné. Un gentilhomme, M. de Lagrange Rouffillac, le curé de Carennac, le prieur des moines, les fermiers étaient venus le chercher et lui faisaient escorte. On naviguait alors sur la Dordogne, et c'est au « port » que s'arrêta le cortège. Une salve de mousqueterie l'accueille. Fénelon met pied à terre. Les bateaux sont prêts pour la traversée de la rivière. Sur la rive gauche, les moines attendent le doyen et l'un d'eux le harangue. La foule acclame ce jeune prêtre au visage souriant. Il fend les rangs pressés pour gagner le château, où les consuls l'attendent et le haranguent à nouveau. Tous les détails de cette réception chaleureuse, Fénelon lui-même les consignés, sur un ton à la fois attendri et doucement railleur, dans une lettre qu'au lendemain de cette entrée solennelle il écrivait à sa cousine, la marquise de Magnac-Laval.

S'il ne fit à Carennac que des séjours brefs et espacés, il s'y plut certainement. Le paysage harmonieux qu'il contemplait de ses fenêtres, ou au cours de ses promenades, s'ac-

cordait bien à son goût mesuré. Mais il y aimait surtout l'île verdoyante qu'y enserre la Dordogne. Plus vaste qu'elle ne l'est maintenant, car les crues l'ont morcelée, elle s'appelait, indifféremment, l'île Barrade ou l'île Bourgnon, et appartenait au doyen. Maintenant elle a un nom poétique, c'est l'île de Calypso.

De quelle tradition ou de quelle fantaisie est venu ce nom ? L'île a une histoire, que M. André Lamandé a contée, l'an dernier, dans le *Temps*, histoire bien prosaïque, faite de procès devant le sénéchal puis devant le tribunal de district de Martel, de disputes sur son partage après qu'elle fut devenue bien national. Quand Pierre Moureau, le 30 thermidor an II, proposa à la municipalité de couper les beaux chênes qui l'ombrageaient, il parla de « l'île appelée Bourgnon ». Carennac ne pensait alors ni à Fénelon, ni aux nymphes. Mais le sorcier littéraire a agi. Quelques petits vers où Fénelon chanta ces bords de la Dordogne, une phrase de sa lettre à Madame de Magnac lui rappelant qu'elle connaît « la belle île », d'où partait la pétarade des coups de fusil, ne sont pas des preuves que *Télémaque* fut composé dans une tour du Doyenné, et que le fils d'Ulysse, conversant avec la déesse Calypso, apparut à Fénelon

en ces lieux. Mais il suffit qu'une tradition soit gracieuse ; il n'est pas indispensable qu'elle ait le banal appui de faits qui l'expliqueraient. Et peut-être celle-là a-t-elle la meilleure des cautions, voilée sous quelques phrases élégantes de *Télémaque* :

« La grotte de la déesse étoit sur
» le penchant d'une colline... On
» voyoit une rivière où se formoient
» des îles bordées de tilleuls fleuris
» et de hauts peupliers qui portoient
» leurs têtes superbes jusque dans
» les nues. Les divers canaux qui
» formoient ces îles sembloient se
» jouer dans la campagne : les uns
» rouloient leurs eaux claires avec
» rapidité; d'autres avoient une eau
» paisible et dormante... Les monta-
» gnes voisines étoient couvertes de
» pampres verts qui pendoient en
» festons. »

Ce n'était pas une île de la Méditerranée que Fénelon apercevait en imagination quand il écrivait ces lignes pour le duc de Bourgogne, son élève. Il pensait à des paysages français. Leur peinture a assez de traits quercynois et périgourdiens pour que, sans surprise, nous trouvions, à Carennac, l'île de Calypso.

(16 octobre 1927).

L'HÉBRARDIE

Sous le soleil d'août, on a traversé le Causse. L'ardente lumière augmente sa beauté, accentuant le relief des pierres qui percent le maigre sol, la couleur des herbes desséchées et des petits chênes, l'amplitude des horizons. Par une pente raide, on descend dans un profond sillon : c'est la vallée du Célé, affluent du Lot, au nom doux et chantant, qui pourrait convenir à une rivière romanesque, arrosant des paysages de bergeries, mais



L'Eglise et le Clocher d'Espagnac

qui se rencontre ici, dans un cadre grandiose et tourmenté. La route, qu'on prend à Cabrerets, pittoresque village, ombragé de platanes, remonte, en serpentant, le cours de l'eau, au pied d'énormes falaises presque perpendiculaires ; là et là, des pentes cultivées les interrompent, où apparaissent les charmants toits du Quercy coiffés du petit pigeonnier carré. Nous sommes dans « l'Hébrardie ».

Le nom n'est sur aucune carte. Il y a bien des siècles, on désignait par ce vocable une maison de Cajarc, aux bords du Lot. Par une ingénieuse transposition, M. Viré, un des érudits, dont les études vont nous servir de guide, l'a appliquée à la région qui, dans le passé, fut le domaine d'une grande famille seigneuriale, les d'Hébrard de Saint-Sulpice, domaine qu'ils gouvernèrent et protégèrent, où ils fondèrent deux monastères. Appellation très juste : quand on regarde de près, on constate que les fiefs importants ont créé, un peu partout, une vie locale, circonscrit de petits « pays », où les liens séculaires se révèlent encore à une observation attentive. L'Hébrardie s'étend sur le causse, à l'ouest et à l'est du Célé, comprenant tout ou partie des communes de Corn, Brengues, Espagnac-Sainte-Eulalie et Marcihac ; la rivière est son axe.

Peu de coins de France connaissent la bonne fortune d'avoir été étudiés comme celui-ci. Deux savants éminents, M. Armand Viré et le chanoine Albe, ont écrit sur cette partie du Quercy trois volumes, abondamment illustrés, qui sont des modèles de monographies méthodiques, où chacun des auteurs traitant sa spécialité, — M. Viré, la géologie et l'archéologie ; le chanoine Albe, l'histoire, — a épousé le sujet avec une compétence et une précision remarquables. Les deux premiers volumes, l'un sur *Mareilhac*, l'autre sur *Espagnac*, ont paru en 1924 ; le troisième, sur *Le Château de Saint-Sulpice et ses Seigneurs*, a pu être édité avant la mort récente, que déplore la science, de ce grand travailleur qu'était le chanoine Albe. Quand on a lu ces livres, la visite de l'Hébrardie est aisée.

Comme dans tout ce Lot, que la nature a si fantastiquement creusé et taraudé, les merveilles souterraines, grottes et rivières, abondent : grottes de Corn et des Brasconies, sources de

la Diège et de Saint-Sulpice, grotte de Brengues, grotte de Sainte-Eulalie. Mais les salles mystérieuses n'y offrent pas que le jeu étonnant des stalactites et des stalagmites. Les animaux disparus y ont laissé leurs ossements et, sur les parois, l'homme de l'époque magdalénienne a tracé d'un trait sûr ses admirables dessins de rennes et d'équidés mis au jour par les savantes découvertes de M. l'abbé Lemozi, dans la grotte de Sainte-Eulalie.

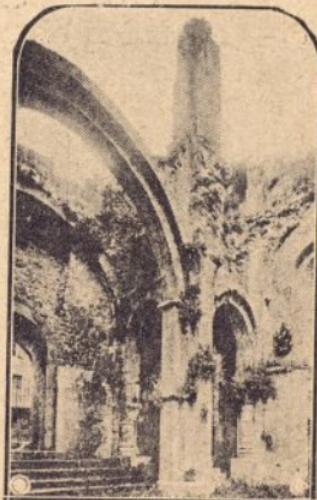
La période néolithique a semé le pays de dolmens, l'âge du bronze et l'âge du fer s'y révèlent par de nombreux débris. Gaulois et Gallo-Romains l'ont habité et quand le moyen-âge y éleva ses forteresses, — comme ce curieux « château des Anglais » de Brengues, collé au sommet de la roche, abrité par le surplomb et imprenable, — il établissait sa domination sur une terre que les générations humaines foulaien depuis bien des millénaires.

Les d'Hébrard, venant de Cajarc, s'installèrent, dans la vallée du Célé, sur une position centrale qui commandait la route. De leur château, bâti au xii^e siècle, agrandi, puis reconstruit luxueusement au xvi^e, il ne reste que des débris, où la perspicacité de M. Viré a pu retrouver les marques d'une vaste construction, habilement adaptée aux difficultés du terrain. Passé au xvn^e siècle dans la maison de Crussol d'Uzès à la suite d'une alliance, il cessa alors d'être habité par ses maîtres. La lente ruine résultant de cet abandon s'acheva à la Révolution. Au xix^e siècle, la branche agenaise des d'Hébrard acquit ce qui restait.

Le pendant des siècles, la famille d'Hébrard tint un des premiers rangs en Quercy, lui donna des sénéchaux, des gouverneurs, et plusieurs de ses membres occupèrent au loin de hautes situations. Au xvi^e siècle, Jean, baron de Saint-Sulpice, fut ambassadeur à Madrid et à Lisbonne. Les d'Hébrard étaient un peu chez eux dans la péninsule : au xiii^e siècle, Aymeric avait suivi au Portugal le roi Alphonse III et était devenu évêque de Coimbre. Deux petits-neveux lui succédèrent sur ce siège épiscopal. Beaucoup d'Hébrard furent d'Eglise, dans leur propre pays : Antonne, en 1576, était nommé évêque de Cahors et, à maintes reprises, on le voit diriger les monastères que leur

famille avait créés ou développés, Marciac et Espagnac.

De fondation très ancienne, l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Marciac était déjà puissante au xi^e siècle. Elle édifa une vaste et belle église au xii^e, que ruina la guerre de Cent ans et qui ne fut que partiellement reconstruite au xv^e. Cette partie reconstruite, d'un gothique un peu lourd, n'est pas sans intérêt, mais elle s'efface devant les restes de l'église romane à bas-côtés surmontés de tribunes. Les tracés en plein cintre, l'harmonie des proportions, la sobriété de la décoration enchantent. Quelques chapiteaux de la nef et du clocher, ceux de la salle capitulaire sont des morceaux excellents



Les ruines de l'ancienne Eglise de Marciac

de la sculpture de l'école languedocienne, pleine de souplesse et de mouvement. Sur l'une des faces du clocher, une curieuse maçonnerie de l'époque carolingienne, en « arêtes de poisson », est noyée dans le mur avec des débris de sculptures archaïques. L'art provincial du xv^e siècle a laissé dans deux chapelles des panneaux sculptés en bois, d'une facture assez gauche, mais qui ont de l'expression et où on

persistance de la tradition gothique, dans les attitudes et la composition, sont intéressant à noter.

Espagnac était un prieuré de l'ordre des chanoinesses régulières de Saint-Augustin. Là aussi, l'église primitive a été ruinée et réédifiée en partie, d'un gothique plus fin que celui de Marciac. Les ruines n'ont plus qu'un intérêt archéologique. Trois gisants, le sire de Calvignac, premier fondateur du prieuré, l'évêque Aymeric d'Hébrard, son second fondateur, et dame Elisabeth, la première prieure, reposent, au long de la nef, abrités sous des enfeux.

Devant ce que le temps a respecté du prieuré, auquel les religieuses avaient donné le nom de Val-de-Paradis, on a la délicate impression de cette grâce féminine qui savait parer même les demeures monastiques. Une toile de Jouy, d'un élégant dessin, fait le devant d'autel ; des angelots, aux figures enjouées, aux gestes un peu maniérés, décorent le rétable. Dans l'ancien appartement de l'abbesse, — la salle à manger du presbytère qu'ouvre si aimablement aux visiteurs M. l'abbé Moulènes, — un grand trumeau surmontant la cheminée Louis XV, montre un amusant décor chinois à per-

sonnages. Et ne serait-ce pas encore une fantaisie de femme que ce délicieux clocher, à tourelle en encorbellement, à toiture à huit pans, qui surgi, au détour du chemin, quand on arrive à Espagnac ?

**

Ainsi, dans la vallée du Célé, les traces des lointains ancêtres, les souvenirs historiques, les vieilles pierres, les œuvres d'art s'offrent au promeneur au milieu de magnifiques paysages qui animent joyeusement la vie rurale. On aimerait qu'il connaît le glorieux et douloureux symbole d'union du présent au passé qui, dominant la vallée, lui reste cependant invisible.

Au flanc de la plus haute terrasse du château de Saint-Sulpice, dans une grotte, un tombeau a été creusé. Là dort un jeune héros de la Grande Guerre, le dernier de sa race, Jean d'Hébrard de Saint-Sulpice, sous-lieutenant au 53^e chasseurs alpins, tué à l'assaut, en Alsace, le 18 juin 1915, à 20 ans. En termes émouvants, M. Viré a fait la place d'honneur, dans l'histoire de l'Hébrardie, à cet enfant qui, « comme tant d'autres beaux jeunes gens de France, donna tout à la Patrie... »

L'ABBAYE DE DÉOLS

« Auprès de Châteauroux, sur les bords de l'Indre, se dressent les ruines de l'abbaye de Déols. Un clocher célèbre, quelques pans de mur que le temps effrite, des substructions enfouies sous deux mètres de décombres et de terres rapportées et de précieux fragments de sculpture recueillis au Musée lapidaire de Châteauroux, voilà à peu près tout ce qui demeure d'une des plus magnifiques abbatiales du centre de la France au moyen-âge. » Ainsi débute, par ce simple et triste bilan, la remarquable étude sur Déols, que vient de publier M. Jean Hubert (*L'Abbatiale Notre-Dame de Déols*, Paris, A. Picard, 1927). Quand on a lu ces pages précises, où parlent les faits et les pierres, on reste confondu des ravages dont sont capables la soif et la cupidité des hommes.

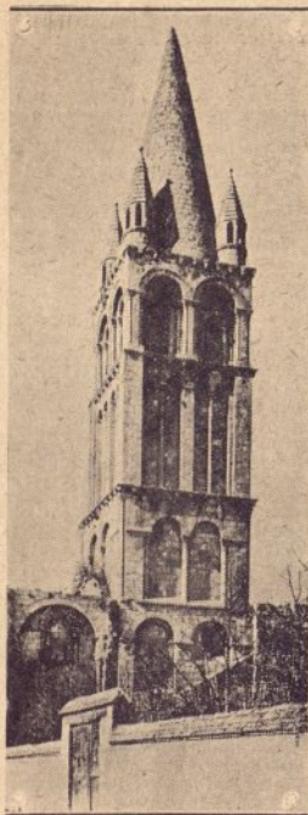
Au cours du IX^e siècle, la famille, qui allait faire une brillante fortune dans le monde féodal, conquérir de vastes territoires, répandre ses monnaies et donner à ses chefs le titre de « princes de Déols », s'établit sur la rive droite de l'Indre, en ce lieu qui avait été habité dès l'époque celtique. Mais une boucle de la rivière, dans la plaine berrichonne, ne lui fournissait pas une défense suffisante. Elle trouva, un peu en aval, sur la rive gauche, l'élévation de terrain où placer son château — Château-Raoul — autour duquel se groupèrent les habitations qui ont formé la ville de Châteauroux. Déols était abandonné par les soldats ; ils le laissaient aux moines, que le prince Ebbe y avait installés en 917.

Le 10 septembre de cette année,

il avait fondé, sous le vocable des saints Pierre et Paul et de Notre-Dame, l'abbaye qui fut longtemps connue sous le nom de Bourg-Dieu et devint rapidement puissante. Elle eut d'immenses possessions dans le Haut et Bas Berry, dans la Marche, de tous les côtés, dans les diocèses de Tours, de Nantes, de Poitiers, de Saintes, de Limoges, s'avancant, au sud, jusqu'au diocèse d'Agen. Rien n'est assez beau pour que l'église de l'abbaye affirme sa piété et sa force. A l'édifice primitif, trop modeste, un autre est substitué au XI^e siècle. Les moines veulent encore mieux. Au début du XIII^e siècle, ils commencent celui qui les satisfera, que le pape Pascal II vient bénir en 1107 et qui, achevé au XIII^e siècle, va se couvrir de sculptures, dresser ses tours et ses clochers sur la masse magnifique, longue de 113 mètres, large de 29, de ses mœurs plus vastes que celles de Saint-Denis.

La guerre de Cent ans lui porta un premier coup. En 1568, les protestants l'incendièrent, mais les dégâts qu'il avait subis laissaient cependant intactes les parties essentielles. La ruine systématique, irrémédiable, fut l'œuvre d'un homme. La principauté de Déols était entrée dans la maison de Condé en 1613. Henri II de Condé la fit ériger en duché-pairie. Ce titre pouvait satisfaire son orgueil : il fallait autre chose à son avarice. Grâce à l'opération de la « sécularisation », il mit la main sur les biens de l'abbaye en 1627, et commença la démolition de l'église transformée en carrière pour les réparations des domaines du duché.

On détruisit au hasard, prenant ce qui était le plus commode à enlever. Il restait encore des parties debout quand les ingénieurs tracèrent, à la fin du XVIII^e siècle, la route de



Le Clocher de l'Eglise de Déols

Chateauroux à Issoudun. L'église de Déols étant à leur portée, ils ne manquèrent pas de faire passer la route sur l'emplacement du chœur. En 1830, l'abbé Dubouchat, curé de Déols, homme de goût, essaya de

sauver le porche nord et la chapelle de Notre-Dame. Il ouvrit une souscription pour les restaurer. Le préfet de l'Indre lui évita cette peine en vendant tout à un entrepreneur, qui en fit des cailloux pour les routes. Après, ce fut l'émettement et l'envalissement par les décombres. Les chroniqueurs du moyen-âge avaient noté comme un miracle, quand, en 1211, un écoulement s'était produit au cours de la construction, qu'on eut retrouvé sous les pierres un petit paon vivant. Qu'un clocher soit resté debout à Déols, ayant échappé aux coups des princes de Condé, des ingénieurs et des préfets, est un miracle plus étonnant encore.

Des fouilles commencées en 1886, reprises en 1924, ont permis de reconstituer le plan de l'église. Construite sur une vaste crypte, assainie par d'habiles captations des sources rencontrées dans le sous-sol, elle avait la forme habituelle des grandes églises romanes : chœur avec chapelles rayonnantes, transept, nef et bas-côtés. Les chapelles, qui entouraient le chœur comme une couronne, étaient au nombre exceptionnel de sept, qu'on ne trouve qu'à Saint-Denis et à Saint-Léonard en Limousin. Le clocher central s'élevait sur la croisée de la nef et du transept ; deux clochers surmontaient le chœur ; deux autres la nef. Un porche à deux étages, flanqué de deux tours, précédait l'entrée.

On peut, avec l'habile dessin de restitution, dû à M. Eugène Hubert, imaginer cette puissante architecture. Le nom du maître d'œuvre qui la conçut, comme celui de tant d'autres du moyen-âge, sera probablement toujours ignoré. Il l'avait voulu somptueusement ornée. La splendeur de la sculpture romane décorait les tympans des portails, les pilastres, les chapiteaux. Les fantaisies mêlaient leurs rinceaux et leurs animaux affrontés aux thèmes où s'unissaient la note pittoresque des travaux des mois et les grands symboles. Les témoins qui ont survécu sont de telle qualité que M.

Jean Hubert, à la fin de son étude, si perspicace et érudite, peut dire que la perte de Déols est un malheur pour l'histoire de l'art français. Il a finement souligné le motif qui rend le regret particulièrement amer. Dans la sculpture de Déols, l'inspiration et la facture méridionales dominent. Le Dieu de Majes-

té qui trônaît, au portail, entre les animaux évangéliques, ressemblait à celui de Cahors et de Moissac. Le courant d'art languedocien a passé en terre berrichonne ; mais nous ne pouvons plus voir que par des fragments mutilés ce qu'il avait laissé à la rencontre de la France du sud et de la France du nord.

UN PUIT GOTHIQUE

La Châtre est une de ces petites villes, nombreuses en France, qui, sans posséder des monuments im-



La Châtre. — Puits gothique

portants, réservent au promeneur l'agrément varié de détails pittoresques. Elle a de jolies maisons à pans de bois sculptés, la statue, juchée sur une colonne de bois, coif-

ée d'un auvent, qui sert d'enseigne à une auberge, une curieuse fontaine au pied de la vieille Tour de la Prison, d'où quelques pas conduisent aux vieilles tanneries du bord de l'Indre. Un peu plus haut, c'est le quartier Saint-Abdon, la terrasse dominant un paysage souriant. On suit des rues bien paisibles, qui n'ont guère changé depuis le temps où y passait George Sand jeune et turbulente. Dans une de ces rues, la cour d'un logis à tourelle, la maison Béguin, abrite un édifice dont les exemplaires sont rares : un puits gothique.

Un des attraits de l'art du moyen-âge est sa manière d'assembler la discipline et la fantaisie. Le style a des règles strictes pour les lignes et l'ordonnance. Le constructeur les suit, mais dans l'ornement, dans l'agencement, il met l'originalité qui donne même à une chose toute simple une allure personnelle.

Qui donc, faisant creuser un puits, s'avise, aujourd'hui, de le couvrir autrement qu'avec une vulgaire maçonnerie, deux tiges de fer pour porter le treuil et un avorton de toit ? Nos ancêtres ne trouvaient pas indigne de leurs soins cet accessoire de leur demeure qu'ils avaient constamment sous les yeux et ils se plaisaient à le parer. Comme aux angles de leurs fenêtres et de leurs portes, une moulure bien taillée, que caressait la lumière, cernait la margelle. Le plus souvent une ferronnerie, d'un svelte dessin, dressait sur la pierre ses courbes et ses contre-courbes. Parfois, on préférait une combinaison architecturale et il y en eut de fort élégantes, comme au puits de Montréal qu'a dessiné Viollet-le-Duc dans son Dictionnaire d'architecture.

Celui de La Châtre est d'un art plus rustique. Sur les montants la-

téraux, s'élève un dais à cinq pans, chacun percé d'une petite baie à trilobe ; un lanterneau à ouvertures rectangulaires surmonte le dais. L'architecte n'a rien innové dans le tracé du soubassement du dais, de la corniche, des vides où s'inscrit le minuscule remplage. Tout cela est conforme aux règles, mais la combinaison de ces deux massifs superposés, de formes différentes, est sa trouvaille ; il a su lui appliquer

d'exactes proportions et un aspect charmant.

On vient de classer comme monument historique le puits de la maison Béguin. En l'annonçant dans un récent numéro de la revue *Beaux-Arts*, notre distingué compatriote, M. Jean Verrier, a souligné l'intérêt de cette protection : la brocante internationale est à l'affût de tout ce qu'elle peut dépecer.

(20 juillet 1928).

La Chapelle Saint-Michel, à Saint-Vauré

Autrefois les chapelles étaient nombreuses dans notre pays. Le voyageur les rencontrait souvent assez ornées, aux abords des villes et des gros bourgs. En pleine campagne, modestes oratoires, elles s'élevaient tantôt près d'un chemin, tantôt au milieu des bois, à côté d'une « bonne fontaine », ou d'un bloc de rochers, commémorant quelque

ric, abbé du puissant monastère de Saint-Martial de Limoges, dont dépendait la prévôté de Saint-Vauré. Au XVI^e siècle, elle était une annexe du prieuré de Sainte-Berthe, situé à la lisière de la forêt de Gartempe.

Mais ce n'est pas ce vieil édifice qu'on voit aujourd'hui. En son état actuel, il est une reconstruction du XVII^e



La Chapelle Saint-Michel

pièce solitaire. Il en subsiste bien peu ; on en trouve cependant quelques-unes encore dans la Creuse et Saint-Vauré en a une charmante.

Elle se dresse, au sud de la ville, sur une petite éminence, et cette position l'avait fait placer sous le vocable de Saint-Michel, archange, protecteur des lieux élevés où il avait remplacé le Mercure du paganism. Son origine est très ancienne. D'après le « Pouillé » de Nadadud, elle aurait été édifiée au XI^e siècle et consacrée vers 1030, par Odol-

sièle, qui a utilisé des débris de la vieille chapelle. Sur la face nord, il y a quelques restes d'anciennes maçonneries en saillie : au chevet, une baie murée, en plein cintre, étroite, parant romane ; les baies qui éclairent le chœur, à droite et à gauche, peuvent être de la même époque et la porte principale, ouvrant au nord, est en arc brisé, à deux rouleaux aux angles chanfreinés.

La chapelle ne manque pas d'originalité. Elle forme un rectangle allongé,

auquel ont été accolés, au nord et au sud, deux prolongements symétriques pour loger chacun un escalier droit qui conduit à la tribune occupant le fond de la nef plafonnée. Un clocheton en bardeaux domine le toit de tuiles creuses.

La reconstruction de la chapelle a dû être l'œuvre des Pénitents blancs de Saint-Vauré. On sait quel rôle important ont eu les confréries de Pénitents dans le mouvement religieux du début du XVII^e siècle. Il s'en fonda dans beaucoup de localités. Saint-Vauré eut la sienne en 1630 : le 1^{er} mai de cette année, elle fut érigée, « sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, dans l'église de Saint-Michel ». Très probablement, les premiers confrères, en même temps qu'ils jetaient les bases de leur association, avaient entrepris la restauration du lieu où aimaient s'accomplir leurs actes de piété.

**

Saint-Michel n'a jamais cessé d'être la chapelle des Pénitents, et porte, à l'intérieur, les marques de cette destination.

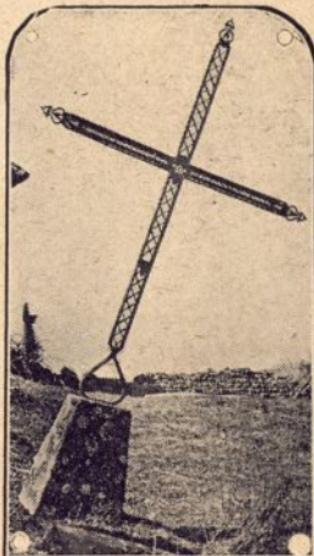
Dominant l'autel, se dresse un rétable en bois à colonnes torses ornées de pampres, de grappes de raisin et d'oléaques. Sur son fronton brisé, Dieu le père, en buste, tient le globe du monde de la main gauche. Au-dessous de cette sculpture une peinture figure l'Assomption avec deux Pénitents à genoux. Aux extrémités du rétable, des statues en bois représentent l'une saint Jean-Baptiste, l'autre saint Michel.

Une balustrade en bois, d'un travail soigné, borde la tribune à pans coupés. A cette grille sont attachés des insignes que les Pénitents portaient aux processions : lanternes, bâtons à panneaux figurant des croix, l'Agneau, etc. Un grand tableau à coulisses, destiné à recevoir les noms des confrères, est toujours accroché au mur ; dans la nef, les bancs fermés, où prenaient place, sans doute, les dignitaires, sont toujours là.

Toute cette ornementation, œuvre d'habiles artisans plutôt que d'artistes, a bien des gaucheries, mais elle s'harmonise avec la simplicité de l'édifice et les souvenirs qu'il évoque.

Il était le centre des dévotions des Pénitents vêtus de la cagoule blanche. On en trouve le détail dans le petit livre contenant leurs « statuts, règlement et processions » qu'ils avaient fait imprimer en 1764, à Limoges, chez Pierre Chapoulaud. C'est là qu'ils chantaient les dernières prières autour du confrère mort, avant de l'ensevelir dans le cimetière attenant à Saint-Michel, qu'ils se groupaient pour aller, pieds nus, à la chapelle de Ste-Berthe, le 25 avril,

jour de Saint-Marc, à la chapelle de Céroux, le 23 juin, veille de la Saint-Jean qui était leur fête principale. Ce jour-là, 24 juin, une cérémonie originale, liée à la lointaine tradition du solstice d'été, se déroulait. A 7 heures du soir, les confrères s'assemblaient dans la tribune, récitaient Complies et recevaient la bénédiction du Saint-Sacrement. Le feu de joie avait été dressé devant l'église. Dès qu'il était allumé, les Pénitents sortaient de la chapelle et leur procession faisait le tour du brasier en chantant l'hymne du Précursor.



Dans le cimetière des Pénitents. La tombe de la baronne de Saint-Vauré

(Cliché du Docteur G. JANICAUD)

Après la Révolution, la confrérie se reconstitua. C'est à cette époque que ramonté la cloche qu'elle contenait, datée de 1807, fondue par Jacques Martin et Morlet, fondeurs ambulants. Elle eut pour parrain Valéry Loriol, pour marraine Mlle Henriette Moenier, dont les noms figurent dans l'inscription, avec ceux du curé de St-Vauré, l'abbé Léobon Perand, et des trois dignitaires des Pénitents, Hyacinthe Loriol, recteur, Valéry Gilet, trésorier, et Silvain Bétolaud, maître des cérémonies.

Il y a une cinquantaine d'années environ que la confrérie a définitivement disparu : vers 1855, on voyait encore les

Pénitents en costume porter la châsse de saint Valéry à la procession de la fête patronale.

Le cimetière des Pénitents est abandonné depuis longtemps. Quelques débris de sépultures y sont encore épars, rappelant, avec le nom des derniers seigneurs de la petite ville, un drame révolutionnaire.

Deux grandes croix en fer forgé, d'un habile travail, à la tige ajourée, terminées par des fleurons, portent l'inscription funéraire à l'emporte-pièce sur la traverse. L'une surmontait la tombe d'Anne de Saint-Maur, veuve de Valéry d'Argier, baron de Saint-Vaury, décédée en 1833, l'autre la tombe de sa fille, décédée en 1837. Une récente étude de M. de Berranger, archiviste de la Creuse, a éclairci le procès, jusqu'ici très sommairement connu, de Valéry d'Argier. Emigré en Hollande à la fin de 1791, revenu en France en 1792, il se cache à La Rochelle, puis à Bordeaux, où il fut arrêté. Une demande adressée par sa femme à la Convention produi-

rit le résultat inverse de celui qu'espérait son amour conjugal : elle hâta le jugement du baron de Saint-Vaury qui, seul victime de la Terreur dans la Creuse, fut guillotiné à Guéret, le 27 octobre 1793. Il avait exprimé le désir de reposer dans le cimetière des Pénitents. Son inhumation donna lieu à des incidents administratifs assez vifs qui eurent leur écho à la Société populaire de Guéret.

La chapelle Saint-Michel est en médiocre état. Le gros œuvre paraît solide encore, mais certaines pièces de la charpente sont endommagées, l'attachement de la cloche notamment : la pluie traverse la toiture et le clocheton menace ruine. Avec quelques réparations on assurerait sa conservation. Les habitants de Saint-Vaury laisseront-ils tomber cette chapelle qui a tenu tant de place dans la vie de leurs ancêtres et qui forme, avec le tilleul séculaire l'ombrageant, un ornement gracieux et si pittoresque de leur ville ?

(16 avril 1926).

L'ÉGLISE DE JARNAGES

Un arrêté ministériel du 26 décembre dernier a inscrit l'église de Jarnages sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. C'est un de ces édifices près duquel les touristes passent sans s'arrêter. Son aspect extérieur n'attire pas l'attention. Disgrâce analogue à celle des gens qu'on juge insignifiants parce que leur modestie cache leur mérite. L'église de Jarnages vaut une visite et réserve une surprise.

On y pénètre par un portail qui, d'après la tradition, provient du couvent des Célestins des Ternes, commune de Pionnat, supprimé en 1777. Cette tradition est plausible. Le sommet de l'archivolte du portail esquisse une accolade qui s'accorde avec le style que devait avoir l'église du monastère, dont la fondation remontait au XIV^e siècle. Une telle entrée ne permet pas de prévoir qu'on va trouver une église ou plutôt un beau fragment d'église de la fin du XII^e siècle.

Soit qu'une partie en ait été détruite, soit que les ressources aient fait défaut pour achever l'édifice, il est incomplet. Il a son chœur et son transept, mais les bas-côtés et la nef ne sont qu'amorcés par une seule travée. Il manque, à l'ouest, les deux ou trois travées qui en auraient fait une construction remarquable. Tel quel, avec ses voûtes en berceau, à l'exception de celle de la croisée du transept que bandent des nervures d'ogives, avec ses robustes piliers, ses arcs doubleaux, dont quelques-uns surbaissés, ses chapiteaux, les uns épannelés, les autres délicatement sculptés, son appareil soigné, il a belle allure.

Des chapelles s'élevaient sur les bras du transept. Celle du bras sud

a gardé son aspect primitif. Celle du bras nord a été refaite au XVI^e siècle et présente deux travées à voûtes d'ogives, retombant sur des culots. Au nord, une jolie porte à accolade donne accès à cette chapelle ; elle est ornée du même écu sur lequel celui qui décore les clefs de voûte et semble avoir les armes de deux familles, les Pannevayre et les Villelume.

Avant la construction de cette chapelle, l'église reçut, comme beaucoup d'autres dans notre région, une addition utilitaire rendue nécessaire par les guerres du moyen-âge. Au XIV^e siècle, elle fut fortifiée. De ces travaux défensifs, il reste, au mur du chevet, des meurtrières, et une bretèche à machicoulis que décorent des arcs trilobés.

L'importance de l'église, telle du moins que ses constructeurs l'avaient projetée, son élégance s'accordent avec le passé de la petite ville, autrefois ceinte de tours et de murailles et qui fut le siège d'une châtellenie royale. Du côté ecclésiastique, Jarnages eut des protecteurs en la personne de ses prieurs à qui le patronage de l'église paroissiale appartenait. Ce prieuré marchais est un curieux exemple des rapports intenses que pouvaient avoir des régions fort éloignées l'une de l'autre : il dépendait de la puissante abbaye de Cluses, du diocèse de Turin. Le lien, qui dura jusqu'à la Révolution, avait son explication dans un don fait à l'abbaye de Cluses, au X^e siècle, par un seigneur, originaire de l'Auvergne, qui, on ne sait comment, était alors propriétaire de l'église de Jarnages.

(26 janvier 1928).

VIEUX USAGES

NOËL

Le livre du Berrichon Laisnel de La Salle, paru il y a 60 ans, *Croyances et légendes du centre de la France*, commence par le chapitre sur Noël. Le *vieux Périgord*, de M. G. Rocal, récemment publié, présente Noël en tête du chapitre des fêtes. Avant la réforme grégorienne, l'année, en certaines régions, commençait au 25 décembre. Ce n'est apparemment pas ce souvenir de chronologie qui explique un ordre inverse de celui de notre calendrier. Noël, qui, maintenant, c'est l'année, y a toujours droit à la première place. Fête chrétienne par excellence, elle a été aussi la plus proche de l'âme populaire.

Son rite le plus répandu, la bûche, vient du lointain des âges, du culte du feu associé au solstice d'hiver. Comme toutes les survivances obscures qui se sont incorporées aux commémorations du christianisme, celle-là s'est voulue et a perdu son sens symbolique pour n'être qu'un usage auquel se sont attachées quelques superstitions.

La bûche ne doit pas provenir de n'importe quel arbre. En Berry, du temps de Laisnel de La Salle, il fallait que la « cosse de Nau » fut un morceau de chêne qu'on n'avait jamais élagué. D'après *Mon Limousin* de M. Michel Coissac, la « cosse Nadale » de Néron ne pouvait être qu'un tronc d'aubépine; aux environs d'Ambazac, un pommier la fournissait. M. Rocal dit qu'en Périgord elle vient d'un arbre fruitier; par exception, à Saint-Pardoux-La-Rivière, on la débute le matin même de Noël, avant le soleil levé, et on la brûle verte. A peu près partout, ses débris soigneusement gardés ont la même vertu que ceux des feux de la Saint-Jean, qui brûlent au solstice d'été; ils préservent de la foudre.

Un rite du pain existe en Périgord : le jour de Noël, on jette un morceau

de pain dans le puits, afin qu'il ne tarisse jamais. En Limousin, au temps où, à la campagne, chaque maison faisait son pain, on cuisait toujours la veille de Noël et on mettait en réserve un morceau de gâteau, gardé toute l'année, comme préservatif des maladies. Laisnel de La Salle a donné de curieux détails sur les gâteaux berrichons fabriqués pour Noël et destinés uniquement aux pauvres. Appelés ici « cornabeux », là « holais », ils avaient généralement la forme d'un croissant; à La Châtre, ils figuraient gossièrement un bœuf ou un cheval. Il est possible que ces coutumes, dont l'origine, comme le sens, sont difficiles à discerner, aient un lien entre elles. Laisnel de La Salle a cru voir dans la forme des gâteaux de sa province un symbole légué par un culte païen et il a signalé un usage analogue en Lorraine. Plus simplement, il faudrait peut-être le rattacher à la présence des animaux dans l'étable de Bethléem, détail qui a frappé les imaginations naïves. Par ce détail en tout cas, sexplique l'habitude, très répandue, de délier les bêtes la nuit de Noël, au moment de la messe, et la légende que la parole leur est alors donnée.

Le sobre récit de la Nativité, que contiennent les Evangiles, était plein de grâce rustique. Les évangiles apocryphes y ajoutèrent des traits pittoresques: c'est eux qui mettent en scène le bœuf et l'âne, par exemple. Les Mages, princes d'Orient chargés de présents, ajoutaient une note de merveilleux au touchant enthousiasme des Bergers. Jamais thème n'a été si riche de poésie et l'art du moyen-âge n'a pas de scènes où l'on rencontre, avec une étonnante variété, plus de charme que dans les Nativités. Le peuple y veut avoir son rôle. Les drames liturgiques qu'on jouait dans les églises groupaient des figurants autour de la crèche, y portant l'adoration de

tous les âges et de tous les métiers. Les Provençaux du xx^e siècle sont restés fidèles à cette jolie tradition. Chaque année en décembre se tient à Marseille, sur les allées de Meilhan, la « foire aux Santons ». Par milliers y sont exposées des figurines d'argile, peintes de couleurs vives, qui vont orner les petites crèches qu'on édifiera dans les maisons. J'en ai sous les yeux, qu'un ami obligeant m'a envoyées. Ces « petits saints » — santoni, et, italien — sont des types populaires, la poissonnière, le meunier, le rénouleur, l'aveugle. Modernisée, la verve du moyen-âge revit en eux. Notre région ne connaît pas ou ne connaît plus cette coutume. Le décor des crèches de nos églises est banal. Il y a cependant au moins une exception : à Vieil dans la Haute-Vienne, on nous a montré, lors de la dernière excursion de la Société archéologique du Limousin, d'amusants personnages, en habits locaux du temps passé, qu'on place, chaque année autour de la crèche.

Toutes les provinces, qu'elles soient de langue d'oïl ou de langue d'oc, ont eu leurs Noëls, cantiques savoureux mêlant la malice à la piété. Les nôtres sont en bonne place dans cette littérature populaire pleine d'originalité et de sentiment. Noël est la fête des enfants. Ainsi ses richesses font une part à tous, même aux gourmands à qui elle adresse l'appel, toujours écouté, du réveillon.

Au cortège que déroule l'almanach, l'hiver précède de peu Noël ; mais ce dignitaire astronomique fait là une entrée officielle, alors qu'il est installé depuis quelque temps. Dans peu de semaines les premières fleurettes se montreront :

Colin, au milieu de la nuit
Je vois le soleil qui reluit
Il semble que tout reverdit.....
C'est un vieux Noël qui chante ce cri de joie.

(25 décembre 1927).

LES COSTUMES CREUSOIS

En 1809, le dessin était enseigné au collège de Guéret par un artiste qui ne manquait pas d'originalité, Gault de Saint-Germain. La petite ville dut faire un accueil assez froid à ce bohème, qui l'a décrite en quelques pages peu bienveillantes.

fois dans notre province.

Le costume des Marchois, dit Gault de Saint-Germain, consiste pour les hommes en un habit court et large, fait de laine du pays, teint en bleu foncé, assez ordinairement fabriqué chez le tisserand du villa-



Costumes de la Creuse (Illustration de la FRANCE PITTORESQUE 1835)

Rétrospectivement, nous lui devons cependant de la gratitude, car il a inséré dans ses "Lettres sur la Marche", une description des costumes ruraux qu'il avait observés, en errant dans les rues, les jours de marché, et, dessinateur habile, il a fait un joli lavis d'un paysan creusois. Ce sont les plus vieux documents que nous possédions sur les vêtements d'autre-

ge, d'un tissu grossier très serré, des bas de laine bleue par-dessus la culotte, arrêtés avec des jarretières rouges, et des sabots fixés sur le coup de pied avec une lanière de cuir qu'on appelle arcole dans le pays ; ils ne portent des souliers qu'en voyageant. Leur tête est toujours couverte d'un chapeau à grands bords rebattus.

» Les femmes sont vêtues d'un justaucorps bleu appelé brassière, de jupes bleues assez courtes à plis très multipliés à la ceinture, un tablier rouge à carreaux et une coiffe qui prend juste la forme de la tête, garnie de barbes courtes pendantes et de dentelles étroites... Cette coiffe, qu'elles brident avec force sous le menton, leur donne un visage rond et un air de ressemblance qui va jusqu'à l'insipidité. La man-

» let par dessous, des pantalons de drap ou de toile, des bas, des sabots habituellement et des souliers les jours de fête. La mode des cheveux longs commence à passer ; les ouvrières les portent courts et les cultivateurs, qui les conservent longs, ont l'habitude de les nouer et de les retrousser sous le chapeau ».

C'est, à peu près, le costume noté par Gault de Saint-Germain, mais déjà un peu modernisé. Le pantalon a remplacé la culotte et la jarretière rouge la soulignant, legs du vieux temps où les hommes montraient leurs mollets, tandis que les femmes — qui, depuis, se sont accordé le même privilège avec liberalité — les cachaient. Si Abel Hugo ou son informateur a exactement observé, la couleur grise s'était substituée au bleu pour la teinture du drapé, ce solide drap du pays servant à confectionner les vêtements masculins.

Ce costume, qui n'avait rien de bien original, qu'on retrouvait en d'autres provinces, a dû commencer à disparaître vers le milieu du XIX^e siècle. Il y a une quarantaine d'années, on le voyait encore conservé par quelques vétillards, mais s'il avait cédé la place à des vêtements de coupe nouvelle, l'habillement de nos paysans avait pris une autre uniformité par l'habitude qu'ils avaient de toujours porter la blouse bleue. Ni Gault de Saint-Germain, ni Abel Hugo n'en parlent. Il ne faut pas en conclure que, de leur temps, elle n'était pas en usage. Elle était un des plus vieux habits de France. En elle survivait le bliaud ou blaudé, qui fut le vêtement de tous jusqu'au XII^e siècle. Les paysans de la Creuse l'avaient en 1800 et en 1835 comme ils l'avaient eu au moyen-âge. Seulement elle n'était alors qu'un vêtement de travail ; quand on venait à la ville, on la posait pour se parer de l'habit de droguet à basques. L'abandon de celui-ci valut à la blouse d'être constamment utilisée. Il y a 25 ou 30 ans, elle animait les champs de foire de sa note gai. Elle a à peu-près disparu. Le costume masculin n'a plus aucune particularité dans la Creuse.

Il n'en est pas de même du costume féminin. La France pittoresque affirmait qu'en 1835 il n'avait « rien de remarquable » et se dispensait de le décrire. L'image qu'en a tracé son illustrateur anonyme s'accorde sensiblement avec les indications de Gault de Saint-Germain pour la jupe plissée, le tablier et la coiffe, ou du moins l'une



Paysan creusois

Dessin de Gault de Saint-Germain (1809)

» te, de couleur noire, brune ou bleue, est également en usage à la ville et à la campagne. Comme les hommes, elles portent des sabots ».

Un quart de siècle s'était écoulé quand parut la France pittoresque, d'Abel Hugo (1835). La notice relative à la Creuse contenait quelques indications sur le costume, moins précises que celles de Gault de Saint-Germain, mais qui, complétées par une gravure, ont, cependant, de l'intérêt. « Les paysans portent, généralement, un habit d'étoffes grises, à petites basques courtes et carrées, assez semblables aux vestes de chasse, le gi-

des deux coiffes figurées, celle de la jeune femme à droite de la gravure. Le dessinateur a ajouté le fichu croisé, en pointe dans le dos, dont ne parlait pas Gault de Saint-Germain. Il semble ne pas avoir mis trop de fantaisie dans ses croquis, qui sont particulièrement précieux pour la coiffe.

C'est la partie du costume féminin d'habitude la plus originale. Elle ne l'était pas à l'extrême chez nous. Avec ses ailes pendantes, recouvrant les oreilles, elle appartenait à cette catégorie de coiffures modestes qu'on trouvait en beaucoup de régions de France n'y présentant que des variantes de détail. Cette coiffe-type n'était autre que la simplification des coiffures féminines du XV^e siècle. On la retrouve au XVII^e sur la tête des paysannes du Nord peintes par les Le Rain.

Gault de Saint-Germain n'a noté que ce type de coiffes à « barbes », qu'on attachait sous le menton, particularité que ne figure pas la gravure de la

France pittoresque et cette gravure montre un autre type de coiffe, celle de la paysanne vue de dos, très différent. Plus d'ailes sur les oreilles, mais deux larges retombées en arrière, semblant se nouer à leur sommet. Il faut probablement voir là un type de transition, car, au XIX^e siècle, la coiffe creusoise s'est profondément modifiée. Les « barbes » ont disparu et la coiffe s'est réduite à un simple enveloppement de la tête, décoré par un fond brodé et une dentelle de front pour le costume de cérémonie. La collection du Musée de Guéret contient des exemplaires du type ancien et des exemplaires du type nouveau. La forme de ceux-ci, notamment, quant à la hauteur du fond, a comporté des variétés qu'on pourrait classer par catégories.

Cette jolie coiffe à dentelles était seyante aux jeunes visages. Sans ornements, sa blancheur immaculée encadrerait avec distinction les graves figures des aïeules. Il y a trente ans en-

core, toutes nos paysannes s'en parent. On en voit encore un assez grand nombre ; des femmes âgées y sont fidèles. Son abandon total dans quelques années paraît certain.

Plus assuré de durer semble le « chapeau creusois », si commode, en forme de cabriolet aux bords évasés, gentiment orné de ruban de velours noir dont les bous flottent au vent. Fait de tiges de seigle coupées à la floraison, et qu'on expose à la rosée, il sert en toutes saisons. A-t-il été comme la coiffe, transmis par les anciêtres ? Gault de Saint-Germain et Abel Hugo n'auraient apparemment pas laissé de côté cette originalité si elle avait existé de leur temps. M. Maurice Leloir, l'éminent artiste si compétent en matière de costumes, croit que le chapeau de paille creusois n'a été qu'une adaptation, aux environs de 1840, du chapeau de ville, de la forme cabriolet, qu'affectionnaient alors les citadines.

Si les Creusoises ont la sagesse de ne pas dédaigner le chapeau qui leur va si bien, si nos bergères continuent d'emporter aux champs, quand la pluie menace, le « chérié », qui est leur petit manteau de drapet, léger et résistant, si, dans l'Est du département, les moissonneuses demandent toujours à la quichenotte de toile de couleur, venue du Bourbonnais, de les protéger du soleil, nous garderons quelques restes des anciens costumes et la banalité ne sera pas si complètement maîtresse qu'en d'autres provinces. On voudrait, mais on ne l'espère pas, qu'une autre survie puisse être escomptée : celle de la cape noire à grand capuchon. Quand on rencontre, au tournant d'un chemin, sous la lumière d'un jour d'automne, une vieille paysanne qu'enveloppe cet austère manteau, on sent qu'il y a un accord profond entre certaines façons de se vêtir et la vie rurale. Mais notre temps ne le comprend plus.

LES LOUÉES

Ce n'est pas seulement en Berry que Zulma Carraud, l'amie de Balzac, aurait pu voir la « louée » ou « foire aux valets », dont Claude rappelait aux lecteurs du *Courrier du Centre* (n° du 26 novembre 1927), les préparatifs et l'ordonnance pittoresques. L'usage de ces réunions était, autrefois, général et il n'a pas disparu complètement. On tient toujours des louées, très suivies, comme nous le disait l'article de Claude, dans le Cher et dans l'Indre. Il y en a encore au moins une dans la Creuse.

Le *Courrier du Centre* du 10 juin 1927, annonçait que, le lendemain, la « foire louée » se tiendrait comme d'habitude, à Lépaud, ce joli bourg perché sur une colline qui domine les horizons de la Combraille. Jusqu'à la guerre, les domestiques de la région de Crozant, en quête de places, se rendaient, le 24 juin, à la louée de La Chapelle-du-Fer, antique sanctuaire rural de la commune de Saint-Pintaire, tout proche de la Creuse, où, au temps passé, la louée venait, le même jour, demander, pour le bétail, la protection de saint Jean. Il y a une trentaine d'années, à Chénérailles, dans l'arrondissement d'Aubusson, la « foire de la louée » avait lieu, le 20 mars, sur la place de la Halle. L'ouvrage de M. Rocal, *Le Vieux Périgord*, paru, il y a quelques mois, rappelle qu'à Montpazier, le premier jeudi d'octobre, une foire groupait ceux qui venaient s'offrir comme ramasseurs de châtaignes, les « costognaires ». On trouverait, en cherchant un peu, bien d'autres exemples de cette coutume dans la région du Centre.

Ceux que nous connaissons offrent un trait commun : des insignes y parlaient le langage des fleurs et des verdures. A Montpazier, les « costognaires » portaient une feuille de châtaignier sur leur habit. A Chénérailles, les garçons attachaient une branche de houx à leur chapeau ; les filles tenaient une tige de verdu-

re à la main. Les chapeaux ou les corsages étaient ornés de bouquets enrubannés à la louée d'Issoudun. Comme en Périgord, mais sans marquer une spécialité, la feuille de châtaignier s'épinglait aux vêtements de ceux qui s'alignaient à La Chapelle-du-Fer. L'usage de Lépaud était jadis plus compliqué et plus emblématique. Les garçons qui voulaient se louer à la campagne avaient une branche de chêne ; les jeunes filles qui ambitionnaient le rôle de femme de chambre mettaient gracieusement une rose ; quant aux cuisinières, elles affirmaient leurs talents en se décorant d'une touffe de modeste persil. La fleur l'a emporté et aujourd'hui, paraît-il, c'est un petit bouquet quelconque qui, à Lépaud, signale candidats et candidates. Autre trait commun, bien naturel : partout un bal joyeux terminait la louée.

Que reste-t-il de cet usage ? En a-t-on gardé des souvenirs en Quercy, en Limousin, en Périgord ? Ceux qui les connaissent devraient les signaler. Une curiosité très vive des traditions populaires, des coutumes des ancêtres se manifeste en ce moment dans toutes les provinces françaises comme à l'étranger. On sent que tout ce passé s'efface et qu'il faut se hâter d'en noter les multiples aspects. Rien que pour notre région, trois gros livres, de types variés, très intéressants, ont paru ces temps derniers : *Le Vieux Périgord*, de M. Rocal, dont nous parlions plus haut ; *Les légendes berriennes*, de M. Hugues Lapaire ; une étude sur le *Parler de la Creuse*, du docteur Queyrat. *Le Vieux Quercy*, de M. l'abbé Sol, se publie dans le « Bulletin des Etudes du Lot ». La société des Sciences de la Creuse a organisé une enquête sur le sujet et constitué une section d'art et d'objets usuels locaux au Musée de Guéret. Mais il faudrait que les chercheurs soient aidés par de nombreuses et précises communications.

PIAOUX ! PIAOUX !

Un récent écho du *Journal des Débats* racontait qu'à La Graulière, dans la Corrèze, se pratiquait encore « avant la guerre », le commerce des cheveux de femmes. Si La Graulière a conservé jusqu'au xx^e siècle cet usage qui, comme le dit le même écho, était très répandu autrefois dans le Centre, c'est qu'on y avait l'esprit particulièrement traditionnaliste. Ailleurs, en effet, il avait disparu depuis assez longtemps. Il étonnait les voyageurs d'autrefois. Abel Hugo, dans la *France pittoresque*, publiée en 1835, y voit une coutume de sauvages. Divers ouvrages locaux l'ont mentionné et comme il existait aussi bien en Périgord qu'en Limousin, il a fourni à Eugène Le Roy, dont les romans constituent un admirable et vivant folklore de sa province, une page colorée. Il serait impertinent d'en faire un sac exposé quand on peut citer Eugène Le Roy.

Invité par son cousin Estève, Nogaret, le meunier du Frau, se rend à la foire de Jumilhac le 7 mai. En suivant la grande rue, ils rencontrent « un individu en blouse qui avait une belle patte de ciseaux pendant à son cou par un lien et qui criait : « Piaoux ! Piaoux ! » (Cheveux ! Cheveux !). Etonnement du meunier ; il questionne et son cousin de lui dire qu'il va « voir ça tout à l'heure ». Il le voit effectivement.

« L'individu rentra sous la halle et bientôt un autre, qui venait de la place, criant aussi Piaoux ! Piaoux ! vint le retrouver. Ils avaient une espèce de banc monté dans un coin avec des marchandises, colonnades, indiennes, mouchoirs, flèches et autres affaires comme ça. Et alors, des filles vinrent là parler à ces hommes et étaient leurs mouchoirs de

« tête et détachaient leurs cheveux. Et eux les maniaient, les soupesaient, regardant de la finesse, de la longueur, de la couleur. Puis, les filles voyaient les marchandises, cherchaient ce qui leur convenait le mieux et paupignaient les étoffes comme les individus faisaient de leurs cheveux. Et alors, ils entraient en marché. Les filles dépréciaient les étoffes et les marchands les cheveux, et ils disputaient sur la qualité, le prix et tout. Des fois, ils ne s'entendaient pas ; les filles remettaient leur mouchoir et voulaient s'en aller. Mais, voyant cela, ces individus mettaient quelque chose de plus, un mauvais fichu de rien, un bout de ruban et ils tombaient d'accord. Dans le marché, les filles se réservaient qu'on leur laisserait quelque peu de cheveux par devant, de manière qu'avec leur mouchoir de tête, ça ne se connaît pas. Quand tout était bien entendu, convenu, les hommes prenaient leurs ciseaux, et derrière une toile, ils tondraient ces pauvres bestioles de filles, comme qui tond une bresbis. Et pour une saleté de fichu, un tablier, une méchante robe de six francs qu'ils estimaient vingt, ils avaient de beaux cheveux qu'ils revendaient bien cherrement. Des fois, tandis qu'une y passait, il y en avait d'autres là qui attendaient leur tour ; d'autres qui ne savaient trop comment faire, qui voulaient bien une robe, mais que ça ennuiait de se laisser raser comme ça. Alors, les marchands leur faisaient voir celles qui étaient toutes, quand elles avaient remis leur mouchoir de tête, les assurant que ça ne se connaîtait point par le moyen des cheveux laissés dessus le front, et les faisaient entrer en marché. »

Avec dégoût, Nogaret dit au cousin Estève : C'est un vilain maquignonnage ! Allons-nous en ! » D'autres que lui, s'ils n'employaient pas le même mot, pensaient de même. Tel M. Victor de Matharel, préfet du Second Empire dans la Creuse. Tout est matière à sage réglementation pour un administrateur vigilant. M. de Matharel le fit voir aux coupeurs de « piaoux », qui exerçaient leur industrie avec succès dans son département.

Le Bulletin des actes administratifs de juin 1858 apporta à tous les maires de la Creuse, une circulaire brève et sévère. Le préfet avait appris que les marchands de cheveux, en parcourant les communes, s'y comportaient « d'une manière indécente », ce à quoi il importait de mettre fin. Mais on était en un temps où l'autorité s'exprimait avec

solemnité et M. de Matharel se hâta d'affirmer qu'il ne veut « ni nuire à la liberté de l'industrie, ni porter atteinte au droit de propriété ». Ce qu'il entend faire cesser, en le qualifiant de « scandale », c'est apparemment l'occasion de quolibets bruyants à l'adresse des femmes, qu'offre le marché aux cheveux s'ouvrant sur la place. Aussi prescrit-il aux tondeurs de se renfermer, quand fonctionnent leurs ciseaux, dans des maisons ou dans des boutiques. La gendarmerie était chargée de veiller soigneusement à l'exécution de la circulaire. Elle n'a plus à s'occuper des tresses brunes ou blondes maintenant que successeur glorieux du marchand de « piaoux », le coiffeur les coupe et ondule savamment ce qui en reste.

(5 octobre 1928).

MEUBLES RUSTIQUES

La diversité des provinces de France est admirable. On fait cent kilomètres sur une grande route et tout change, paysages, aspect des villages, silhouette des églises. Les toits des maisons n'ont plus la même forme, ni les charrettes qui ramènent le foin, ni la clôture qui enferme le champ. Et ces contrastes, que la banalité moderne s'efforce de détruire, apparaissent autrefois dans les moindres détails des costumes et des usages, de tous les objets qu'il faut à l'homme pour son agrément ou ses besoins. Beaucoup de ces traits régionaux ont disparu. Ceux qui restent, témoins du passé, sont souvent difficiles à retrouver et la rareté ajoute à leur charme. De ce nombre sont les meubles régionaux, auxquels on donne l'épithète, jolie et juste, de « rustiques », car ils ont un peu de la sève des campagnes françaises.

Chaque province mettait son empreinte sur l'armoire, la luche, le lit, la chaise, fabriqués avec les bois du pays par de bons ouvriers, aimant leur métier, appliquant à ce qui sortait de leurs mains patientes, une ornementation naïve et personnelle. Dans des régions à physionomie très tranchée, comme la Bretagne, le pays basque ou la Provence, ce mobilier, au type soigneusement conservé de génération en génération, a constitué de véritables styles locaux par sa forme et sa décoration. Notre région du Centre n'est pas arrivée à la même originalité ; le caractère local de ses meubles est bien moins marqué ; il existe cependant et dans un petit ouvrage récent de M. Emile Bayard, étudiant *Les meubles rustiques régionaux de la France*, il a pu être fait une place modeste au Berry, au Limousin et au Périgord.

On verrait volontiers une secrète harmonie entre le paysage de la Champagne berrichonne, ces vastes plaines nues ou de rares bouquets d'arbres autour des fermes sont jetés comme un discret motif, et ces belles armoires qu'on trouve en abondance dans le Cher.

Les courbes n'y sont que de légères inflexions ; leurs grandes portes, leurs larges flancs s'étalent paisibles ; le moulurage a la sobriété d'une ligne d'horizon. Au fronton, une marguerite stylisée, une branche de laurier ou une soupière, est taillée en léger relief. De sveltes ferrures l'ornent. Dans ces armoires un peu massives, dans les vaisseliers et les buffets de même type, le Berry a bien mis une note ou se marque sa tranquille mesure.

Massif aussi, mais rude, est le meuble limousin. M. Bayard nous a joints aux Auvergnats en un même chapitre. « Double écho dans la montagne », dit-il. Cette compagnie ne peut nous déplaire. L'Auvergne a produit d'excellents travailleurs du bois ; le Limousin aussi en a eu en abondance. Ces rétables du XVII^e et du XVIII^e siècles, dont les colonnes torses garnies de pampres ornent tant de nos églises, sont l'œuvre un peu gauche d'artistes locaux. Leurs compagnons menuisiers étaient bien capables de faire de bons meubles. Tous les montagnards se ressemblent ; leur vie est difficile ; ils n'ont pas le même goût du confort que l'homme de la plaine fertile ; ils sont économies et il leur faut du mobilier solide. Tels sont bien le mobilier auvergnat et le mobilier limousin, parfois un peu bâti en charpente. L'ornementation y est rare. La maie du paysan et la lingère du bourgeois

sont proches parentes. Sur les meubles qu'on voulait faire élégants, nos ouvriers n'ont guère su qu'appliquer indéfiniment un décor Louis XV, sans souplesse. Une ornementation en batons tournés, qu'on rencontre sur quelques meubles de la région de Tulle, paraît exceptionnelle.

Different fut le goût périgourdin aimant l'existence large. La Renaissance — qui avait à peine effleuré le Limousin — paraît avoir eu là une influence durable. Il s'est plus aux meubles à pointes de diamant, taillées en plein chêne, où la lumière se joue, aux bahuts élégants dont les angles s'agrémentent de fines colonnettes tournées. La région de Brantôme a peut-être été un centre de fabrication particulièrement actif de ces meubles dont l'allure générale est très méridionale.

Qu'il n'y ait point dans tout ceci un caractère local très accentué, sensible au premier coup d'œil, c'est certain. Mais il faudrait voir alignés, pour chaque province, des exemplaires de ces meubles de jadis. Leur air de famille, leur figure de terroir apparaîtraient. Il faudrait, qu'à côté d'eux on placât les poteries du pays,

les cuivres, les étains, les ustensiles agrestes, les coiffes et les fichus, toutes les petites choses que produisait l'industrie provinciale. On serait émerveillé de leur grâce, de leur parfaite adaptation à leur usage. Nos musées ne se sont pas souciés, malheureusement, de les grouper ; le livre de M. Bayard n'a trouvé sa documentation que dans des collections privées et des renseignements fournis pour le Berry par M. Chavaillon, le Bas-Limousin par MM. Michel Soulé et Gasperi, le Périgord par M. le marquis de Fayolle. Quelle belle moisson on aurait pu faire, si on l'avait commencée il y a cinquante ans ! Il n'est cependant pas trop tard pour lancer la gerbe du glaneur. Quelques tentatives récentes sont encourageantes comme celles que dirigent en Touraine M. J.-M. Rougé, à Clermont-Ferrand M. du Ranquet. Une collection, commencée il y a deux ans, au Musée de Guéret, est en très bonne voie. On n'égalera pas le Muséon alsacien de Strasbourg, mais on peut encore, dans nos provinces du Centre, sauver et garder un peu de ce qui encadra la vie des aieux.

(12 juillet 1927).

CHANSONS

« Le Chansonnier français. Choix des plus jolies chansons anciennes et modernes ». Ces mots prometteurs surmontent un frontispice où s'embrouillent les allégories guerrières : casque à cimier, drapéaux à fer de lance, cuirasse de légionnaire romain et canons. Le petit livre, format in-24, est gentiment relié. Des fers « à la cathédrale », bien romantiques, figurant des triboles et des fenêtres à meneaux fantaisistes, alternent, sur le dos, avec des bouquets xvii^e siècle. C'est à l'imprimerie de F. Chapoulaud, à Limoges, qu'en 1833 ces retranscriptions ont pris leur vol. Leur habitat typographique est modeste : titres en gothique grasse, tous pareils, filets de séparation ondulés, texte en petits caractères nels, secs, alignés correctement. Ouvert sur un guéri don d'acajou, le chansonnier de Chapoulaud donnerait une note Louis-Philippe aussi juste qu'un biscuit troubadour ou une porcelaine décorée et pansue.

On chantait beaucoup au temps du roi-citoyen. Repas de famille, banquets, réunions d'amis, tous coûteux et interminables, retenaient, sans lassitude, les convives après le dessert. Les couplets sentimentaux, patriotiques ou badins, se suivaient. Les voix fausses et les voix justes faisaient leur partie avec le même empressement. Que disaient-elles ?

Le vieux capitaine se lève. Un bourgogne généreux a ravivé ses souvenirs de brave et son mépris des Bourbons. Sur « l'air du prince Eugène », il entonne « La Cocarde tricolore » :

*Bourbons qui régniez sur la France
Je puis foulter votre cocarde aux
Salut ! ô ma belle cocarde [pieds...
Chère aux guerriers d'Ulm et de*

[Friedland !

On l'applaudit ; on en demande « une autre ». Il sait qu'il convient de mêler le plaisir au sévère. Il pourrait chanter « Les Enfants de la France » ou « La Colonne », ou « La Marche Militaire » ; mais le soldat est galant et il dit la juste

louange des « Grenadiers français » :
*Vénus, qui n'était point novice,
Au myrte joignit le laurier.
Et de la célestie milice
Aima le premier grenadier :
Suivez cet exemple, Mesdames,
Pour vous épargner des regrets,
Voulez-vous de constantes flammes ?
Aimez les grenadiers français.*

Un peu de mélancolie et de clair de lune maintenant. Le répertoire de la dame mûre est abondant. Elle commence d'un ton langoureux la simple romance :

Phébe, prête-moi ta lumière

*Et ton rayon le plus brillant...
puis elle chevrote « Le rêve du bonheur » dont la dernière strophe expire en même temps qu'une pauvre orpheline.*

La coquette voisine ne sera pas si affranchie. Dans le Chansonnier, elle a eu vite fait son choix : « La bonne Aventure », « Je t'aimerai » et « L'Amour charlatan », au trompeur appel :

Accourez, jeunes pastourelles,

Acheter mon baume charmant...

De loin en loin, il y a bien quelques sous-entendus. Elle les murmure en baissant les yeux. Mais, au bout de la table, les voisins poussent du coude M. Théodore, beau garçon, élégant et facétieux, revenu la veille de Paris, où il fait son droit. Grands Dieux ! que va-t-on entendre ? Un coup d'œil discret des mamans. Paméla, Sophie, Zulma, jeunes filles bien élevées, ont compris que pour elles, la fête était finie. Dans le brouhaha des conversations, les blancs corsages montants, les bandeaux plats chastement tirés disparaissent. Cravaté d'un triple tour de fine batiste, serré dans sa redingote de casimir puce, M. Théodore commence par une « Chanson bachique » :

Aimable Dieu de la treille,

Viens animer nos propos...

C'est un prélude : « La Gasconne » suit. Les mamans ont été sages. Les chansons qui plaisaient à nos pères n'étaient pas toutes faites pour les oreilles virginales.

ECRIVAINS ET ARTISTES

POUR MAURICE ROLLINAT

J'ai revu, il y a quelques semaines, la maison de Maurice Rollinat à Fresselines. Le cadre n'a pas changé. La mare, où les canards barbotent, était toujours son eau jaunâtre. Le chemin de Puyjaraud, par lequel le poète, chargé de son attirail de pêche, est si souvent parti vers la *Petite Creuse*, s'enfonce toujours, mystérieux, sous les verdures. Mais la maison a perdu sa physionomie. Depuis longtemps, la partie gauche est devenue un garage. Un nouveau bâtiment s'élève à droite et ce qui faisait l'originalité de cette demeure de paysans aménagée par un artiste, les petites fenêtres « aux clairs carreaux extra-siés » sous le grand toit, a disparu, dans une façade transformée. Vision mélancolique. C'est fini. La maison de Rollinat, où nous accueillait sa cordiale hospitalité et la grâce souriante de Madame Cécile, où ses amis ont passé, émerveillés par le magicien, tant d'heures inoubliables, cette maison n'est plus.

Aurait-on pu la conserver telle qu'elle était, en faire un petit musée où les meubles, les tableaux et les gravures, les faïences rustiques, dont Rollinat l'avait paré avec goût, seraient restés à leur place, où d'émouvantes reliques auraient gardé son empreinte ? On a eu cette pieuse pensée, mais on a dû y renoncer ; elle rencontrait des difficultés matérielles insurmontables. Il faut nous contenter des images fidèles et émues que le crayon ou le pinceau d'excellents artistes, comme Naundin, Maillaud, Alluaud, nous ont gardées de *La Pouge* et d'autres cultes qu'un musée à Fresselines honoreront la mémoire de Rollinat.

La destinée de son œuvre est singulière. Il a beaucoup d'admirateurs enthousiastes, non pas seulement

ceux qui l'ont connu, mais bien d'autres, souvent venus à lui par hasard, parce qu'un de ses livres est tombé entre leurs mains, parce qu'ils sont passés à Fresselines et ont voulu savoir qui était le poète et le musicien qu'un bas-relief de Rodin y rappelait. Une des études les plus sympathiques, les plus pénétrantes, écrites sur lui, l'a été par un jeune pasteur protestant, M. Raoul Gout, à qui un voyage dans la Creuse a révélé Rollinat. Un Hollandais, passionné de sa musique et de ses vers, est venu avidement interroger l'ami fidèle, le mieux capable de le renseigner, le peintre Eugène Alluaud. Cependant le grand public ignore Rollinat ou le connaît mal. Tel manuel qui prétend inventer les richesses littéraires de la France, qui n'omettra aucun banal auteur académique, n'accorde qu'une dédaigneuse mention au poète de *La Nature* et de *L'Abîme*. Mais qu'on chante ou qu'on récite du Rollinat : voilà des auditeurs arrivés indifférents, parfois prévenus, que cette puissante originalité va subjuguer.

Diverses causes expliquent ce sort aux aspects contradictoires. Rollinat a porté doublement le poids de la solitude où il s'est enfermé. Il a laissé oublier ses retentissants débuts et, trop replié sur soi-même, il a donné à certaines des productions de ses dernières années, avec un excessif développement, une forme dure et heurtée à laquelle il faut s'habituer. Une sélection est à faire. Quelle est donc l'œuvre qui n'en comporte pas ? Et quelle abondante floraison laisse celle-là, où se mêlent la grâce la plus délicate, la vigueur du verbe concis, la psychologie pénétrante, l'observation et le sentiment de la nature à un point

rarement égalé, et tout cela complété, amplifié par son ensorcelante musique !

C'est à lui faire obtenir le rang qu'il mérite que s'emploie la Société « Les Amis de Rollinat », créée en 1925, et elle a déjà agi avec la plus louable activité. Elle a fait entendre dans des soirées à Paris, à Limoges, à Châteauroux, au Blanc, à Fontainebleau, à Nice, ses mélodies et ses poèmes, chantés et récités par d'excellents interprètes ; les causeries qui les accompagnaient ont éloquemment dit ce qu'a été l'homme et l'artiste. Elle veut répandre ses œuvres et, pour faciliter cette diffusion, en extraire des ensembles. Rien ne peut mieux servir la renommée de Rollinat ; et ce qui a été fait par le volume de morceaux choisis publié à la librairie Charpentier, en 1926, pourrait être développé ; une nouvelle édition de ce charmant petit *Livre de la Nature*, paru chez Delagrave, il y a déjà longtemps, où Rollinat avait groupé des poésies pour les écoliers, serait désirable et comporterait des additions.

Les Amis de Rollinat ont placé une plaque commémorative sur sa

maison natale à Châteauroux. Ils veulent lui élever un buste. Leurs efforts viennent d'être exposés dans une belle publication, *Le Mémorial Maurice Rollinat*, qu'a édité « Le Gargailou », à Châteauroux, et dont M. Maurice Dauray a été l'animateur zélé. On y trouvera, avec une abondante illustration, des notes biographiques sur Rollinat, des souvenirs d'amis intimes. Il vient s'ajouter, pour fixer ses traits, au remarquable numéro spécial de la Revue du Berry que son directeur, M. Joseph Pierre, lui consacra en 1904. Mais il ne faut pas aux Amis de Rollinat que la pieuse satisfaction d'avoir, par ce livre, ainsi que l'a dit M. Maurice Dauray, dans son avant-propos, fixé le point de départ pour une renaissance d'admiration et pour l'heure de la juste gloire. Que tous ceux que charme ou qu'étreint telle pièce, telle note de Maurice Rollinat viennent grossir le nombre de ses Amis et qu'ils leur apportent l'aide pécuniaire qui permettra d'édifier un monument digne de lui.

(30 septembre 1927).

BAUDELAIRE A CHATEAUROUX

Il y a quelques mois, un article de M. Alexandre Zévaès, dans la *Nouvelle Revue*, étudia « Charles Baudelaire, journaliste politique ». Comme Leconte de Lisle, comme Louis Ménard, comme Barbey d'Aurevilly et beaucoup d'autres artistes, Baudelaire avait participé à la griseerie de 1848. Il fonda, avec Champfleury et Toubin, un journal, *Le Salut Public*, pour lequel Gustave Courbet dessina un frontispice et qui eut deux numéros. Les poètes sont d'humeur changeante et M. Zévaès racontait qu'après avoir été socialiste à Paris, Baudelaire fut conservateur à Châteauroux en 1850, y étant venu pour rédiger un journal politique bi-hebdomadaire. Les anecdotes de cette fugue en province ne manquaient pas de saveur : Baudelaire avait effaré la brave femme qui dirigeait l'imprimerie en lui demandant où était la provision d'eau-de-vie de la rédaction ; une petite camarade l'avait accompagné et le notaire qui présidait le Conseil d'administration s'indigna ; son article programme avait, parlant de Marat et de Robespierre, scandalisé les lecteurs. Il lui fallut promptement regagner Paris.

Cette histoire fournit des sujets de filets à des journaux parisiens. Elle n'était pas neuve et ceux qui l'utilisèrent ne la passèrent pas au crible d'une critique rigoureuse. Elle trouva des incrédules. M. René Johannet vient de la reprendre dans un intéressant article de la *Revue du Berry* : « Baudelaire est-il venu à Châteauroux ? »

C'est un article du *Figaro*, du 19 janvier 1887, signé de Simon Brugal, pseudonyme de Firmin Boissin, qui parla, pour la première fois, de ce voyage. M. Crépet le signala plus tard dans son « Charles

Baudelaire » et M. François Porché lui consacra deux ou trois lignes dans sa « Vie douloureuse de Charles Baudelaire ». M. Zévaès, dont M. René Johannet ne mentionne pas l'article, a dû simplement utiliser ce qu'on avait écrit déjà sur le sujet.

La source de Boissin, indiquée par lui à Crépet, était une conversation avec un Berrichon, Arthur Ponroy (1816-1876). Celui-ci, arrivé à Paris en 1836 pour étudier la médecine, fit de la littérature et du théâtre, fréquenta les milieux d'écrivains où il connut Baudelaire. Son père, Jean-Silvain Ponroy, avoué à Issoudun, ayant créé, en octobre 1848, à Châteauroux, le *Représentant de l'Indre*, il lui envoya Baudelaire comme collaborateur. Ses compatriotes ne ratifièrent pas ce choix. La première phrase du nouveau rédacteur parut une intolérable mystification : « Lorsque « Marat, cet homme doux, et Robespierre, cet homme propre, de « mandaient, celui-là trois cent « mille têtes, celui-ci la permanence « de la guillotine, ils obéissaient à « l'inélectable logique de leur sys- « tème. » On le congédia, racontait Ponroy, sans plus tarder. Voilà le thème original que qu'allaient, ensuite, agrémenter quelques broderies.

Des curieux voudront lire l'article tout entier. Ils ne trouveront pas la signature de Baudelaire dans la collection du *Représentant de l'Indre*. Bien mieux, il fut impossible de découvrir, en aucun numéro, la phrase dont Ponroy avait si bien gardé le souvenir ; ce propos hardi se rencontrait dans un discours de Ledru-Rollin. Il y avait de quoi être gagné par le scepticisme et douter que Baudelaire eut fait à Châteauroux même une brève apparition.

Mais M. François Porché a mis

la main sur un document qu'il n'est pas proprement décisif, conduit M. Johannet à une vraisemblance qu'il a exposée avec ingéniosité. Une lettre de Baudelaire à son beau-père le général Aupick, datée du 8 décembre 1848, parle d'une somme de cinq cents francs, reçue pour « une récente expédition qui ne lui a rien rapporté » et dont il eût fait un meilleur emploi à Paris. Cela peut s'accorder avec un séjour à Châteauroux au mois d'octobre précédent. D'autre part, il paraît douzeux que Ponroy ait imaginé de toutes pièces ce séjour ; quelques défaillances de mémoire l'auraient trompé sur les détails ; le fond doit être vrai et l'on peut faire confiance à Boissin rapportant ses propos. Enfin M. Johannet fait remarquer que l'article anonyme par lequel débute le premier numéro du *Représentant de l'Inde*, fort bien tourné, a, dans divers passages, un ton assez congrûment baudelairien.

Mais... il y a, dans la lettre à Aupick un nom propre gênant : « Mon voyage dans l'Inde »... dit Baudelaire. M. Porché n'a vu la lettre qu'en copie. Comme il est certain que si Baudelaire est allé en 1841 à l'île Maurice et à la Réunion, il n'a jamais visité l'Inde, pourquoi ne pas admettre une erreur de cette copie. Inde pour Indre ? Avec cette r envoilee, tout

s'arrange à la satisfaction des bau-delairiens, à qui il plaira que leur dieu ait étonné la province, et aux Berrichons qui seront flattés d'avoir compté, ne fut-ce que peu de temps, l'auteur des *Fleurs du mal* parmi leurs journalistes. Il y a d'autres exemples de cette mutation d'Indre en Inde. Une lettre adressée à M. Johannet à La Ville-dieu passa bien par Bombay ! Etourderie de postier. Sera-t-il permis d'ajouter qu'on rit encore, dans un cercle de Limoges, de la platsanterie inusitée qui faisait demander à un vieil habitué naïf, s'il était vrai qu'on chassât le tigre « dans l'Indre »... Voilà des arguments solides. Mais si l'original de la lettre à Aupick existe toujours, le plus simple serait de s'y reporter. Ce débat peut paraltre fort menu ; il n'est pourtant pas indifférent pour l'étude de Baudelaire de savoir jusqu'où l'a conduit sa bizarre excitation politique. En attendant, le sujet nous a valu, avec de l'inédit, le croquis bien troussé du Châteauroux de 1848, qu'a tracé M. Johannet, et la promesse de M. Joseph Pierre, présentant l'article de son distingué collaborateur, qu'il publierait prochainement la correspondance du Berrichon Emile Deschamps, poète romantique, avec Baudelaire.

(21 août 1928).

Au temps du romantisme

Quoiqu'on en abuse un peu, les « centenaires » ont du bon. Ils fixent l'attention sur des faits ou des hommes auxquels on ne pense plus. Si l'oubli ne s'est pas fait sur eux, ils les remettent en lumière avec des détails, souvent plus significatifs que les vues générales et qui peignent une époque ou une personnalité. Certes, le romantisme n'est pas un de ces mouvements d'idées et de sensibilité dont il soit indispensables de rappeler spécialement, au bout de cent ans, la force et l'influence. Nous en restons imprégnés et un philosophe, comme M. Ernest Seillière, sait le retrouver partout. Mais de voir quelle prise il eut sur la jeunesse, qui vibra à ses débuts, est un de ses aspects que, seules, des recherches de cas individuels éclairent bien. Une récente brochure de M. René Fage, « Les débuts d'un romantique », est une excellente contribution aux études du centenaire.

Son père, le charmant écrivain Emile Fage, n'attendit pas d'être allé à Paris pour « s'embarquer sur la frégate romantique ». Au collège de Tulle, il fut déjà touché par l'esprit nouveau. La mystique fouriériste y était représentée ; le professeur de rhétorique, M. Rousseau, « propagateur de la science sociale », conviait ses élèves aux théories hardies. Emile Fage l'en loua par un sonnet que le maître ému fit publier dans la revue *Le Nouveau Monde*. Ces vers avaient beau être surtout une espièglerie, le romantisme les animait au moins quant à la forme. Le collégien avait dans son pupitre tous les livres qu'il fallait pour se mettre au ton du moment ; il suffit, pour en être sûr, de savoir qu'à seize ans, il donnait à l'*Indicateur corrézien* une poésie intitulée « Le Cimetière ».

Chateaubriand était son dieu. Il composa une pièce en son honneur et la lui envoya. La réponse lui arriva sans tarder : des compliments, le conseil de renoncer aux lettres, car c'est « un devoir de ne point encourager les jeunes gens à se livrer aux Muses », et le vieux comédien de génie terminait par cette phrase admirable : « Si je pouvais d'un seul mot anéantir tous mes ouvrages, je le ferais avec joie. »

Paris. Emile Fage est étudiant en droit. A la Sorbonne, au Collège de France, il suit les cours où des auditeurs ardents se pressent autour de Michelet, de Quinet, de Mickiewicz, d'Ozanam. Le romantisme règne même à l'Ecole de Droit ; la chaude parole d'Ortolan anime et vivifie le commentaire des Institutes de Justinien. Les jeunes esprits vibreront à l'unisson de leurs maîtres. A Ortolan, à Michelet, timidement, Emile Fage adresse des vers. Ils les accueillent avec bienveillance et voilà le jeune Limousin admis dans le cercle hospitalier de leur intimité.

Avec les souvenirs de son père et des correspondances, M. René Fage a tracé du salon d'Ortolan, où l'on récitaient des poésies, où l'on faisait de la musique, où — comme Marie Nodier à l'Arsenal — brillait la fille du professeur, la belle Elzéarine, un tableau délicieux. La vie simple, la gravité distinguée de ces milieux intellectuels, qui n'excluaient pas la gaieté et l'entrain, étaient singulièrement favorables au développement d'une intelligence souple comme celle d'Emile Fage. Chez Michelet, qui l'avait pris en affection, il trouvait les généreuses exaltations. Par son ami Thalès Bernard, il conut Béranger et devint un familier de la petite maison de Passy ; le chansonnier et sa

fidèle Lisette étaient des hôtes aimables. Il y avait là un peu l'antidote de la griserie romantique.

Elle s'atténua, du reste, pour tous avec les années et vers la fin de son séjour à Paris, Emile Fage était l'ami de deux jeunes poètes : Leconte de Lisle, qui allait se placer au premier rang dans la génération qui suivit le romantisme, Louis Ménard, dont les beaux vers exprimaient son « paganisme mystique ». A côté d'eux, Emile Fage eut pu tenter la fortune à Paris ; ses heureux dons lui permettaient d'escroquer des succès littéraires

durables. Il préféra rentrer à Tulle et y devint avoué. C'était un sage ; il aimait sa province et fut un des meilleurs écrivains du terroir. La piété filiale de M. René Fage a justement rappelé le vieillard exquis, resté fidèle à ses amitiés parisiennes, à ce qui avait ensoleillé sa jeunesse. Le romantisme avait de graves défauts, mais quelques beaux côtés aussi. Ceux qu'il marqua de sa flamme gardaient le cœur généreux et enthousiaste. Emile Fage en est un bel exemple.

(13 mai 1928).

Les Fêtes de George Sand dans la Creuse

LE ROMAN DE JEANNE

Les 13 et 14 août 1927, grâce à l'initiative de M. le docteur Gaumet, des fêtes ont commémoré, pour la première fois, George Sand dans la Creuse. A tant d'hommages qu'elle a reçus en Berry, s'est joint celui d'une terre voisine qu'elle aimait, où elle est venue souvent, où elle a compté de solides amitiés et qui a une place dans son œuvre comme dans sa vie. Les montagnes marchoises faisaient le fond de son cher paysage familier et leur ligne estompée l'enchantait quand, de la côte de Corlay, elle admirait la Vallée Noire. Elle a décrit avec une vigueur inoubliable le sauvage et maestueux Crozant d'autrefois ; mais on ne dira mieux qu'elle ne l'a fait, dans le *Marquis de Villemer*, la grâce de la vallée de la Tardes à Chambon. Mais c'est surtout par Boussac et ses environs qu'elle nous appartient un peu.

Les années 1840 à 1848 sont une période bien nette dans l'existence de George Sand. Depuis plusieurs années, elle a, par la séparation judiciaire, reconquis sa liberté ; les grands orages romantiques sont apaisés ; si elle voyage beaucoup, Nohant l'attire de plus en plus, et elle y fait de longs séjours. Elle a donné une adhésion agissante aux doctrines et aux rêveries de Pierre Leroux, avec qui elle s'est liée en 1838. Dans son âme ardente, se mêlent l'attachement au sol berrichon, aux choses et aux êtres de la campagne, la curiosité des vieilles cou-

tumes et du passé, l'enthousiasme pour les idées sociales nouvelles.

En 1841, elle a fondé, avec Pierre Leroux et Viardot, la *Revue indépendante*. En 1844, elle réussit, malgré bien des difficultés, à créer un journal local, *L'Eclaireur de l'Indre*, et c'est en mai de cette même



Jeanne aux champs

(Dessin de Tony Johannot dans l'édition illustrée, publiée par la Librairie Lévy).

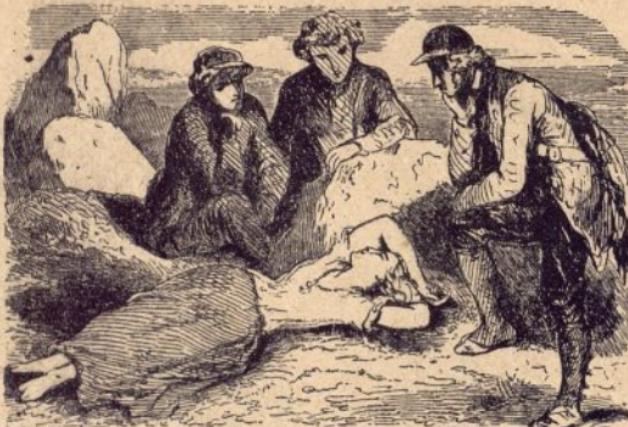
année que Pierre Leroux ayant obtenu un brevet d'imprimeur, elle le décide à s'installer, près d'elle, à Boussac, où il va éditer *L'Eclaireur* et qu'il ne quittera qu'en 1848. Elle ne l'envoyait pas en pays inconnu d'elle. Bien des fois, infatigable promeneuse, elle avait parcouru les bords de la Petite Creuse, aux

« abîmes hospitaliers », gravi les collines du Mont Barlot et de Toulx, rêvé devant l'immense horizon qu'elles dominent. De ces promenades, elle avait rapporté un roman, paru en feuilleton dans le journal *Le Constitutionnel*, en 1844.

**

Par une chaude soirée d'août, trois jeunes gens, Guillaume de Boussac, Marsillat et un Anglais, sir Arthur Harley, arrivent, haras-

te-Croix. Une conversation avec la mère Guite, vieille femme qu'il rencontre au cimetière, à côté du fossoyeur au travail, lui révèle que la morte dont se creuse la tombe est la nourrice qui l'a berçé au château de Boussac et qu'il a oubliée. Un violent remords le torture. Malgré l'orage qui menace, il part pour le village où elle repose. Veillant le cadavre, celle qu'il avait adorée aux Pierres Jomâtres, Jeanne, la fille de la morte, la sœur de



AUX PIERRES JOMATRES

Guillaume de Boussac, Marsillat et sir Arthur rencontrent Jeanne endormie
(Dessin de Tony Johannot dans l'édition illustrée, publiée par la Librairie Lévy)

sés d'une longue chasse, aux Pierres Jomâtres. Dans ce cadre mystérieux de rochers aux formes fantastiques, une jeune fille dort, couchée sur l'herbe. Paysanne aux pieds nus, vêtue de haillons, elle a des traits et une ligne admirables. Sa beauté, comme sa pause, est si chaste, qu'elle inspire le respect à ses étourdis admirateurs. Elle leur apparaît comme une Velléda des temps druidiques, et, sans la réveiller, ils s'en vont doucement, après avoir déposé des pièces d'or et d'argent dans sa petite main ouverte. Ils ont vu Jeanne.

Quatre ans après, Guillaume de Boussac est en promenade à Toulx-

laït du jeune châtelain, se tient, plus belle encore dans sa douleur muette.

Guillaume de Boussac fait immédiatement le projet de l'arracher à la misère, de lui donner un asile au château. Le bon curé de Toulx, l'abbé Alain, l'y encourage d'autant plus fermement qu'il y a autour de Jeanne de périlleuses convoitises, et surtout celle de Marsillat, l'ami de Guillaume, dont il n'a pas le délicat sentimentalisme. Après des péripéties romanesques, l'incendie par la foudre de la maison mortuaire, le geste dramatique de Jeanne qui arrache le cadavre aux flammes, l'évanouissement de

Guillaume qu'une pierre, mystérieusement lancée, a atteint au front, la jeune fille part pour Boussac.

Avec sa compagne Clémie, elle entre au service de la mère et de la sœur de Guillaume. Sir Arthur est revenu ; il s'prend passionnément de cette fille étrange, que Guillaume aime aussi d'un amour secret, et il veut l'épouser. Mais Marsillat, qui la désire, réussit à l'attirer et à l'enfermer traitreusement dans son petit château de Montbrat. Guillaume et sir Arthur, affolés de sa disparition, l'en arrachent. Elle ne revient à Boussac que pour y mourir dans une extase mystique.

**

Une brève analyse peut présenter, à grands traits, la trame de ce roman assez touffu. Elle ne permet pas de retracer les attachantes arabesques que l'imagination de George Sand y a brodées, et surtout de dégager le caractère complexe qu'elle a donné à son héroïne.

Dans une préface écrite pour l'édition de 1852, George Sand a essayé d'expliquer cette pure fille des champs, « rêveuse, sévère et simple ». Avec loyauté, elle reconnaît, entre les lignes, n'y pas réussir complètement. D'assez vagues images, vierge gauloise, calmes profils

d'un tableau de primitif, souvenir de Jeanne d'Arc, la Grande Pastourete, se sont mêlées dans la brume des Pierres Jomâtres pour composer le visage de Jeanne. C'est le cadre même du roman, l'étrangeté d'un site où les légendes celtes venaient naturellement à l'esprit, les souvenirs historiques qu'évoque Toulx, qui ont enfanté l'énigmatique figure de Jeanne.

Fille de notre sol, elle n'en a que plus de charme à nos yeux. Si Jeanne, dont George Sand a voulu faire un symbole de l'âme paysanne féminine, a des contours indécis, singulièrement nette est la peinture du milieu où elle l'a dessinée. A chaque page du roman, la Creuse rurale apparaît. Les auteurs où la romancière est allée chercher ses indications historiques, Barailon et Joulietton, ne l'ont pas toujours renseignée exactement, mais c'est notre passé qu'elle a évoqué. Les mots patois, les vieux usages, les légendes ont trouvé leur place dans son récit. Elle y a inséré des scènes rustiques dramatiques ou gracieuses. « Jeanne est une première » tentative qui m'a conduit à faire, » plus tard, *La Mare au Diable*, *Le Champi* et *La Petite Fadette* », a dit George Sand. C'est un grand honneur pour la Creuse d'avoir vu jaillir la source d'où ces chefs-d'œuvre devaient couler.

La Creuse et la Bibliothèque rose

Des romans de George Sand à « L'Enfant dans l'herbe », de M. Charles Derennes, la liste est assez longue des livres où les paysages de la Creuse sont décrits. Sait-on qu'ils ont eu les honneurs de cette « Bibliothèque rose illustrée », à laquelle ses éditeurs ont laissé le format et l'habit doré sous lequel apparaissent tant de jeunes lecteurs « La Sœur de Gribouillé » et « Les deux Nigauds » ?

En 1920, M. Edouard Maynial a publié dans cette collection « Les petits Réfugiés », et a choisi la Creuse pour cadre de son livre. Deux enfants d'ouvriers parisiens, les petits Radau, Bébert et Fifine, — quittent Paris pendant les bombardements. Le père est au front ; la mère, qui travaille courageusement, consent à se séparer d'eux en les confiant à une société qui va les placer à la campagne, les soustraire au danger des obus et fortifier leur santé. On les envoie à Puy-Guillon, près de Fresselines, chez de braves cultivateurs, les Fougeron, ménage sans enfant. Et tout se passe à merveille comme il sied en un livre pour la jeunesse.

Les petits Parisiens sont enchantés de ce qu'ils voient, des prés au long de la Creuse, des rochers, de la basse-cour, des vaches qui paissent, des joies de la pêche. Bébert est quelque peu terrible, mais on le lui pardonne, tant il est intelligent et drôle, vrai gamin de Paris. Les Fougeron adorent ces enfants et les gâtent. Un aveugle de guerre et un Belge séparé de sa famille, que l'administration a logé à Fresselines, s'occupent des petits, qui sont prévenants et tendres pour tous. Le Belge, un artiste original, poète et musicien, les amuse en leur contant des légendes. Leurs parents, au cours d'une permission du papa, viennent les voir. Par un de ces coups de théâtre qui préparent la fin d'un livre, le pauvre Belge pense mourir d'émotion en apprenant que sa femme et ses filles sont au Havre ; c'est une correspondance de Bébert avec un de ses copains de l'école de la rue Blomet qui, par hasard, lui donne l'indication qu'il avait vainement demandée aux autorités. Il part pour Le Havre, emmenant jusqu'à Paris les enfants, dont le temps de séjour à la campagne est acrévé.

Ce petit livre est charmant. Simplement et discrètement, il fait comprendre aux enfants pour qui il a été écrit le drame de la guerre et quelques-uns de ses côtés particulièrement doulou-

reux : l'affreuse blessure du soldat qui n'a échappé à la mort que pour la servitude de la mutilation, l'exil dispersé de ceux à qui l'invasion a pris leur foyer. Sa qualité littéraire est fort supérieure à celle de bien des romans à succès. La vie rurale y est peinte avec sympathie et l'auteur est sensible à la beauté des paysages.

Pourquoi cet universitaire distingué, professeur dans un lycée de Paris, qui s'est délassé par cette oeuvre d'imagination, de ses travaux habituels d'érudition, a-t-il envoyé dans la Creuse ses « petits réfugiés » ? Le choix correspond certainement à des souvenirs de séjour et de promenades chez nous. M. Maynial est le fils d'un ancien proviseur du lycée de Guéret ; il est Bertrichon et doit avoir, avec bon nombre de nos voisins, quelque goût pour la vallée de la Creuse, qu'ils considèrent comme étant, du côté de Crozant et de Fresselines, un peu terre du Berry.

Son cadre n'a pas été établi avec le souci d'être géographiquement exact. Il y a mis de la fantaisie et c'est seulement par de grands traits que Puy-Guillon, Fresselines, la Petite Creuse, sont présentés. La « route de Sainte-Fé » est une des promenades proches de la ferme des Fougeron et on peut supposer qu'avec une orthographe défectueuse, ce nom est venu à la mémoire de M. Maynial en songeant au temps où il parcourait les environs de Guéret. Il fait passer une charrette sur le pont de bois de Puy-Guillon, qui n'est fait que pour les piétons, mais ces licences de romancier ne sont à relever, il est à peine besoin de le dire, que pour marquer la façon dont M. Maynial a posé le décor. Ce qui importe seulement est de relever sa touche légère, dont voici un exemple, le ravin de Puy-Guillon : « ...La route rejoignait un pont, sous lequel l'eau chantait très haut en courant à travers les pierres. Ce n'était pas un pont confortable et sûr, aussi solide que la rue, comme à Paris, mais une sorte de rustique passerelle accrochée comme par miracle aux deux rives abruptes, à peine soutenue par deux piles de maçonnerie dégradée, toute menue entre ses parapets de bois fragiles ; et, vu de haut, entre ces masses énormes des collines et des arbres qui l'encadraient de toute part, ce pont semblait un joujou délicat. » Les croquis de M. Maynial sont gracieux et exacts.

ODETTE DE SERMUR

Le donjon de Sermur se dresse sur un rocher, dans la Creuse, à 720 mètres d'altitude, commandant l'horizon, aux confins de l'Auvergne. Cette robuste maçonnerie, qui ne se laisse ruiner que lentement, tient bon contre la pluie et le vent, voilà tout ce qui reste d'une vaste forteresse. Son histoire est à faire. On n'en connaît que quelques bribes. On sait que Sermur a été assiégié pendant la guerre de Cent ans, qu'il a eu des maîtres puissants, les comtes d'Auvergne, les Bourbons. On a quelques détails sur la vie municipale du bourg qui s'abritait à ses pieds. On connaît l'utilisation pacifique que des savants firent de ces vieilles pierres haut perchées : l'équipe du géographe Cassini s'en servit pour l'établissement de sa carte au XVIII^e siècle ; l'astronome Delambre y vint faire des calculs en l'an V, quand il déterminait l'arc du méridien. Mais des rudes combats qui se sont livrés là, nous ignorons tout. Heureusement le site, sauvage et romantique, a valu à Sermur une place dans la littérature d'imagination.

Place bien modeste. Il y a longtemps, une Auvergnate, Victoire Seguin, publia à Ambert un roman de 126 pages, « Richard Coeur-de-Lion au château de Sermur ». S'il est certain que ce soldat hardi fut tué à Chalucet en Limousin, il est moins sûr qu'il ait bataillé à Sermur. En l'y conduisant, Mme Seguin avait dû laisser la bride large à sa fantaisie. Sans avoir lu son livre, il est permis de supposer qu'il méritait l'oubli.

Plus près de nous est un roman, destiné à la jeunesse, dont notre château est le théâtre. Vers 1888, Gustave Derennes, inspecteur d'Académie à Guéret, écrivit pour une col-

lection de livres de prix qu'éditait la librairie Gedage à Paris, *Odette de Sermur ou le Page Pâquerette* », avec ce sous-titre impressionnant : « Les Barons noirs ».

C'est du mélodrame. Belle et insouciante, Odette vit heureuse, à côté de ses parents, le comte Odilon et la comtesse Yolande. Les épaisse murailles de Sermur n'offrent aux châtelains qu'une trompeuse sécurité. Des routiers arrivent et quelques routiers ! Les plus féroces dont la bande se nomme « Les sangliers de la Marche ». Sermur est pris. Le comte, la comtesse, les gardes, les domestiques, tout le monde est tué à l'exception d'Odette qu'une fidèle gouvernante, Mélite, a fait fuir par un souterrain. Il s'agit de se venger du chef des routiers qui a mené l'assaut. C'est un beau jeune homme, Léobert de Pauzadour, baron de la Villette, que sa famille avait voulu faire moine à Bonlieu et qui s'est enfui du couvent pour courir à la guerre. Le parti est rapidement pris, grâce à Mélite, femme de tête. Odette s'habille en page et sous le nom de Pâquerette, entre au service de Léobert ; il est entendu qu'elle choisira le premier moment propice pour le tuer. Mais en un rien de temps, sa grâce la trahit et les deux jeunes gens sont follement amoureux. Ils vont se marier. Léobert a abandonné les routiers. C'est au château de Sermur, relevé, on ne sait par qui ni comment, de l'état pitoyable où l'avait mis le pillage des Sangliers de la Marche, qu'auront lieu les noces. Toute à son amour, Odette a oublié que ses parents y furent égorgés. Elle a aussi oublié que Mélite est plus ferme qu'elle sur les serments de vengeance. La suivante met fin à l'idylle en jetant Léobert dans une oubliette. Désespé-

rée, Odette n'a plus qu'à se plonger un poignard dans le cœur, ce qu'elle fait.

En écrivant à la diable cette histoire quelque peu saugrenue, Gustave Derennes utilisait une recette ancienne. Les vieux livres de prix du temps du romantisme, habillés de cartonnages gaufrés et dorés, qu'on retrouve au fond des placards, sont pleins de ces inventions. Cinquante années de cave littéraire n'avaient pas donné du bouquet à ces puérilités et l'Inspecteur d'Académie de la Creuse n'a pas mieux réussi que ses devanciers. Malgré un style plus aigu que le leur, malgré ses efforts pour introduire dans le récit quelques précisions historiques et des noms locaux, il leur est même inférieur. Si factices que fussent ces

chroniques de 1840, elles étaient imprégnées de saveur troubadour et s'accordaient au ton de leur époque. Un demi-siècle après, ces sujets du pendule étaient décidément démodés.

Il ne faudrait pas juger, d'ailleurs, Gustave Derennes sur ce petit roman. C'était un grand travailleur et un homme de valeur. L'Académie française couronna ses *Cœurs héroïques* et nous lui devons une excellente géographie de la Creuse, écrite en collaboration avec Delorme, directeur de l'Ecole normale. Sa carrière s'annonçait particulièrement brillante. La mort le faucha, subitement, dans une rue de Guéret, le 5 août 1889. Il avait 31 ans. Son nom revit, brillamment, en son fils, le charmant écrivain Charles Derennes.

SON PREMIER CRIME

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1845, un crime épouvantable fut commis à La Faye, petite localité de la Creuse, au bord du chemin d'Aubusson à Saint-Sulpice-les-Champs : une vieille domestique et le petit enfant de ses maîtres, dont elle avait la garde, avaient été assommés à coups de marteau de maçon, par un bandit sorti, quelques mois auparavant, de la maison centrale de Limoges. Le récit de ce drame est le troisième d'une série que vient de publier notre compatriote M. Pierre Bouchardon, dans la Collection « Enigmes et drames judiciaires d'autrefois ». Le livre porte le titre du premier de la série : « L'auberge de la Tête noire ». L'affaire creusoise est intitulée « Mon premier crime ». L'auteur s'entend à placer sur une couverture de livre l'appellation brève qui fixe immédiatement l'attention. Il a été quelque peu journaliste avant d'être magistrat. « Mon premier crime » pique la curiosité.

Elle est satisfaite dès la première page. Ce procès, qui s'était déroulé devant la Cour d'Assises de sa ville natale, le président Bouchardon l'a entendu raconter quand il était enfant. Il a frappé sa jeune imagination et l'impression qu'il a faite sur lui a pu contribuer à éveiller la vocation qui le porta aux fonctions judiciaires. C'est bien « son premier crime ». Depuis il en vu d'autres, encore plus mystérieux, encore plus terrifiants. Celui-là a gardé dans sa mémoire une place à part. Il a voulu en faire l'exposé, lumineux et passionnant, comme tout ce qu'il écrit, mais il y a mis autre chose : une note locale pleine de saveur.

Des souvenirs d'enfance d'abord. Voici son grand père, qui ne se faisait pas prier pour dire aux petits des histoires et n'avait pas peur de les effrayer avec le crime de la Faye. « Il s'é-

» tait fixé au chef-lieu de la Creuse à l'époque où les chemins de fer, encore en projet, n'avaient troublé aucune habitude, où le gigot coûtait douze sous la livre et le lait deux sous le litre, où les servantes se louaient quatre vingts francs pour l'année entière, où, moyennant huit liards, le perruquier se rendait à domicile pour faire la barbe de ses pratiques, où jusqu'au carême, les notables bourgeois s'invitaient, les uns les autres, à manger sous la lampe à huile, des dindes engrangées à point... » Ce croquis, de « l'excellent homme à qui la vie n'avait pas été inclémente », c'est en quelques traits l'évocation de nos petites villes d'autrefois. Les jours s'y écoulent paisibles, les goûts y étaient simples, et l'on n'y connaît pas la tentation de chercher du nouveau au delà de l'horizon familier.

Ceux qui étaient des enfants, y a cinquante ans, y ont connu vieillards, ne les ayant jamais quittées, les hommes qui avaient été jeunes au temps de Louis-Philippe. Le grand père du président Bouchardon — nommons-le, c'était le digne M. Florand, dont l'officine de pharmacien s'ouvrait dans la Grande Rue — avait assisté à l'attentat de Fieschi, en 1835, quand il étudiait à Paris, M^e Sylvain L..., qui plaida dans l'affaire de La Faye — nommons aussi ce vieil avocat guéretois, respectable et bon, M^e Lasnière — avait été l'ami de Michel de Bourges. Marié à 20 ans, il s'était alors installé dans la maison où il mourut octogénaire. « Tout y respirait l'antique, l'inaltérable province. Porte cochère massive et ferrée de gros clous, cuisine dallée en granit, salle basse servant de salle à manger et ressemblant bien plutôt à un parloir de couvent... » La jolie silhouette qu'en a tracée le président Bouchardon, attendrie et relevée d'une pointe de fine malice,

quand il rappelle ses exordes à la mode pompeuse de la vieille éloquence judiciaire : « Athéniens qui me jugez... » ! C'était un lettré, comme les petites villes en comptaient alors beaucoup, capables de réciter tout un chant de l'Ennéide.

Le juge d'instruction d'Aubusson, Hippolyte Grellet, était un homme de premier ordre. La sagacité de son information, la lucidité avec laquelle il lutte avec le criminel et déjoue ses ruses sont admirables. Le réquisitoire de ce magistrat aux dehors négligés, ne payant pas de mine, apparaît un chef-d'œuvre du genre. On pense, devant la traîne serrée de cette procédure, faite en un temps où la justice n'avait à sa disposition que des moyens d'action

si rudimentaires, à un de ces magistrats que Balzac a peints.

N'est-ce point aussi du Balzac — par la couleur comme par le nom — cette image, à l'arrière plan du bourreau de Guéret, Jaquenon, qui, entre deux exécutions, vivait du métier de rebouteur et dont on disait que le tic était de regarder, avec instance, le cou des gens qu'il rencontrait ?

Les vieux crimes sont de l'histoire. Des feuillets jaunis de leurs dossiers ne sort pas que le rappel d'horreurs sanglantes. Les mœurs et les gens s'y montrent en un relief saisissant quand un talent de psychologue et d'écrivain, comme celui de Pierre Bouchardon, va les y chercher, et que, par surcroit, il y mêle ses souvenirs.

A PROPOS DU PRIX GONCOURT

La critique, comme la comprend notre temps, ne limite pas sa curiosité à l'étude des œuvres. Elle veut savoir quelles influences le milieu social, l'ascendance, l'éducation, le sol natal ont pu exercer sur l'écrivain, et si, dans sa façon de sentir et de s'exprimer, ces complexes facteurs d'une personnalité ont marqué quelque empreinte. Un livre a du succès. Son auteur est interrogé par des journalistes habiles et alertes. On évoque le souvenir des gens et des choses au milieu desquels s'écoulèrent l'enfance et la jeunesse, les paysages familiers. Et tous ces détails intéressent ; il nous plaît de connaître un peu le romancier dont les fictions nous ont procuré des moments d'émotion ou de délassement.

M. Maurice Genevoix, à qui *Rabotiot* a valu le Prix Goncourt en décembre dernier, a dû, comme d'autres, répondre à quelques questions. Il l'a fait avec une simplicité discrète et sympathique. « Une heure avec Maurice Genevoix » par M. Frédéric Lefèvre, dans *Les Nouvelles Littéraires*, du 19 décembre 1925, le montre fidèle à la petite ville du Loiret, Châteauneuf, au bord de la Loire, où il vint, à l'âge d'un an ; son père y était greffier de la justice de paix. Il aime passionnément, on le sent, les rives du beau fleuve. Il aime aussi la proche Sologne, ses pineraies, ses sables et ses étangs. Le val de Loire est son pays : il est né, un peu en amont, à Decize, dans la Nièvre, et il tient à son terroir par les liens les plus forts. Cette solidité montre qu'il ne faut sans doute pas attacher trop d'importance à l'influence qu'est susceptible de produire sur une sensibilité le long contact des ancêtres avec le même sol. En effet, ce charmant écrivain au talent si sain, dont M.

Louis Périé, bon juge, a dit la force et la poésie, est, par son ascendance paternelle, de race marchoise et limousine.

**

Le nom de famille Genevoix appartient, selon toute apparence, à la nombreuse série des patronymes formés avec l'appellation indiquant le pays d'origine. Silvain Genevoix, marchand, au XVIII^e siècle, à Dun-le-Palleteau, en Haute-Marche, devait être le descendant d'un immigrant suisse ; il était marié avec Marie Thibaud. Le 13 juillet 1785, leur fils Léonard fut baptisé en l'église de Dun ; il avait pour parrain son oncle Léonard Thibaud, pour marraine sa cousine Marie Pecherat.

Léonard Genevoix venait d'avoir vingt-quatre ans quand il épousa, le 21 novembre 1809, tout près de Dun, à La Celle-Dunoise, une jeune fille de vingt ans, Marie Dumont, appartenant à une famille ancienne de ce bourg. Il avait pris la profession paternelle ; son beau-père, Pierre Dumont, était, lui aussi, marchand. Le jeune ménage se fixa à La Celle-Dunoise. Il eut, en 1811, un fils, Pierre, dont les descendants sont restés Dunois et Cellois, continuant les plus honorables traditions au berceau de la famille.

Veuf en 1816, Léonard Genevoix se remaria en 1824. Le 6 octobre, à Fresselines, commune limitrophe de La Celle-Dunoise, il épousa Catherine-Eugénie Lasnier-Lachaise, fille de Gabriel Lasnier-Lachaise, ancien juge de paix, notaire royal, et de Marie Poitrenaud. Vieux nom de la région : la famille Lasnier avait formé, avant la Révolution, de nombreuses branches qui prirent, pour se distinguer les unes des autres,

des noms de terres ; La Chaise était un petit fief de la paroisse de Fresselines.

De ce second mariage naquirent, à La Celle-Dunoise, trois fils, dans la maison qu'avait édifiée Léonard Genevoix et qui existe toujours intacte ; elle sert maintenant de bureau de poste ; sur son toit de tuiles grincent encore de pittoresques girouettes en fer forgé où se découpent les initiales L. G. et la date de la construction, 1817. L'aîné de ces fils, Charles, né en 1826, est le grand-père de l'auteur de *Rabotiot*. Tous trois firent leurs études dans la Creuse, Charles au collège de Guéret, ses frères aux petits séminaires d'Ajain et de Felletin. Un goût commun ou l'influence de l'aîné les porta tous trois vers la même profession : ils furent pharmaciens et se fixèrent à Paris. Le cadet, Emile, y occupa une situation professionnelle très considérable : il fut, pendant longtemps, directeur de la Pharmacie centrale de France ; esprit cultivé il était poète à ses heures et dans ses *Rimes de l'officine*, éditées en 1875, il y a une agréable facilité, avec une note émue quand il évoque le paysage de La Celle-Dunoise ou ses souvenirs scolaires de Felletin.

Charles Genevoix était pharmacien à Paris, rue Bonaparte, quand il épousa à Limoges, le 15 septembre 1856, Jeanne-Marie Delage-Montançeix, fille de Jacques Delage-Montan-

ceix, docteur en médecine, et d'Anne Azéma-Brunet, habitant rue Gagnolle. Les témoins de la future étaient son grand-oncle, Amable-Jean-Baptiste Boudet, demeurant place Saint-Michel, et son oncle, Auguste-Gustave Chapoulaud, imprimeur-libraire, demeurant place des Bancs, noms qui attestent la parenté avec les vieilles souches limouines.

Sans encourir le reproche d'annexer à notre province le jeune littérateur à qui une récompense méritée donne la meilleure notoriété, il est permis de dire exactement que M. Maurice Genevoix est un peu des nôtres. Les racines de la famille paternelle sont chez nous et pour l'un des points où elles plongent le plus profondément dans le passé, nous noterons une coïncidence : la mère d'un autre artiste, le sculpteur berrichon Jean Baffier, était de Fresselines. Y aurait-il une secrète correspondance d'un paysage, délicat et romanesque, à des intuitions d'art que la mystérieuse héritéité révèle et réalise quand il lui plaît ? Peut-être M. Maurice Genevoix, s'il venait à Fresselines, y trouverait-il, aux Eaux-Semblantes et au ravin de Puyguillon, — où la rêverie du poète Maurice Rollinat s'est promenée vingt ans — des sensations de nature aussi profondes et personnelles que sur les rives de la Loire...

PIERRE LOTI EN QUERCY

« Ils avaient une vieille maison Louis XIII, à l'angle d'une de ces places régulières entourées de porches comme on en voit dans beaucoup de petites villes du Midi. On entrat d'abord dans un vestibule dallé de pierres un peu roses et orné d'une énorme fontai-

lumineuse journée d'août. Allons chercher la « Maison de Loti ».

Nulle part, il n'a nommé la ville où, durant plusieurs années, il vint passer ses vacances. N'y eut-il plus



LA PLACE DE BRETENOUX

(La croix indique la maison qu'habitait Pierre Loti)

(Ph. Duchambon)

ne de cuivre rouge. Un escalier des mêmes pierres, très large comme un escalier de château, avec une curieuse rampe en fer forgé, menait aux appartements en boiseries anciennes de l'étage supérieur... » Quarante ans se sont écoulés depuis qu'un grand écrivain notait les souvenirs de son enfance liés à cette demeure. C'est en 1862 qu'il y était entré, pour la première fois, à la fin d'une

aucune tradition locale la précisant qu'on ne serait cependant pas embarrassé pour la désigner. La description, dans « Le Roman d'un enfant », du château de Castelnau est une indication géographique suffisante pour nous dire en quel lieu celui qui n'était alors que le petit Julien Viaud trouva de vieilles fortifications gardant encore leurs portes et leurs mâchicoulis, une place à arcades, des maisons du moyen-

âge, des cailloux noirs pavant les rues. C'est à Brétenoux, la « bastide », qu'un seigneur de Castelnau fonda au XIII^e siècle, sentinelle dans la plaine de la Dordogne.

Comment la grande sœur de Loti et lui prirent le train à Rochefort pour se rendre chez des parents du Midi, cette autobiographie qu'est « le Roman d'un enfant » l'explique avec quelques détails et quelques noms. Le père de Loti ayant reçu une lettre d'un cousin germain avec qui il avait été élevé fraternellement et qui n'avait pas donné signe de vie depuis trente ans, les relations reprirent. Ce cousin habitait Brétenoux. Il avait un fils et une fille à peu près du même âge que le frère et la sœur de Loti. Une affectueuse invitation fut acceptée. Le fils aîné de la famille Vianet était marin. Julien et sa sœur en purent seuls profiter. Le cousin que les enfants appelaient oncle — il l'était à la mode de Bretagne — perceuteur, marié dans la région, occupait la maison qui fait l'un des angles de la place. Depuis longtemps, elle est devenue la mairie de Brétenoux. Mais le Midi conserve volontiers les vieilles choses. La « maison de Loti » est intacte. Les municipalités qui se sont succédées ont eu la sagesse de n'y pas toucher. Si la fontaine de cuivre n'orne plus le vestibule, si, trop foulées, les pavés ont pris une teinte plus grise que rose, la ferronnerie du XVII^e siècle borde toujours l'escalier, les boiseries aux moulures rectangulaires couvrent toujours les murs. Les ombres des habitants de jadis y retrouveraient son charme distingué.

Dans « Le roman d'un enfant », Loti s'est longuement étendu sur ses séjours à Brétenoux ; il en a reparlé dans « Prime jeunesse ». Il semble qu'on a surtout remarqué sa description de Castelnau, alors ruine magnifique, qui frappa son ardente imagination. Cette description, à l'allure romantique, est belle, mais autre chose s'exhale de ces pages colorées : la prise de possession par le Midi et le soleil d'une petite âme exceptionnellement sensible.

Brétenoux était alors loin du chemin de fer. Les voyageurs s'arrêtent dans une ville proche — Bri-

ve évidemment — et y louèrent une voiture. Le gamin, habitué aux plaines de la Saintonge, trépignait d'impatience et de joie. Il voyait enfin ce qui, depuis l'annonce de ce départ, hantait son rêve déjà à la recherche de l'inconnu : des montagnes, des ravins. Aussi bien qu'une énumération de bourgs, quelques phrases donnent l'itinéraire de ces cinq heures de route, où le sol, les pierres prenaient une ardente couleur rouge », où « les maisons se dressaient en vieux pignons, en vieilles tourelles et se perchaient bien haut, rougâtres autant que les rochers, sur les sommets des collines ». C'est la route de Collonges et Meyssac. Puis apparurent la Dordogne aux cailloux blancs, les murailles de Brétenoux et le logis de l'oncle.

Ces vieilles maisons offraient aux enfants un réduit délicieux : le vaste grenier. Loti en fit un observatoire et un refuge. Une page exquise l'y montre lisant Télémaque sans se douter que, non loin de là, il eut pu voir Carennac, cher à Fénelon, et l'île de Calypso. Il pose le livre, ouvre une lucarne et la campagne éblouissante surgit. J'ai voulu monter dans ce grenier, où rien n'a changé. On pousse l'antique contrevent. Tout est vrai et juste dans la notation : par-delà les toits gris, les collines se dressent gracieuses et sur son piédestal, surgit l'impe-rieux Castelnau ; l'impression de pays méridional, enveloppé par la lumière, est saisissante.

Elle pénétra Loti de toutes les manières. A la tête d'une bande de gamins, il courut par les vignes et les champs, en quête de fleurs et de papillons, il connut la vie rurale au domaine des Bories, la torpeur des après-midi d'été sous la tonnelle du jardin de son oncle ; il but à la fontaine de Saint-Michel ; il parla patois : il mordit à pleines dents les beaux fruits.

Tout cela est dans ses deux livres, particulièrement dans « Le roman d'un enfant », dit avec cette force prenante et poétique qu'ont les évocations de Loti. Une anthologie du Quercy y glanerait de délicieux morceaux. « Les deux pays « de mon enfance ont été la Saintonge et celui-là ensoleillés tous deux. » Mais ce n'était pas le même soleil. Malgré la douceur du climat et les maisons blanches, la

province de Loti, où l'Océan se montre à l'horizon, l'impregnait d'une mélancolie accrue par le rigorisme, la froideur de son milieu protestant. La vallée de la Dordogne lui révéla une nature accueillante où la joie de vivre s'épanouit. Par ses camarades, dont les appellations supposées, Peyral, de Sainte-Hermangarde, cachent de vieux noms du pays, par les petits paysans qu'il associait à ses jeux, il connut la bonne humeur et la vivacité méridionales que son entourage de grandes personnes exprimaient aussi. Parlant de sa tante, il dit : « Née dans les environs, d'une famille ancienne, elle n'a tait jamais sortie de cette province de France ; ses manières, son hospitalité aimable, sa courtoisie, portaient un cachet local. »

Si le Quercy séduisit Loti du premier coup, l'affection qu'il lui garda ne fut pas le résultat d'un de ces contacts brefs qui peuvent être trompeurs. Il revint pendant plusieurs années à Brétenoux où sa sœur se fiança avec son cousin. Bien d'autres pays, ensuite, devaient le passionner. Le Quercy garda une place de choix dans son cœur. Sur une planchette du petit musée que son goût pour l'histoire naturelle avait créé dans sa chambrette de Rochefort, un papillon rare était piqué qu'il préférait à tous les autres, le papillon « citron aurore ». Un petit ami de Brétenoux le lui avait gentiment offert. Cette bestiole aux fines couleurs était comme un symbole du Midi qui l'avait émerveillé.

Le peintre Guillaumin à Crozant

La mort récente d'Armand Guillaumin a été la douloureuse occasion d'un hommage émouvant à ce probe et grand artiste. Pour ne citer que quelques appréciations, celles de M. Thiébaut-Sisson dans le *Temps*, de M. Fiérens dans le *Journal des Débats*, de M. René Jean dans *Comœdia*, de M. Gustave Kahn dans le *Mercure de France* ont mis en lumière son originalité et la place éminente que son œuvre occuperá dans la peinture française.

Dans le *Courrier du Centre*, un délicat article de M. Raoul Roche a retracé la vie de travail opiniâtre de Guillaumin, son énergique volonté maîtrisant les difficultés matérielles qui entraînaient ses débuts, puis l'épanouissement de son talent le conduisant à une renommée que son horreur de la réclame et l'indépendance de son caractère avaient seules retardée.

« Armand Guillaumin, peintre de la Creuse », disait le titre de l'article de M. Raoul Roche. C'est bien ainsi que son éloge funèbre devait s'inscrire chez nous, car Guillaumin a été essentiellement le peintre de la Creuse, et pour préciser encore davantage, le peintre de Crozant. Les critiques que nous citons l'ont dit dans les termes les plus heureux, et M. Raoul Roche a finement discerné les liens qui attachèrent l'artiste à la terre marchoise. Nous ne voulons ajouter que quelques détails à ce qui a déjà été écrit. Rien n'est indifférent qui contribue à fixer le souvenir d'un artiste aux lieux où il a vécu, dans la nature qu'il aimait.

• •

C'est vers 1892 que Guillaumin est venu, pour la première fois, à Crozant. Les paysages de la région du Centre l'attiraient et la supposition

qu'a faite M. Georges Lecomte, dans une remarquable étude parue en 1926, qu'un goût atavique chez ce descendant de Bourbonnais et d'Auvergnats — sa mère était originaire de Pontgibaud — a pu diriger ses pas vers une de nos vallées, est parfaitement plausible. Il alla à Eguzon, puis gagna Crozant. Appel héritaire ou hasard, il avait trouvé, comme l'a dit M. Georges Lecomte, sa « terre d'élection ».

Pendant trois ans, il y fit de longs séjours, logeant à l'hôtel Lépinat où la simplicité cordiale de l'accueil lui plut, comme à tant de peintres. Crozant l'ayant pris totalement, il y voulut avoir une installation permettant d'y mener la vie de famille, avec les siens autour de lui. En 1895, il loua un modeste logis rustique aux Granges, tout près du bourg, en bordure de la route de Dun. Il l'a occupé pendant 18 ans. Il habita ensuite une maison sur la route de Fresselines.

Jamais artiste n'a mené une vie plus simple et plus laborieuse que la sienne. Il se levait avec le soleil et chargé de ses toiles, de son attirail, partait pour saisir, à la minute précise qu'il avait choisie, les jeux changeants de cette lumière dont il a rendu toutes les subtilités, toutes les variations. Souvent quatre études, deux du matin, deux du soir, représentaient l'inlassable effort de sa journée que n'avait arrêté ni l'ardent soleil sur les rochers, ni l'après-vent, ni le froid des matinées ou des crépuscules.

Il n'a pas cherché d'autres paysages que ceux prodigues par Crozant et ses abords immédiats. Son contact permanent et passionné avec eux lui en a assuré la possession et la compréhension intégrales. Il peignait dans la vallée de la Sèdeille et dans celle de la Creuse :

les points extrêmes où il a posé son chevalet sont le Moulin-Neuf et le Moulin de Josnon. Dans ce domaine, tous les coins, gracieux ou rudes, lui étaient familiers, mais pour quelques-uns — le Puy-Bariou, Génetain, la Roche de l'Echo, le Moulin de la Folie, Pontcharraud, — il a eu une prédilection. Tantôt il était au bord de la rivière, tantôt il choisissait, sur la crête ou le plateau, un de ces points d'où son oeil pénétrant saisissait l'harmonie des perspectives que font les croupes en chevêtrées. Certaines toiles de Guillaumin donnent une impression de grandeur et de mystère avec des éléments de paysage réduits à quelques arbres, une pente qui dévale, une autre qu'on entrevoit et le ciel. Le Crozant classique, celui qui montrait ses courbes puissantes, la silhouette des ruines dominant le sillon profond des rivières se livrait du premier coup dans sa beauté nette et circonscrite. L'autre, plus subtil, exigeait une longue initiation. Guillaumin a été le peintre des deux et devant certains aspects grandioses et pleins de rêve, il aurait pu dire, avec le poète Paul Fort :

Du coteau qu'illumine l'or tremblant [des genêts
J'ai vu jusqu'au lointain le bercement [du monde ;
J'ai vu ce peu de terre infiniment rythmée [mée
Me donner le vertige des distances profondes.

**

Une sympathie respectueuse l'entourait à Crozant. La vie digne, la passion du travail, la simplicité des manières sont des signes qui n'ont heureusement pas perdu toute valeur et l'on savait quel excellent homme, loyal et sûr, était l'artiste qu'on a vu, pendant trente ans, fidèle au pays qu'il affectionnait, où tous le connaissaient. On savait aussi quelle bonté abritait son air parfois un peu bourru, fait peut-être surtout de quelque timidité.

Tout entier à son art, il a vécu, dans la Creuse, l'existence de solitude qui lui était indispensable. Nous n'oublierons pas cependant qu'il avait accepté avec empressement de faire partie de la Commission départementale des sites pittoresques. Dans les trop rares avis qu'il était appelé à lui donner, défenseur si qualifié des beautés de nos campagnes, il a parlé avec l'autorité de son sentiment d'artiste et de sa culture intellectuelle.

**

En 1923, déjà touché par la maladie, le maître est venu à Crozant. Il a encore voulu peindre et il a esquissé l'entrée du Chemin des Chevaliers. La toile est restée inachevée ; elle est la dernière sur laquelle se soit posé ce pinceau qui avait fixé, jusqu'à l'extrême vieillesse, tant d'enchantements. En 1924, il a fait son dernier voyage dans la Creuse et revu cette nature qu'il avait tant admirée. Ce fut son adieu à Crozant.

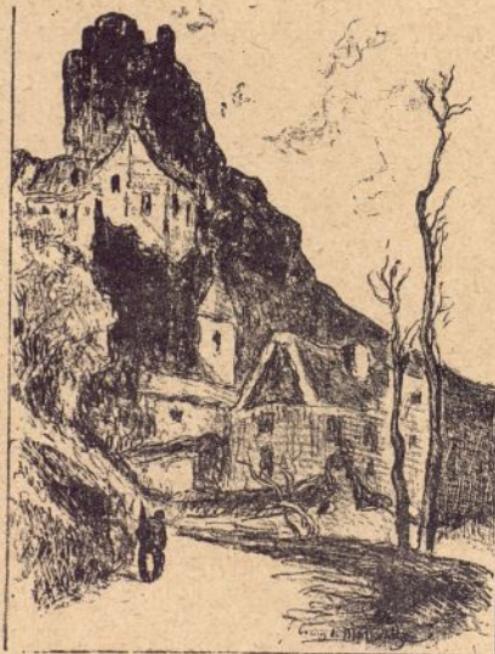
Son souvenir n'y doit pas rester seulement dans la mémoire fugitive des hommes ou les mentions qu'en feront les livres. Corot a son médaillon aux bords de la Glane ; Guillaumin doit avoir son monument à Crozant. M. Georges Lecomte, dans son livre sur l'artiste, l'a déjà dit éloquemment en 1926. L'éminent académicien est désigné, par l'amitié et l'admiration qu'il avait vouées au maître, pour réaliser cette idée. Buste ou médaillon, de bronze ou de marbre, ce monument n'aura besoin d'aucune allégorie, d'aucun symbole pour l'encadrer. Qu'il soit simple comme le furent l'art et la vie de Guillaumin. Et, en même temps qu'il évoquera les traits du peintre dont cette terre marchoise a été l'inspiratrice privilégiée, il commémorera — comme par une singulière ironie — la disparition de ce paysage qu'a détruit l'industrie du xx^e siècle.

(22 août 1927).

Vieux Châteaux

Les vieux châteaux parlent à l'imagination. Ces murailles hardies, juchées sur les hauteurs, ces dentelures de tours et de courtines ont une puissance évocatrice du passé

l'art romantique ont ainsi transposé, avec les accessoires « troubadour », chevaliers, châtelaines et pages, tant d'anciennes demeures ! Vision banale ; celle qu'a M. Lucien



Château de Castelnau (Réduction d'une planche de l'Album de M. de Maleville)

qui frappe même des esprits prosaïques. L'influence romantique n'est pas étrangère à cette impression qui, confusément, substitute au délabrement des pierres, l'aspect vivant qu'on leur suppose.

Tant de vignettes et d'estampes de

de Maleville est bien différente ; il l'a magistralement exprimée dans l'album de lithographies qu'il vient de publier chez l'éditeur Le Goupy, où douze images de châteaux du Périgord se déroulent.

« Corps sans âme » est le titre mé-

lancolique donné à son album. Il sait mieux que personne ce que fuient ces forteresses de son cher Périgord, ce qu'elles ont enfermé de vie intense, aux siècles où elles commandaient le pays, protectrices ou tyranniques selon les moments. Mais à quoi bon s'efforcer à la vaincre

un rare talent. Son crayon vigoureux et souple ne cerne pas seulement les formes des édifices ; il les unit à la campagne où, depuis si longtemps, elles se dressent. Tantôt à l'arrière-plan apparaît le château-fantôme : Beynac surmontant les eaux et les rocs ; Carlux, Castel-



Château de Jumilhac-le-Grand (Réduction d'une planche de l'Album de M. de Maleville).

réurrection des visages défunt ? La délicate sensibilité de l'artiste les voit tels qu'ils sont, figés dans leur immobilité. Le soin pieux qu'ou leur doit n'est pas de chercher la baguette magique qui rendrait l'âme aux châteaux d'autrefois ; elle est introuvable à notre époque. Il faut seulement fixer leurs traits avant qu'ils soient définitivement effacés.

M. de Maleville y a réussi avec

naud, dont les ossatures puissantes dominent des maisons. Tantôt, plus humain, le château où la gentilhommière se laisse regarder de près : Bruzat, L'Herm ou La Tourette. Dans un paysage nu, Fages apparaît, bloc de maçonnerie, où s'incrustent les tourelles. Biron, Miremont, Aillac, s'encadrent dans la nature paisible qu'animent les travaux des champs, un troupeau ou

un groupé de pêcheurs. Entre les lignes souples du vallon, Commarque montre sa svelte silhouette, qu'accompagnent les peupliers, et, château de rêve, fait pour le sommeil des princesses de conte, Jumilhac emplit la page de sa fantaisiste architecture.

Dans toutes ces planches, M. de Maleville a mis ses heureux dons de dessinateur, son sentiment de la composition, des valeurs et de leurs oppositions. Par ces qualités, elles

se valent et s'unissent. Par le sens aigu qu'a l'artiste de ce qui fait la figure originale des choses, toujours dissemblables quand on sait les regarder et les pénétrer, chacune de ces lithographies a sa physionomie propre, dégageant le trait essentiel. On souhaiterait que toutes les provinces de France trouvassent un talent comme celui de M. de Maleville pour noter avec émotion le visage vénérable des pierres qui sen vont.

NOTES CREUSOISES

CROZANT EN BAS-BERRY

Le régionalisme est « tentaculaire » comme les cités que chanta le poète Verhaeren ; il annexe facilement à sa province chosces et gens qui en frôlent les limites. Cela se voit quelquefois en Limousin. Les Berri-chons auraient-ils le même esprit de conquête ? Voici que M. Jacques des Gachons, louant comme il convient le pays de George Sand, (son charmant article a été reproduit dans le *Courrier du Centre* du 26 aout), explique que le Bas-Berry a « pour capitale Nohant et pour villes principales Gargilesse et Crozant. »

Cette affirmation pique l'amour-propre des Marchois. Crozant est dans la Creuse ; les eaux qui l'entourent sont sorties de notre terre granitique et la vieille forteresse nous paraît bien à nous. Etions-nous dans l'erreur en mettant, jusqu'à présent, Crozant parmi nos beaux sites ? Quand nous rencontrions des promeneurs venus d'Issoudun ou de Châteauroux, admirant le Rocher de la Fileuse et le Gouffre-Saumier, nous étions flattés de penser que les gens du plat pays allaient chercher chez nous les torrents et les précipices. Faut-il maintenant nous y considérer comme leurs hôtes ?

Crozant a beau nous être cher : « magis amica veritas ». Il n'est pas si complètement berrichon que le dit M. des Gachons, mais il tient un peu au Berry. La séculaire division de la France, c'est celle des diocèses d'avant la Révolution dont les frontières suivaient sensiblement celles des cités gauloises. Or, Crozant n'a jamais fait partie, autrefois, du diocèse de Limoges ; il ne lui appartient que depuis le Concordat. Avec quatre paroisses voisines, Azerables, Bazelaat, La Chapelle-Baloue, Saint-Sébastien, il était du diocèse de Bourges, archiprêtre d'Argenton, c'est-à-dire du pays des Bituriges. Seulement les successeurs de

ceux-ci ne surent pas le garder et si loin qu'on remonte dans l'histoire, on voit Crozant faisant partie de la Marche. A la table de l'*Histoire du Berry*, de Raynal, on lit bien « Château de Crozant en Berry », mais l'auteur n'a pu évoquer un seul souvenir berrichon s'y rapportant. Il le comprend simplement (t. I, p. 353) dans l'énumération des « nombreux et menaçants châteaux » du sud-ouest du Berry, avec Châteaubrun, Gargilesse, Cluis, Sainte-Sévere, etc. Ce n'était cependant pas pour défendre le Berry qu'il avait été construit, apparemment. Sur la rive gauche de la Creuse, il était une position marchoise ; nos comtes avaient même taillé un peu au delà sur la rive droite en incorporant Saint-Plantaire à leur domaine.

Quand, pendant des siècles, une localité a fait partie d'une province, a suivi sa coutume, a vécu de sa vie, un lien antérieur, même s'il avait subsisté partiellement, ne suffit pas pour la rattacher à sa province d'origine d'une façon absolue. Bien mieux, il y a erreur nette quand on la classe, dans une de ces subdivisions territoriales qui ne s'accordaient pas forcément avec les divisions originaires des provinces : tel était le cas pour le Bas-Berry auquel il n'apparaît pas qu'historiquement Crozant ait jamais appartenu.

Si fiers que nous puissions être de l'affection qu'ont nos voisins pour Crozant, prions-les de ne pas l'accaparer. Ils sont, du reste, en train de le reprendre et d'une façon qui doit peiner les Berrichons autant que les Marchois ; c'est dans l'Indre qu'on élève le mur monstrueux qui, refoulant la rivière, aura, bientôt, saccagé l'admirable paysage de Crozant qu'aimait George Sand.

(5 septembre 1824).

La grande Peur

L'extraordinaire panique qui se produisit en France dans les derniers jours de juillet 1789 est bien connue. De nombreux documents ont été publiés, un peu partout, sur ce cas de psychologie des foules : il avait suffi d'une fausse nouvelle, adroitement lancée de Paris, pour répandre la terreur et faire croire que des bandes de féroces brigands parcourraient le pays, le dévastant et égorguant les habitants. Pour les repousser, on organisa la défense des villes, on sortit toutes les vieilles armes. Cette folie comique, la « Grande Peur de 1789 », dura généralement trois jours : elle commença le mercredi 29 juillet et finit le samedi 1er août. Comme toutes les villes de la région, Guéret y prit part. Le récit détaillé de ce qui s'y passa a été donné par le docteur Villard, d'après les registres municipaux, dans son étude sur « Guéret en 1789 ». On y trouve, entre autres détails, la mention du secours que la ville de La Châtre envoya à sa voisine : sur ce point particulier, un document berrichon permet de compléter ce que notre municipalité a consigné dans ses procès-verbaux.

Ce document est la narration officielle de la Grande peur à La Châtre, faite par le maire Defougère de Villandry. Il a été publié plusieurs fois par des journaux de l'Indre et du Cher en 1845 et en 1853 et on le trouve, intégralement reproduit, dans un appendice intitulé « Les brigands de 1789 » à l'ouvrage de Laisnel de La Salle, les « Croyances et Légendes du Centre de la France » (Paris, 1875, tome II, p. 341-362).

C'est par la Marche qu'on sut à La Châtre la terrifiante nouvelle. Elle était partie de Dun-le-Palleteau : l'abbé Vézy, curé de Lourdouix-Saint-Michel, y avait appris que quatre mille brigands avaient « tout ravagé » aux environs de La Souterraine et de Magnac-Laval ; ils étaient aux portes de Dun. L'abbé courut prévenir les gens d'Aigurande et M. Dumarin, notaire royal et contrôleur des actes, écrivit à la municipalité de La Châtre une lettre que porta un exprès, dans la journée du 29.

Immédiatement, on s'arme, on place des sentinelles sur les routes et « quatre personnes de résolution, bien montées et bien armées » partent pour Aigurande et Dun-le-Palleteau afin de « vérifier les faits ». Un poste de liaison est établi à Lauguette, à mi-chemin de Genouillat, pour communiquer avec cette localité, un autre au domaine des Loges, paroisse de Briantes, pour communiquer avec Boussec.

Le jeudi 30, des lettres arrivèrent de tous les côtés qui confirmaient le péril et sa gravité : de Guéret, de Château-Malvaleix, de la Celle-Dunoise, d'Aigurande, de Sainte-Sévère, on signalait l'approche des brigands ; leur quartier général était établi « dans la forêt de Laurière, entre Guéret et La Souterraine ». Un peu avant minuit, les nouvelles étaient encore plus mauvaises : un billet de M. Renaud, bourgeois de Genouillat, apprenait à la municipalité de La Châtre que l'attaque de Guéret n'était plus qu'une question d'heures ; on l'attendait pour la nuit ou le petit jour ; les brigands étaient tout près, dans les bois. Il fallait secourir Guéret. Le vendredi 31, au matin, la décision était prise à La Châtre de constituer une compagnie de cavalerie bien armée. Cette décision fut exécutée séance tenante. Des habitants d'Issoudun et de Lignières, venus à La Châtre pour coopérer à sa défense se proposèrent. La troupe devait se grossir en route des contingents de Sainte-Sévère et de Châteaumeillant qu'on avait convoqués. Elle fut pour capitaine M. Laisnel de La Salle, ancien garde de la porte du roi, pour lieutenant M. Aumerle, de Lignières. A onze heures du matin, elle s'élança sur le chemin de Guéret, ayant pour instructions de « protéger et défendre la province de la Marche ».

On la vit revenir le surlendemain dimanche à quatre heures du soir. Elle portait une lettre de remerciements et d'éloges signée de Chorillon de Saint-Léger, maire de Guéret. M. Laisnel de la Salle fit son rapport : après des « perquisitions minutieuses » dans les bois des environs de Guéret, de Dun et de La Souterraine, il avait fallu se rendre à l'évidence : les brigands étaient des êtres imaginaires et les cavaliers n'avaient pas eu à sabrer, mais ils ne regrettaient pas cette promenade militaire. Guéret leur avait fait une réception cordiale et magnifique. Ils étaient entrés au milieu des acclamations ; on s'était disputé l'honneur de les loger et il y avait eu pour eux « des égards, des fêtes et des honneurs de toute espèce ». S'arrachant avec peine à tant de délices, ils étaient partis le dimanche matin après une messe en musique célébrée à cinq heures, pour eux, à l'église paroissiale ; ils avaient été émus en y voyant « la majeure partie des citoyens et toutes les dames ». Et l'hospitalité des Guérétois avait été couronnée par un trait charmant : drapeau et musique en tête, un détachement de cavalerie, « composé de l'élite de la jeunesse de Guéret », avait joyeusement conduit les Berrichons jusqu'au pont de Glénie.

Deux Soldats de la Révolution et de l'Empire

Mon collègue de la Société archéologique et historique du Limousin, M. Courtot, m'a aimablement communiqué un document de sa riche collection qui fait revivre une belle figure de soldat ; c'est l'*Etat des services, blessures et campagnes de M. Fauchier, chef de bataillon*, certifié par le conseil d'administration du 12^e léger, le 1^{er} décembre 1835. En voici l'essentiel, complété par les indications que m'a fournies l'état civil :

François Fauchier était né à Guéret, le 20 août 1774 ; il était fils de Jean-Joseph-Félix Fauchier, marchand, et de Marie-Anne Lemoyne, qui habitaient place Piquerelle. Il avait 19 ans quand il entra au service comme volontaire au 2^e bataillon de la Creuse, d'où il passa à la 95^e demi-brigade d'infanterie de ligne, qui devint la 62^e demi-brigade, puis le 62^e d'infanterie de ligne. Il resta à ce corps vingt-deux ans, y gagnant lentement ses galons : fourrier en 1794, sergent en 1799, sous-lieutenant en 1800, lieutenant en 1806, capitaine en 1810. Tous lui furent donnés sur le champ de bataille. Fauchier était d'une bravoure remarquable et l'énumération de ses « actions d'éclat » emplit une longue colonne de l'*Etat des services*. Citons les principales :

Le 10 floréal an VIII, à Saint-Martin-d'Albago, le 1^{er} bataillon de la 62^e demi-brigade pliait devant l'ennemi ; Fauchier, à la tête d'une trentaine d'hommes, « qui, dans un instant, furent réduits à sept », arrête la poussée et permet au bataillon de reprendre l'offensive. Cet exploit lui valut le grade de sous-lieutenant.

Le 23 floréal de la même année, « une violente tempête ne permettant plus aux armes de faire feu, Fauchier donna fort à propos l'élan d'une vigoureuse charge à la baïonnette, qui réussit complètement, mais une dangereuse blessure qu'il reçut en entrant dans une redoute le força de quitter le champ de bataille ».

Le 5 nivôse an IX, il faisait partie d'une compagnie d'éclaireurs et passa un des premiers le Mincio ; peu après, à Vulleg-

gio, il était blessé au moment où il allait s'emparer d'une pièce de canon.

Le 14 juin 1809, à la bataille de Raab, il chargeait, à la tête de la compagnie de voltigeurs du 4^e bataillon, sur une batterie d'artillerie et prenait un canon atelé.

A la chute de l'Empire, Fauchier, riche de cinq blessures, de ses citations et de la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait reçue le 26 juin 1805, fut mis en demi-solde et revint dans sa ville natale. Il avait parcouru toute l'Europe : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ; il s'était battu en Hongrie, sous les ordres du prince Eugène ; il avait fait partie de la Grande-Armée. Il ne put rester inactif longtemps. Le 17 juillet 1816, il reprendit du service comme capitaine à la légion départementale de la Creuse, puis passa au 6^e léger. Le 7 janvier 1818, il recevait la croix de Saint-Louis. Célibataire, mais sensible, comme on disait alors, il épousa, à Guéret, le 1^{er} décembre 1819, une jeune fille beaucoup plus jeune que lui, Rose Dardanne, fille d'un négociant.

En 1823, l'expédition d'Espagne lui fournit l'occasion de se battre encore et de gagner le quatrième galon par un fait d'armes : le 24 mai 1823, devant Mataro, dans la Catalogne, à la tête de ses voltigeurs, il culbuta les Espagnols, prend 500 fusils, un drapeau et bondit ensuite sur une crête, s'emparant de la position et faisant des prisonniers.

Passé comme chef de bataillon au 12^e léger, nommé officier de la Légion d'honneur, il fut mis à la retraite le 27 octobre 1835. Il vécut ses dernières années à Guéret et y mourut le 27 novembre 1840. La déclaration de son décès fut faite par ses beaux-frères, Alexis Fabre, architecte, et Alexandre Genoix, négociant.

**

Pierre Laroche, né à Anzèmes le 22 août 1775, avait fait une carrière moins longue que François Fauchier, mais non moins glorieuse. Sa nécrologie dans l'*Echo de la*

Creuse du 23 novembre 1855 en contient le récit :

Parti comme volontaire, caporal au 4^e bataillon des côtes maritimes, sergent-major en l'an V, il se distingue en Italie où il capture 130 Autrichiens dans les montagnes de Parme. Il était adjudant au 21^e léger à la bataille d'Iéna; avec cinq chasseurs il enlève un canon. A Friedland, il est blessé au pied droit; à Ebersberg, le 3 mai 1809, il est atteint de cinq coups de feu qui le rendent infirme. Nommé chevalier de la Légion d'honneur et capitaine, il prend sa retraite à 34 ans et se fixe à Guéret. En

1811, il fut nommé conseiller à un tribunal militaire, la cour spéciale de Limoges. La Restauration le renvoya à Guéret en 1815. Il avait épousé Marie-Madeleine Aubreton. Il vécut paisiblement à côté de ses neveux Laroche, dont l'un — le père du commandant Laroche mort en 1915 — devint président du tribunal et l'autre greffier du même tribunal. Pierre Laroche se passionna pour la culture du mûrier à Guéret et c'est lui qui créa la Société séricicole « Laroche et Cie ». Il mourut octogénaire à Guéret, rue du Prat, le 7 novembre 1855.

UN BUSTE AU GÉNÉRAL FOY

Le centenaire de la mort du général Foy, survenue le 28 novembre 1825, à Paris, a valu à sa mémoire, ces temps derniers, une brève mention dans quelques journaux. On a rappelé ses succès à la tribune de la Chambre, où l'avaient envoyé les électeurs de l'Aisne, en 1819, la chaude éloquence avec laquelle il y défendit les doctrines libérales, l'émotion et le deuil public qui causèrent sa disparition, la souscription nationale ouverte pour ses enfants. De sa popularité en province, les Archives de la Creuse (série T) contiennent une preuve assez curieuse : quelques mois après sa mort, on songea à lui élever un buste dans la ville de Felletin.

L'administration préfectorale fut informée par la lettre suivante, non datée, mais qui doit être du début d'octobre 1826, écrite par le sous-préfet d'Aubusson, M. de Vins de Peysac :

Monsieur le Préfet,

Vous avez connaissance de l'esprit pour ainsi dire factieux qui domine quelques habitants de la ville de Felletin. Leur mécontentement est, dans ce moment, poussé à l'extrême et ces meneurs se sont persuadés exercer une vengeance contre l'autorité locale, en soudoyant le peuple pour le porter à commettre quelques fautes, au nombre desquelles on pourrait admettre la volonté exprimée par les habitants d'un faubourg de placer sur le chapeau d'une fontaine publique et de leur autorité privée, le buste du général Foy (sic).

Ce projet a été gardé on ne peut plus secret et c'est par hasard que M. le Maire en a été instruit. On se propose de l'exécuter très prochainement avec un appareil peu convenable. M. le Maire pense, et je partage son opinion qu'une pareille mesure ne peut avoir lieu dans une ville qu'avec l'approbation du conseil municipal et m'a prié de lui tracer la marche à suivre dans cette circonstance. J'ai cru, Monsieur le Préfet, devoir vous en référer et en attendant votre réponse j'ai mandé à M. le Maire de s'opposer à l'exécution d'une chose qui peut n'avoir rien de mauvais dans le fond, mais qui, dans la circonstance, semblerait porter atteinte à l'autorité administrative qui, avant tout, aurait dû être appelée à donner son approbation.

Aussitôt que j'aurai reçu vos ordres je m'empresserai de les transmettre à M. le Maire. J'ai l'honneur d'être, etc....

Le préfet de la Creuse était le baron Fion, le père de l'homme de sport qui a laissé un nom dans l'histoire des courses de chevaux en France. Il répondit en préfet avisé et prudent, se gardant de se mêler aux querelles locales dont son sous-préfet faisait si grand état. Sa lettre invoque simplement le principe de l'autorité royale :

Guéret, le 13 octobre 1826

Monsieur le Sous-Préfet,

Je ne puis qu'approuver l'invitation que vous avez faite à M. le Maire de Felletin de s'opposer au projet manifesté par les habitants d'un faubourg de cette ville de placer sur une fontaine publique, le buste du général Foy. Il n'appartiendrait ni au maire, ni au conseil municipal, ni à moi-même d'autoriser une semblable résolution. L'érection d'un monument public en faveur de qui que ce soit est une récompense nationale que le roi a seul le droit de décerner ou de permettre. C'est en vertu d'une autorisation royale que diverses villes de France ont élevé des monuments de ce genre à Malesherbes, Piégros, Charrette, etc...

Je vous invite à renouveler en mon nom à M. le Maire de Felletin l'invitation de s'opposer à toute entreprise de cette nature jusqu'à ce que l'agrément de S. M. ait été sollicité et obtenu.

Recevez, etc...

Le projet des Felletinois à qui le sous-préfet trouvait l'esprit « factieux » fut, du coup enterré et le général Foy n'eut pas son buste. Y avait-on songé dans un sentiment de pure admiration pour son rôle politique et son talent ? Ce n'est pas probable. D'autres documents montrent la petite ville, qu'administrait alors le maire Delaporte, très divisée et celui-ci ardemment combattu. Mais, quelque ait été la vraie cause du projet, le choix de l'effigie n'en marque pas moins le culte passager qu'on a eu pour le général Foy et un esprit combatif d'opposition à la Restauration dans ce coin de la Creuse.

(28 décembre 1925).

LA GUERRE DE CRIMÉE

On a recherché, ces temps derniers, les survivants de la guerre de Crimée dans notre région. L'hommage rendu à ces vieux braves nonagénaires est l'occasion de rappeler quelques impressions fit ressentir ici cette expédition lointaine.

La première fut une fausse joie. Le jeudi 5 octobre 1854, « Le Conciliateur », journal officieux de la préfecture, publié à Guéret, annonça la prise de Sébastopol ; les illuminations et le « Te Deum » devaient la célébrer le dimanche suivant. Il fallut, dans le numéro du 12, démentir la nouvelle, à laquelle, cependant, « une dépêche de M. Havaux » avait dit qu'il ne fallait pas se fier. Sébastopol devait tenir longtemps encore et il ne s'agissait que d'un succès préliminaire, la bataille de l'Alma, bien suffisant, du reste, pour l'orgueil national. A Guéret, on le célébra au théâtre.

Notre ville avait, à cette époque, troupe à demeure, donnant des représentations chaque semaine. Potel, directeur de celle qui, en septembre, avait distrait les Guéretois par des opéras comiques : « Haydée », « Les Noces de Jeannette », « Le Chalet », était un homme entreprenant. En 48 heures, il monta une pièce patriotique que l'affiche annonçait ainsi : « La bataille d'Alma, grande pièce nouvelle en quatre actes, avec évolutions militaires, marches, contre-marches ». L'auteur, qui voulut garder l'anonymat, était un médiocre poète, à en juger par le 3^e tableau, qu'on peut lire dans le feuilleton dramatique du « Conciliateur » du 19 octobre : le maréchal de Saint-Arnaud mourant y fait ses adieux au général Canrobert en vers pompeux. Mais l'intention était louable et le public fut content ; les évolutions militaires, accompagnées de tambours et de fanfares, furent exécutées « d'une manière très satisfaisante », dit le journal, surtout si l'on tient compte des proportions exiguës de notre « scène » ; et il ajoutait sérieusement que la salle avait trépigné au mouvement tournant de la division Bosquet.

Il fallait songer aux souffrances des soldats engagés dans une guerre de tranchée, que la maladie et le froid rendaient particulièrement dure. Un comité se forma pour réunir des fonds à leur intention. Il avait pour président le maire de Guéret, Louis Delille, pour vice-président Charles du Cros, qu'assistaient le commandant en retraite Baret des Chaises, le capitaine de La Soulière, l'abbé Neveux, archiprêtre de Guéret, le docteur Cressant, le trésorier général Maritz et A. Gautier, rédacteur en chef du « Conciliateur ». La souscription, étendue à tout le département, atteignit environ 11.000 francs.

Beaucoup de Creusois combattaient en Crimée ; rien qu'un 50^e de ligne, on en comptait 240. Toutes les nouvelles qu'on recevait des compatriotes étaient soigneusement publiées.

On notait le dévouement aux ambulances du docteur Thomas, originaire de Jarnages, les rapides étapes d'un brillant officier — qui devait devenir général — le commandant Alexandre Montaudon, de La Souterraine, nommé lieutenant-colonel aux zouaves de la garde, puis colonel aux tirailleurs algériens. On publiait des correspondances, les unes, graves, de l'abbé Dufal, ancien curé de Mainsat, aumônier militaire, les autres, familières, de deux jeunes Guéretois, Jules Bidon, soldat au 6^e de ligne, et son cousin Evariste, sous-officier au même régiment. Après l'affaire du Mamelon Vert, Evariste, blessé, signala à la mère de Jules Bidon la courageuse attitude du conscrit et celui-ci raconta avec fierté qu'Evariste, pour sa belle conduite, était nommé sous-lieutenant. En bon petit troupier, le jeune Bidon terminait sa lettre par cette phrase qui est de tous les temps : « Envoie à Evariste de quoi arroser ses épaulettes !... »

Après de longs mois de siège, Sébastopol fut pris en septembre 1855. Aux derniers combats, parmi les Creusois qui se distinguèrent, on cite des enfants de Guéret, le Lieutenant Fahre, du 1^{er} zouaves, fils de l'ancien architecte du dépôt : Macaire, sergent au 46^e de ligne, fils de l'ingénieur des ponts et chaussées. Un jeune lieutenant du 1^{er} zouaves, Oswald Defranoux, fils d'un fonctionnaire de Guéret, fut tué à l'assaut de Malakoff ; une foule énorme assista, le 16 octobre, à un service funèbre en son honneur.

La victoire excita la verve poétique : Gautier publia le 4 octobre une pièce sur Sébastopol et André Thévenot, originaire de La Souterraine, l'auteur des « Méridionales », consacra à la guerre de Crimée un poème en quatre chants, dont un extrait parut dans le « Conciliateur » du 13 novembre.

Mais, mieux que les vers, le passage des troupes du corps expéditionnaire regagnant leurs garnisons émut la population. Le premier régiment qui fit étape à Guéret fut le 82^e de ligne. Le lundi 5 juin 1856, il arriva à 10 heures du matin par la route de Moulins. Le maire, Louis Delille, le général baron de Bousingen, commandant la subdivision de la Creuse, tous deux à cheval, marchaient à côté du colonel ; les élèves du collège et les sapeurs-pompiers suivaient la colonne, qu'ils étaient allés attendre à quelques kilomètres. De l'entrée de la ville à la place d'Armes, des arcs de feuillage avaient été dressés. On s'arracha les soldats pour leur logement et une souscription permit de généreuses rasades de vin. A 5 heures, sur des tables dressées dans la cour du dépôt de remonte, une collation leur fut offerte, avec bière à discréption, don des brasseurs de Guéret, et la belle journée d'été se termina par un punch pour les officiers « dans les salons et le jardin » du café Dubuis.

(7 mars 1923).

Baraguey d'Hilliers mourut à Amélie-les-Bains le 6 juin 1878. Par son testament du 27 février 1878, déposé en l'étude de M^e Adenis, notaire au Grand-Bourg, le vieux soldat célibataire avait institué pour légataire universel son neveu, le comte de Dumrémont. Celui-ci fit démolir la vieille construction de La Ribe et édifier un élégant château. Terre et château furent vendus, le 18 septembre 1888, au propriétaire actuel, M. Triplet.

*

L'église du Grand-Bourg conserve des souvenirs du maréchal : les vitraux des

baies du chevet ont été donnés par lui et portent ses armoiries. Il lui a également fait présent d'un beau buste en marbre du pape Pie IX, qui a été placé près d'un pilier. Son testament ne contenait aucun legs à la commune du Grand-Bourg ou à des œuvres creusoises. Il semble être resté assez étranger à la vie locale. Les délibérations du conseil municipal de Guéret mentionnent deux appels à son influence : l'un pour l'augmentation de la garnison, remis sous forme d'adresse lors de sa visite du 3 mai 1858, l'autre pour la construction du chemin de fer (délibération du 20 avril 1861).

M. Camille Barrère à Guéret

Un récent article de M. Taponnet, dans le « Limousin de Paris », a rappelé les lointains débuts à Guéret, en 1870, de M. Camille Barrère, qui vient de terminer sa brillante carrière diplomatique. Il y était chef de cabinet de Martin Nadaud, envoyé comme préfet dans son département au 4 septembre.

Martin Nadaud a rendu hommage à la collaboration de son jeune secrétaire, « si laborieux et si intelligent ». « Mémoires de Léonard », p. 405). Peut-être a-t-il consigné quelques détails sur cette collaboration dans le petit livre, introuvable aujourd'hui, « Six mois de préfecture », où il a narré, par le menu, les événements administratifs de la période difficile qu'il passa à Guéret. Mais il est resté tracé ailleurs de l'activité de M. Barrère, car il fut ici journaliste à ses moments perdus.

Il y avait à Guéret, sous le Second Empire, deux journaux, le vieil « Echo de la Creuse », appartenant à la famille Betouille, et le « Conciliateur ». Celui-ci était le journal officieux, on peut même dire officiel, et « L'Echo », attaché aux idées républicaines, resta, jusqu'à la chute de Napoléon III, une bien modeste feuille, n'insérant guère que des informations locales et des annonces. Au 4 septembre, la situation fut inversée. Le « Conciliateur » se tut et « L'Echo » devint le journal, très ardent, des temps nouveaux. Son rédacteur, Cornillon-Savary, gendre de Mme veuve Betouille, était l'ami de Martin Nadaud et le secrétaire de celui-ci fut bien accueilli par lui.

Dans son numéro du 15 octobre 1870, l'« Echo » annonce une « collaboration précieuse », M. Camille Barrère devant lui donner, chaque semaine, des extraits des grands

journaux anglais et américains. Sous le titre, « Courrier de l'Etranger », et la signature Camille Barrère, suivait des analyses d'articles et de brefs commentaires.

Le second « Courrier de l'Etranger » (22 octobre), commentait avec vivacité un changement dans le langage du « Times » ; le troisième (29 octobre) est un véritable article de fond sur l'attitude de l'Angleterre et des Etats-Unis ; le quatrième (5 novembre) une « page violemment », selon l'expression de Cornillon-Savary, la présentant à ses lecteurs, sur Bâzaine et la reddition de Metz. Dans le numéro du 18 novembre, le titre change et devient « Revue étrangère et politique », conservé dans celui du 26 où, avec le sous-titre : « Le traité de Paris et ses conséquences ». M. Camille Barrère étudie les clauses du traité de 1856.

Le sixième article fut le dernier ionchant à la politique. La signature de M. Camille Barrère ne reparut dans l'« Echo » du 31 décembre 1870, qu'au bas d'une biographie du colonel Chateau — originaire de Maine-et-Loire, marié à Bourganeuf — qui venait d'être nommé colonel des Légions mobilisées de la Creuse.

L'ambassadeur de France à Berne et à Rome, a dû oublier les articles que sa plume juvénile écrivait à Guéret et l'imprimerie de la rue de la Mairie, où il allait sans doute recevoir ses épreuves. Des contemporains sagaces auraient pu trouver dans ces articles les prémisses de sa valeur : ils montraient de la maturité d'esprit, sachant s'exprimer avec clarté, et le choix des sujets marquait M. Camille Barrère pour « la carrière ».

(2 décembre 1924).

MUSIQUE D'AUTREFOIS

Déroulant de vieux airs, les notes gréles sortent d'instruments emrubbannés dont jouent, en parfaite mesure, des musiciens aux blousées bleues. Le public regarde avec curiosité vielles et cornemuses : il applaudit les Gars du Berry en visite chez les Marchois.

Pour les jeunes, il y a quelque étonnement. Ils ne connaissent guère, autrement que de nom ou par les images, la vielle de bois clair et ciré, enjolivée d'ornements brillants, et la cornemuse venirue dont le bourdon s'appuie sur l'épaule du joueur. Quant aux airs, ceux auxquels les bals les ont habitués, ne se marquent pas précisément par des rythmes discrets comme Guéret ou entend aujourd'hui.

Aux gens âgés, les souvenirs reviennent, évoqués par ces sons restés familiers. Ainsi que le Berry, la Marche a eu autrefois vieilles et cornemuseux. Il y a une quarantaine d'années, ils précédaient les cortèges de conscrits et les noces dans nos campagnes. Juchés sur des bottes de paille dans « la barge », ils faisaient danser la jeunesse, dont la belle humeur s'accommodeait du sol de la grange pour plancher. Ici, sur la place Bonnyaud, le dimanche de la Trinité, où le bal public était un des attraits de la fête, ils jouaient inlassablement et des artistes locaux — le père Marais, de Sainte-Foyre, Rabillat et bien d'autres — avaient une réputation méritée.

Mais on s'est lassé de la musique des aieux. Des guinguettes des grandes villes sont venus la clarinette et le saxophone criards ; ils ont

chassé de la Creuse la vielle et la cornemuse que personne ne protégea.

Le même envahissement a eu lieu chez nos voisins berrichons. Là veillait heureusement la tradition. Au pays des maîtres sonneurs, où George Sand avait, dans un livre charmant, célébré les « musiques » d'Huriel le muletier et du tendre Joset, on se défendit. Le sculpteur Jean Baffier, enthousiaste gardien des originalités de sa province, habile lui-même à jouer de la vielle, mêla les vieux instruments aux cortèges des fêtes populaires. M. Hugues Lapaire les étudia dans un livre édité, illustré par le bon peintre Fernand Maillaud. La société des Gars du Berry, sous l'habile direction de M. Augras, groupa des exécutants pour des morceaux d'ensemble en un orchestre champêtre qui ne connaît que des succès.

Pourquoi n'essaierait-on pas chez nous de faire revivre vieilles et cornemuses ? Il y a encore, en nombre peut-être plus considérable qu'on ne le croit, dans diverses régions de la Creuse, des musiciens campagnards prêts à reprendre les instruments de leurs pères et aptes à les manier. Si ces instruments dorment dans les armoires, quelques vieux musiciens les en tirent encore, de loin en loin, pour leur plaisir et celui des autres. L'an dernier, à la fête des jardins ouvriers de la Pigue, on a dansé au son de la vielle de M. Riboulet, de Masgerot.

(8 mai 1923).

La Grande Mademoiselle dans notre Région

Le spirituel récit des amours de Mademoiselle de Montpensier et du beau Lauzun, que vient de faire, dans le *Courrier du Centre*, M. Raoul Roche, a pu être intitulé « Notre région chez Louis XIV ». Rappelons, inversement, quelques journées que passa chez nous la fille de Gaston d'Orléans, journées paisibles de réceptions mondaines et officielles, à un moment où le tumulte de la Fronde était déjà assez lointain.

On ne sait comment naissent les erreurs historiques, petites et grandes. Où des historiens creusois ont-ils pris que Mademoiselle de Montpensier, après que la révolte fut matée, avait été exilée au château de Saint-Germain-Beaupré, dans la Marche ? Joulliéton, au tome 2^e de son *Histoire de la Marche*, publié en 1815, l'avait raconté sur le ton le plus convaincu. Quand parut, en 1847, l'*Album historique et pittoresque de la Creuse*, un de ses collaborateurs, l'abbé Ratier, écrivant l'article sur Saint-Germain-Beaupré, renchérit avec joie. C'était un imaginatif. Il n'eut aucune peine à décrire la vie de l'exilée à Saint-Germain et la suivit dans les promenades que lui offrait la forêt voisine. Mis en goût, un autre collaborateur de l'*Album*, Lucien Montdubaigny, rencontra à Crozant l'ombre de la Grande Mademoiselle et sut que le site lui avait inspiré, par une singulière prescience, une idée proche de celle qu'ont réalisée, hélas ! les ingénieurs modernes : rendre la Creuse navigable. L'erreur est contagieuse : le consciencieux Péramthon lui-même — il avait alors l'excuse de la jeunesse — parlant, dans le même *Album*, de Chambon, aperçut la princesse, à l'épaud, terre de la famille d'Orléans.

Tout cela n'était que légende et fantaisie, couvrant une toute petite parcelle de vérité, comme le montra, il y a une cinquantaine d'années, un sage article d'un médecin de Guéret, le docteur Vincent, publié dans les Mémoires de la Société des sciences de la Creuse.

Mademoiselle de Montpensier n'a jamais été exilée à Saint-Germain-Beaupré ; elle y est simplement venue en visite longtemps après son exil. En 1666, elle s'était rendue en Berry où elle avait d'importantes possessions et elle séjournait à Argenton. Le gouverneur de la Marche, Henri Foucauld alla sans doute lui présenter ses devoirs, et l'inviter à honorer de sa présence le château de Saint-Germain qui n'était éloigné d'Argenton que de quelques lieues. La demeure des Foucauld, la plus belle de la province, pouvait recevoir des hôtes de marque. Il y avait un siècle environ que Gabriel Foucauld l'avait construite, sur l'emplacement de la forteresse féodale de ses ancêtres. Son fils Gaspard avait réparé les dommages qu'elle avait subis pendant la Ligue et son petit-fils Gabriel, au début du XVII^e siècle, avait achevé l'œuvre familiale en la parant d'un cadre élégant par l'aménagement des douves et des jardins.

Saint-Germain-Beaupré vit donc arriver, un beau jour, les carrosses de Mademoiselle et de sa suite. Elle a noté cette excursion dans ses Mémoires. Nous savons par le journal d'un Guérétois, le président Chorillon, qu'il lui fallut recevoir une délégation du Présidial venue la « saluer et complimenter ». Elle a passé sous silence les harangues des magistrats, mais a donné un souvenir aux menus dont la régala

Henri Foucauld. Elle avait fait, à Saint-Germain-Beaupré, « la plus grande chère du monde » et on lui avait servi « des poissons d'une grosseur monstrueuse » pris dans les fossés du château. La façon dont on les péchait, lui avait paru extraordinaire : « On sonne une cloche et ils viennent tous ».

Les repas longs et copieux, les carpes goulues qu'elle vit se hâter d'obéir au signal familier, le bout de conduite que lui fit respectueusement le châtelain quand elle quitta Saint-Germain pour se rendre à Cheverny, voilà tout ce qu'avait gardé la Grande Mademoiselle de son bref séjour dans la Marche, et c'est sur ce thème assez menu

qu'ont brodé nos historiens. Tout, dans leur broderie, n'est d'ailleurs pas invraisemblable et il se peut que Henri Foucauld, à qui Crozant appartenait, ait voulu montrer à la princesse cette magnifique ruine. Joulliéton rapporte, avec assurance, qu'elle se plaisait à jeter du pain dans l'eau afin d'attirer les carpes. Pour être dépourvu de référence, ce détail n'en est pas moins plausible ; nous pouvons bien imaginer Louise de Montpensier, accoudée sur la balustrade de la douve, répétant ce geste machinal, pendant que sa pensée allait loin du château marchois, vers le beau Lauzun.

(31 mai 1927).

Un Curé Agronome

Ces jours derniers, à Limoges, M. de Sèze faisait, à l'occasion du centenaire de Turgot, une remarquable conférence sur l'administration de ce grand intendant et l'impulsion qu'il avait donnée à l'agriculture limousine. Turgot était l'*"animateur"*, qui provoque les initiatives, à qui ceux qui ont en tête quelque idée sentent le besoin de s'adresser. Il dirigeait depuis peu la province que, déjà, sa renommée s'étendait aux bourgades lointaines. Un petit curé de campagne de chez nous s'entharda à prendre sa plume pour lui cacher ses vues sur la vie rurale qu'il connaissait bien.

C'était l'abbé Soudanas, desservant de la paroisse de Lizières, près du Grand-Bourg. On a conservé, aux Archives de la Haute-Vienne, la lettre qu'il lui écrivit, le 4 décembre 1762, et M. Valadeau l'a autrefois publiée. Elle est très curieuse.

Ceux qui croient fermement qu'avant la Révolution personne ne se souciait de l'éducation du peuple verront dans les premières lignes de cette lettre quelque raison de douter de la solidité de leur opinion. Le meilleur démocrate les signerait. L'abbé Soudanas sait le prix qu'aurait l'instruction des paysans et il demande à l'intendant d'user de son pouvoir pour la développer. Il voudrait que là où on ne peut avoir un maître d'école, une gratification soit donnée par l'Etat à une personne de bonne volonté pour qu'elle apprenne aux enfants au moins à lire, sans que les parents pauvres aient à verser la moindre contribution. L'idée de l'école gratuite n'est pas née d'hier.

Création de pépinières, boisement des terrains rocheux et incultes, voilà ce qu'il faut organiser dans les villages.

On n'a pas assez de beaux arbres fruitiers. Qu'on intéressse les enfants à leur culture et l'imagination du bon curé trace une scène qui a un parfum à la Jean-Jacques Rousseau : on achève le repas où une poire succulente a été servie ; vite, que l'on mette des pépins dans la main des petits et qu'on les conduise au jardin où ils les sèmeront.

Amélioration des labours ; nécessité des assoulements qui reposent les terres ; bienfaisance de l'irrigation qu'on ne sait pas pratiquer alors que, dans ce pays d'eaux vives, on devrait la soigner minutieusement ; emploi des *"terres fortes"* pour rendre plus vigoureux le sol de tant de champs ; propagation du sainfoin et de la luzerne ; réparation des chemins défoncés ; élagage des haies pendant l'hiver ; l'abbé Soudanas trace ce programme au paysan qui peine sans faire rendre sa récompense au dur effort de chaque jour.

Tout cela, il le dit à l'intendant en un langage simple, sans phrases. On sent qu'il a la même existence que ses paroissiens, qu'il les encourage et prêche d'exemple, comme il le dit, en mettant lui-même la main à l'outil dans les quelques arpents qui entourent son presbytère. Mais que peut-il ? C'est de l'autorité de M. l'intendant que viendra le progrès. Il sollicite très humblement cette aide puissante. Turgot dut être touché de la requête de ce curé de campagne, sans autre ambition que celle d'être utile et qui, comme il l'affirmait, n'avait *"jamais espéré d'autre salaire que celuy qu'a promis à ses ouvriers le souverain père de famille."* Le souvenir de ce modeste prêtre méritait d'être rappelé à l'ombre de la grande mémoire de Turgot.

(8 janvier 1928).

UNE BIENFAITRICE DE BÉNÉVENT

Au bas de l'escalier de la mairie de Bénévent-l'Abbaye, une plaque de fonte, apposée depuis déjà longtemps, porte l'inscription suivante :

A la mémoire
de Mademoiselle de Villers
fondatrice du Bureau
de bienfaisance
25 ventose an II

Ce nom n'est pas étrange. Il est à peu près certain que Mlle de Villers n'est jamais venue dans notre pays. Quelle est donc cette étrangère qui se montra généreuse pour une ville à laquelle aucun lien ne l'unissait. Quelques vieux papiers vont nous renseigner.

**

Le 6 mai 1750, Mathurin-Rodolphe Lemaire, clerc du diocèse de Paris, obtint les bulles pontificales qui lui donnaient en bénéfice l'abbaye de Bénévent. Il ne prit pas possession en personne de sa nouvelle dignité et un mandatitaire accomplit pour lui cette formalité, le 10 août suivant. L'abbé Lemaire était un personnage considérable ; le roi l'envoya à Copenhague comme ministre de France. Il n'y a pas apparence qu'il ait séjourné à Bénévent ; il régissait de loin son bénéfice, ce qui n'allait pas sans quelques procès. Il en eut un, notamment, avec Silvain Parelon, curé de Bénévent, provoqué par le singulier traité du 30 avril 1688 qui, à l'instigation d'un de ses prédécesseurs, Jean-Baptiste de Saint-Yaller, évêque de Québec, au Canada, avait amené l'unanimité de l'abbaye de Bénévent à ce siège épiscopal d'outre-mer.

L'abbé Lemaire dut mourir vers 1767, car en cette année l'abbaye passa à celui qui devait être le dernier de la longue série des abbés de Bénévent, Silvain-Léonard de Chabannes. L'année suivante l'abbé de Chabannes réglait des comptes assez compliqués, relatifs à la gestion de l'abbaye, avec Marie-Jeanne de Villers, légitimate universelle de son oncle l'abbé Lemaire.

**

Le 25 ventose, an II, Bastier, notaire à Nancy, se rendit au n° 167 de la pla-

ce de la Fédération, en cette ville, pour recevoir le testament de « la citoyenne Marie-Jeanne Devillers, fille majeure ».

Après avoir déclaré qu'elle n'avait plus aucun parent, elle régla la distribution de sa fortune en femme reconnaissante et charitable : legs importants à ses serviteurs et hommes d'affaires, legs de 1.000 livres aux pauvres de l'hôpital Saint-Julien, — de même somme aux pauvres de l'hôpital Saint-Charles, à Nancy. Puis elle indiqua que « ce qui resterait net après la liquidation de sa succession devrait être remis deux tiers aux pauvres de Bénévent, un tiers à ceux de Boulogne-sur-Mer, ou à ceux « des communes les plus environnantes ». En elle explique cette double liberalité en ces termes : « Je demande que cette donation soit ponctuellement exécutée, ne faisant en cela que suivre le vœu de feu Mathurin-Rodolphe Lemaire, ex-abbé des ci-devant abbayes de Bénévent et de Boulogne, mon oncle et mon bienfaiteur. »

Le règlement de la succession de Mlle de Villers traina jusqu'en 1816. A cette époque le notaire de Nancy envoya à la ville de Bénévent les 16.000 francs qui faisaient la part de ses pauvres. Les temps étaient difficiles ; une partie de la somme fut employée en achat de grains pour les malheureux, le surplus fut remis à l'hospice. Il fallut encore deux ans pour que les formalités administratives fussent accomplies ; enfin, le 23 janvier 1818, le Bureau de bienfaisance cantonal acceptait le legs qu'on interpréta comme bénéficiant à la fois à Bénévent et aux communes du canton les plus proches : Arrènes, Augère, Aulon, Ceyroux, Marsac et Mourlioux. C'est en ce sens que l'acceptation du legs fut autorisée par ordonnance royale du 16 janvier 1819.

En 1837, un débat assez vif fut provoqué par la municipalité de Bénévent. Non sans habileté d'argumentation, le maire, Parelon-Sauzet, soutint qu'on avait mal entendu les dernières volontés de Mlle de Villers en admettant au partage des revenus de son legs d'autres communes que Bénévent, auxquelles, d'après lui, elle n'avait pensé qu'après ou Bénévent n'accepterait pas le

legs. Parelon-Sauzet perdit son temps et sa peine à discuter. La Préfecture ne voulut rien entendre : deux arrêtés des 24 janvier et 12 février 1838 lui donnèrent tort.

**

C'est ainsi que, suivant le vœu de l'abbé Lemaire, fidèlement réalisé par sa nièce, un peu de misère est, depuis plus d'un siècle, annuellement soulagé à Bénévent et aux alentours. On a dit souvent, non sans raison, quelque mal des abbés commendataires qui ne connaissaient de leur abbaye que les revenus. Il y a eu d'honorables exceptions. Bénévent en offre deux exemples, car son hôpital a été fondé en 1673 par un abbé commendataire, Paul Pélisson-

Fontanier, l'académicien. La ville a su marquer sa gratitude pour lui comme pour Mlle de Villers. Une plaque rappelant sa fondation a été placée à l'hôpital et une délibération du 8 juin 1924 a donné son nom à la rue qui y conduit. La même délibération a appelé place de Villers l'ancienne place du Nord qui s'étend entre la route du Grand-Bourg et le bâtiment de l'Abbaye. Il serait curieux de savoir si Boulogne-sur-Mer, dont Mathurin-Rodolphe Lemaire posséda l'abbaye en même temps que celle de Bénévent, et que n'oublia pas Mlle de Villers, a su, elle aussi, rendre hommage à la mémoire de la vieille-fille morte dans sa triste solitude, pendant la Révolution.

AUBUSSON ET GUÉRET

En l'an IV, la Convention décida la création, aux chefs-lieux des départements, d'Ecoles centrales, qui devaient remplacer les collèges disparus et donner l'enseignement secondaire sur des méthodes nouvelles, œuvre de Lakanal. Dans la Creuse, on se disputa pour le choix de la ville où serait établie l'Ecole centrale. Léggalement, elle revenait à Guéret, chef-lieu. Mais Aubusson la réclama comme une compensation à tous les avantages que Guéret lui avait ravis en réussissant, après avoir été la capitale de la Haute-Marche, à être celle de la Creuse, malgré la décision de l'Assemblée nationale qui avait édicté — mesure pratiquement inapplicable du reste — l'alternance des deux villes comme chef-lieu. Guéret regimba, ne voulant rien céder de ses prérogatives. Il demanda le concours des amis. Les directoires des districts de Bourganeuf, de Boussac et de La Souterraine le fournirent avec ardeur ; ils n'admettaient pas que l'Ecole centrale ne fut pas placée à Guéret, centre du département, et pour corser ce motif, le directoire de La Souterraine ajouta qu'Aubusson était une ville « mal habitée », qui ne convenait pas à la jeunesse !

Toutes ces protestations restèrent vaines. Après de vives discussions devant le Comité de l'Instruction publique, Aubusson obtint l'Ecole centrale qui devait être logée dans la maison des Sœurs de la Croix, rue Franche, avec annexe dans le couvent des « ci-devant Récollets », place Villeneuve. Mais les représentants de Guéret ne voulurent pas démoder de leur prétention et sollicitèrent un nouvel examen de la question. Les Aubussonnais s'alarment ; un long mémoire fut rédigé pour terrasser les ambitions guéretaises. Huit grandes pages indignées

dirent vertement son fait au chef-lieu vorace, à qui administrations, tribunaux et le souvenir de son évêché constitutionnel ne suffisaient pas.

Guéret se targue d'offrir à l'Ecole un logis magnifique, son ancien collège des Barnabites. Joli collège pour s'en parler comme d'un titre ! Il avait juste trois professeurs ; chaque professeur avait trois élèves et sa plus grande gloire est peut-être d'avoir compté dans son personnel « le trop fameux Villatte », le juré du tribunal révolutionnaire.

Guéret vante les richesses de sa bibliothèque, fruit des confiscations. Les gardera-t-il ? Des citoyens « si zélés de justice », doivent avoir hâte de rendre à leurs propriétaires ces livres mal acquis.

Peut-on trouver mieux que les bâtiments qu'Aubusson réserve aux écoliers ? Ils sont vastes et sains ; on y saura faire les quelques réparations nécessaires et ils sont proches de la rivière. Voilà un avantage que Guéret ne peut disputer. Aubusson le souligne. Aux bords de la Creuse, « l'éducation physique » est aisée : l'Ecole centrale se doublera d'une « école de natation ». Furieux de n'avoir pas une rivière où les jeunes gens pourront se baigner, les Guéretais ont dit que la Creuse exposait « à chaque instant Aubusson à être englouti sous les eaux ». Il faut rire de ces exagérations : la Creuse déborde bien rarement et n'envahit alors que quelques maisons, sans qu'il y ait là nul danger.

Loin d'être nuisible, affirment les Aubussonnais, elle est bienfaisante. Par sa vallée, l'air « circule avec vélacité et se renouvelle sans cesse ». D'où la parfaite salubrité de la ville ; les brouillards y sont inconnus. Quant au climat de Guéret, on sait ce qu'il vaut : au sud, des monta-

gnes qui cachent le soleil, au nord et à l'est, des prairies marécageuses. Aussi se porte-t-on mieux, devient-on plus vieux à Aubusson qu'à Guéret et entraînés par leur patriotisme local, les Aubussonnais trouvent un dernier argument qu'on ne s'attendait pas à voir dans cette aventure d'école : l'air d'Aubusson est parfait pour les femmes enceintes ; celui du chef-lieu leur est néfaste...

A Paris, on n'attacha apparemment qu'une mince importance à cette querelle. La question avait été tranchée ; on ne modifia pas la décision et Aubusson garda l'Ecole. Victoire éphémère. En l'an XII, lors de l'organisation de l'Université, les Ecoles centrales furent supprimées et remplacées par les lycées et collèges. Aubusson attendit jusqu'en 1888 la fondation de son collège communal.

Après des débuts difficiles, l'Eco-

le centrale de la Creuse avait eu une période de prospérité. Mais il y avait bien quelque chose de vrai dans l'objection qu'on avait faite, pour son placement à Aubusson, de l'éloignement de la ville par rapport à certaines parties de la Creuse. Les listes d'élèves, qui ont été conservées, montrent que le recrutement se faisait dans un rayon restreint. Ce n'est pas l'esprit d'intrigue qui a valu à Guéret la prééminence dans la province avant comme après la Révolution. Il a été avantage par sa situation, tandis qu'Aubusson était mis en infériorité par la sienne. Il a bénéficié non pas tant de sa position centrale relative que des facilités d'accès qu'il présentait à la base nord du massif montagneux. Les raisons géographiques sont plus fortes que toutes les considérations de sentiment.

PALAIS DE JUSTICE

La majesté de la Justice veut qu'on nomme « Palais » les édifices où elle rend ses sentences. Métaphore pour beaucoup. Tel le Palais de Justice de Guéret, dont les maçonneries, sur l'emplacement du couvent des Récollets, forment le fond sévère et disgracieux de la place d'Armes. On le répare, pour l'accommoder, tant bien que mal, à l'importance que lui a value la réforme de 1926. Il restera laid. L'architecte qui en a fait les plans, sous la Monarchie de Juillet, n'a marqué sa supériorité que dans l'aménagement des courants d'air ; il y a approché de la perfection.

Aubusson et Bourganeuf avaient des palais de ce style classique qui a connu une faveur tenace pour les constructions judiciaires. Un péristyle, à fronton triangulaire et colonnes ioniques, montrait aux populations que le « Temple de Thémis » n'était pas une simple image à l'usage des orateurs d'autrefois. Quelques degrés à franchir pour y pénétrer leur rappelaient que la déesse savait garder les distances.

Le palais d'Aubusson date de la Restauration. Il a un écusson bûché marquant qu'à peine posées les fleurs de lys s'entrouvrent avec Charles X. Serré dans un emplacement trop étroit, au haut d'une pente révèche, il a un air malheureux. quand on l'aperçoit, au bout du Pont-Neuf, dans la brume d'une matinée d'hiver.

Un jardin, des arbres, des arbustes faisaient au palais de Bourganeuf un entourage agreste. Des fenêtres de la salle d'audience, on apercevait une large bande de campa-

gne, note bucolique capable d'égayer un peu les procès de miloyenneté ou d'irrigation. C'est sous Louis-Philippe, semble-t-il, que le bâtiment fut élevé.

Chambon logeait son tribunal dans des bâtiments de l'ancienne abbaye. Leur dimension n'avait permis d'attribuer à la salle d'audience qu'une place mesurée et l'on y sentait une impression d'intimité qui accentuaient des traditions particulièrement courtoises. L'aspect du surplus de la maison avait été peu changé. L'escalier, à rampe de bois, le bureau du « parquet » avaient le charme des vieux logis. Celui-là, accolé à la belle église, exposé en plein midi, ensoleillé, participait de la bonne grâce de la petite ville que baignent la Tarde et la Voueize. Sous l'œil de bronze du jurisconsulte Mourlon, dont le buste orne le jardin, le « tribunal » de Chambon, qu'avec tact on s'absténait de qualifier « palais », avait une physionomie « vieille France » originale. Dans un coin s'ouvrait la porte de la prison ; ombragée de tilleuls, elle semblait destinée surtout à faire peur aux enfants.

Que vont devenir nos palais désaffectés ? On n'aurait pas de peine à faire à Chambon une habitation charmante, mais les colonnades d'Aubusson et de Bourganeuf sont difficilement utilisables. Une destination administrative serait une retraite honorable pour ces témoins des arrondissements défunt. Pendant cent ans, ils ont été mêlés étroitement à leur vie. Quelques égards leur sont dus.

(18 avril 1928).

Les Aventures d'une Statue

On va élargir le pont de la Concorde. Perronet, son constructeur, y avait aménagé douze plate-formes pour porter de majestueux canobabards. Ils n'y furent pas mis et Napoléon I^{er} jugea que ces places vides seraient fort bien occupées par les statues de quelques-uns de ses généraux, morts au champ de bataille. La liste des effigies qui devaient se mirer dans la Seine comprit un Creusois, Jean-Louis-Brightte Espagne, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, comte de l'Empire, tué le 21 mai 1800, à la bataille d'Essling, en conduisant la charge de ses cuirassiers. La statue d'Espagne fut commandée à un artiste obscur, Collumard. Vite achevée, elle attendait, pour occuper son piédestal, que les autres fussent prêtes. Les sculpteurs ne se pressèrent pas. Quatre statues seulement étaient exécutées quand l'Empire tomba. La Restauration envoya les généraux de pierre aux Invalides où ils furent relégués au fond d'une cour. Les plate-formes du pont de la Concorde restèrent vides encore.

En 1827, elles furent garnies de deux trophées et de douze statues de soldats et de marins pris exclusivement, bien entendu, parmi les grands serviteurs de l'ancienne France. Sous la pluie, Espagne et ses compagnons de gloire continuèrent de verdir en leur coin. Ce n'était rien auprès du sort que leur réservait Louis-Philippe, roi économie, quand il voulut faire de Versailles un musée de l'histoire nationale.

Les statues du pont de la Concorde étaient d'un effet décoratif médiocre. Elles gâchaient une des plus admirables perspectives de Paris. Un beau jour, on les transporta à Versailles, dans la cour d'honneur du Palais. Mais il y avait là la place de seize socles et douze statues seulement arrivaient. Il en fallait quatre autres. Un fonctionnaire avisé suggéra qu'on pouvait les trouver aux Invalides. Les quatre généraux qui avaient manqué le pont de la Concorde partirent pour Versailles.

Leurs bottes, leurs sabres, leurs tuniques, leurs épaulettes parurent d'un goût satisfaisant. Leur notoriété fut moins. Tout braves qu'ils eussent été, ils semblaient de trop petits personnages pour voisiner avec Bayard, Condé et Duquesne. Il fallait au moins des maréchaux de l'Empire. La promotion pouvait être faite très simplement : il n'y avait qu'à remplacer les têtes. On commanda celles de Lannes, Masséna, Jourdan et Mortier. Le sculpteur officiel Laitié, grand prix de Rome en 1804, décapita les généraux et fixa les têtes neuves. Le corps d'Espagne reçut celle de Lannes. Il y eut, dans ce choix, un manque de tact. On eût dû lui donner celle de Jourdan. Cette union du Limousin et du Creusois en une seule effigie était d'autant mieux indiquée qu'en 1802, entre deux guerres, Espagne avait commandé la subdivision militaire de Limoges.

La statue mi-partie de Lannes-Espagne n'a plus quitté Versailles. M. Georges Montorgueil vient d'en raconter, dans le *Temps*, l'histoire dont un article de Cyprien Pératon que publia, en 1898, l'Annuaire Ducourieux, avait déjà donné les détails essentiels. Il croit que les conservateurs du Palais verront sans déplaisir les statues de la Cour aller ailleurs. Quelque pérégrination nouvelle attend ce qui reste du général Espagne, sculpté par Collumard ? Ce vaillant sauteur semble voué à des hommages fragmentés. Nous pouvons le dire Creusois, parce que sa famille vint s'établir à Aubusson au XVIII^e siècle, qu'il fut élevé dans cette ville et que, au cours de sa brève et brillante carrière, il resta fidèle à la Creuse, où il avait acheté le château du Cher, commune de Saint-Avit-de-Tardes. Mais il était né à Auch (Gers) le 14 février 1769. Les deux villes se sont partagé sa gloire en le commémorant modestement. Une caserne porte son nom à Auch, une place à Aubusson.

(18 février 1928).

M. HEURLAUT

Dans le petit cimetière de Saint-Hilaire-la-Plaine, une tombe, très simple, porte cette inscription sur une plaque de porcelaine : « Ici repose Jean-Baptiste Heurlaut, ancien directeur de l'Ecole normale de Guéret, décédé à Saint-Hilaire, le 24 septembre 1865, à l'âge de 74 ans. Il fut bon père, bon époux. Priez pour lui. » Quel hasard a donné un coin de campagne creusoise pour demeure dernière à ce fonctionnaire ?

La Creuse ne fut pas en retard pour créer une Ecole normale d'instituteurs. L'excellent directeur actuel de cette école, dans un intéressant historique qu'il en a fait, publié, en 1925, aux Mémoires de la Société des sciences de la Creuse, nous a appris qu'une quinzaine de départements seulement en possédaient, quand, dès 1829, notre Conseil général décida l'organisation de cet établissement à Guéret. La monarchie de Juillet, qui allait s'occuper avec sollicitude de l'enseignement primaire, se hâta d'exécuter le projet de la Restauration. Le 1^{er} septembre 1830, l'Ecole normale de Guéret ouvrait ses cours. M. Heurlaut en fut le quatrième directeur. Il entra en fonctions en 1845.

Par l'étude de M. Lafay, nous savons que sa direction, qui dura dix ans, fut active. Ce fut lui qui établit le nouveau règlement intérieur prévu par le décret du 24 mars 1851, organisa la fanfare de l'Ecole et l'enseignement agricole, que la propriété de Courtillie, acquise par le Conseil général en 1850, permit de donner aux élèves. Il prit sa retraite en 1855. Son fils, l'abbé Jean-Baptiste Heurlaut, venait d'être nommé curé de Saint-Hilaire-la-Plaine. M. et Mme Heurlaut l'y suivirent et y moururent tous les deux. L'abbé Heurlaut ne quitta Saint-Hilaire qu'en 1879 (l'inscription d'une des cloches de l'église, fondue en 1876, contient son nom). Quelques papiers, laissés par lui, disent qui était celui dont la vieillesse s'écoula paisible dans le presbytère de Saint-Hilaire-la-Plaine.

Il était Champenois, né à Ville sur-Terre (Aube) le 23 avril 1792. Il

avait servi, jeune soldat, dans les armées de l'Empire, car son acte de décès indique qu'il était médaillé de Sainte-Hélène. Puis il s'était fixé en Bretagne. Bachelier ès-lettres — titré qui, alors, comptait — il obtint, sous la Restauration, du Ministre de l'Instruction publique, le brevet de « maître de pension » et l'autorisation de tenir un pensionnat à Moncontour (Côtes-du-Nord). Il avait été ensuite principal de collège, nous ne savons où. Il dut sans doute à quelque relation officielle d'être appelé à l'Ecole Normale de la Creuse. Il avait une fille habitant au loin : son gendre, Eugène Pialon, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, était professeur de rhétorique au collège de Reims. Mais l'entrée de son fils dans le clergé diocésain le retint ici et fit de lui un Creusois d'adoption.

On trouve, dans ses papiers, de grandes feuilles sur lesquelles les plumes d'oise de ses meilleurs élèves avaient dessiné ces ornements puérils et compliqués où se complaisait la calligraphie d'autrefois. Il les avait conservées pieusement. Elles ne portaient pas seulement le témoignage qu'il avait veillé à ce que les jeunes gens apprisse à « bien peindre », comme on disait alors de l'écriture. Dans ces encadrements fantaisistes prenaient place les compliments respectueux que les élèves lui adressaient pour le 1^{er} Janvier ou le jour de sa fête. Les formules sont surannées et touchantes. Le soin que le vieux directeur prit de les garder, permet de penser qu'elles étaient sincères. M. Heurlaut dût être un bon maître et un brave homme. La loi de l'oubli voudrait que sa tombe, fermée il y a 63 ans, fut cachée, comme tant d'autres, sous l'herbe et la mousse. Il n'en est pas ainsi. La Municipalité de Saint-Hilaire-la-Plaine entretient avec soin la sépulture de M. Heurlaut qui forma un si grand nombre d'instituteurs creusois, et celle de la compagnie de sa vie. Il y a là un geste délicat et bien rare dont il faut complimenter nos compatriotes et M. Lévéque, leur maire.

UN LIBRAIRE D'AUTREFOIS

Dans les derniers extraits des « Vieux journaux guérétois », on a pu lire la reproduction d'une annonce, que contenait le *Conciliateur* du 11 mars 1858, où A. Poty, libraire à Guéret, signalait au public l'abondance et l'intérêt de son approvisionnement. Cette réclame exhumée rappelle une curieuse et sympathique figure du Second Empire.

Adrien Poty, à qui l'état civil donnait le prénom de Jean-Baptiste, mais qui ne fut connu que sous celui d'Adrien, était né à Guéret le 31 mars 1825. Jeune employé des Ponts et Chaussées, il avait moins de goût pour les nivelllements et les mètres que pour les distractions littéraires. Son amour des livres lui était peut-être venu de l'atelier près duquel il avait passé son enfance, car son père, Jean-Félix, était relieur. Il voulut être imprimeur et libraire.

L'excellente Notice sur les imprimeurs et libraires de la Creuse, de Paul Ducourtieux, dit que Poty obtint un brevet d'imprimeur-libraire en 1851 et qu'il exerça jusqu'en 1862. A défaut d'indications précises fournies par des impressions qu'on puisse sûrement lui attribuer, on se demande s'il a eu un atelier ou s'il ne fut pas simplement libraire-éditeur, faisant imprimer chez un frère. Car il a été éditeur, d'abord d'une publication assez originale, l'*Almanach pittoresque et historique de la Creuse*, fondé en 1853, dont la courte vie s'acheva, avec sa deuxième année, en 1854.

Poty, dans l'avant-propos de cet Almanach, disait qu'il avait « l'intention de réunir, sous une forme modeste et portative, des documents épars, inédits ou peu connus, concernant notre pays, ainsi que quelques poésies locales et populaires dues à la verve sans gêne de MM. B. Lagoutte et F. Adenis jeune. » Ce programme fut suivi. Quelques documents furent présentés : B. Lagoutte patoisait assez abondamment et une fantaisie à la mode fournit même des vers mnémotechniques sur la géographie de la Creuse.

Le mince succès de l'Almanach ne découragea pas Poty. En août 1860, il créait « *La Marche*, revue mensuelle, historique et littéraire », qui mourut, elle aussi, en bas-âge ; son numéro de juillet 1862 fut le dernier. L'abonnement n'était pas ruinier : trois francs par an pour Guéret, trois francs cinquante en dehors de Guéret. Sa collection contenait bon nombre de petits articles intéressants. L'ingéniosité, le zèle intelligent qu'apportait Poty à en varier la rédaction, à chercher un peu partout ce qui était susceptible de piquer la curiosité du public, méritaient bon accueil. Ses concitoyens restèrent indifférents à cette tentative de bonne vulgarisation. Le Conseil municipal de Guéret lui accorda cependant trois subventions de 100 francs, mais la dernière fut donnée de mauvaise humeur, avec invitation à Poty d'attacher « un peu moins d'importance à la publication des vieux manuscrits et de s'assurer la collaboration d'hommes jeunes et intelligents qui par leurs travaux, pourraient donner un grand intérêt à *La Marche* et exciter ainsi pour tous le goût des études littéraires, scientifiques et historiques. » Ces propos solennels et désagréables étaient injustes. Poty se tirail de son mieux d'une entreprise difficile.

On le renvoyait aux bouquinistes de son étalage, dont il devait être le lecteur le plus assidu. Sa réclame de 1858 montre que les choix qu'il proposait à ses clients n'étaient pas mauvais : Les œuvres de Châteaubriand, de Balzac, de George Sand, de Gérard de Nerval, les poésies du Chancelier de l'Hôpital, publiées par un Creusois, M. Bandy de Nalèche. La librairie donna apparemment, elle aussi, des déceptions à Poty, car dans son acte de décès, du 26 septembre 1875, il est qualifié « d'employé des Ponts et Chaussées ». Paternelle, l'administration avait, en le reprenant, pardonné à ce transfuge dont l'ardeur à s'occuper de lettres et d'histoire, sans y rien gagner, devait sembler une marque de singularité.

(22 mars 1928).

Le Journal « Le Conciliateur »

En 1851, la presse guéréttoise se réduisait à un journal, déjà d'un âge respectable, « L'Echo de la Creuse », fondé en 1830, continuateur d'une première gazette, « le Journal du département de la Creuse », née sous le Premier Empire. C'était une feuille modeste, de très petit format, dont l'objet essentiel était la publication des annonces judiciaires. Le peu de place qu'elles laissaient était rempli par des réclames, quelques coupures et de rares nouvelles locales. Il appartenait à Mme veuve Betouille, dont l'imprimerie se trouvait rue de la Mairie, dans la maison qu'occupe M. Lecante, son successeur médiait.

Quand Louis-Napoléon élabora son plan de conquête du pouvoir, il y fit naturellement une place importante à la presse et l'on décida de créer des journaux là où l'on n'en trouvait pas d'aisément utilisables. Il en fallut un pour la Creuse et « le Conciliateur » vint au monde le 10 juillet 1851, six mois avant le Coup d'Etat. Son impression fut confiée à la maison Betouille et il eut d'abord pour rédacteur Charles Chabot, qui expliqua, dans son premier article, qu'il était à la fois « étranger à la localité, indépendant de caractère, homme de conviction », qu'il ne subirait jamais « le joug préfectorial », et qu'il avait, ainsi, toutes les qualités voulues pour défendre « la cause de l'ordre ». Mais comme il encensait, dans le même article, le préfet de la Creuse, Durand-Saint-Amant, à qui il reportait l'honneur d'avoir provoqué les concours nécessaires pour faire vivre « le Conciliateur », personne ne put douter que le nouveau-né serait un journal proprement officiel, et il le fut.

Il fut en même temps un journal fort bien fait, très différent des feuilles d'annonces auxquelles les Creusois étaient habitués. Chabot ne résista pas longtemps à sa tête. Dès le 28 août 1851, il était remplacé par A.

Gautier, qui en fut le rédacteur en chef jusqu'au dernier numéro. Gautier connaissait son métier, écrivait élégamment, avait l'esprit ouvert. Il avait aussi du tact. Il sut satisfaire les préfets et plaire au public, à qui, une fois par semaine, il donnait un résumé clair des nouvelles générales et de la politique étrangère, avec une partie locale variée où prenaient place des articles d'agriculture, d'histoire, d'archéologie. « Le Conciliateur » forme une collection précieuse. Si les menus faits n'y sont pas consignés avec tous les détails auxquels la presse de nos jours nous a habitués, aucun événement important n'y est passé sous silence. Nous avons, par lui, un tableau complet de la vie dans la Creuse sous le Second Empire et un exemple curieux de ce que pouvait être un journal de petite ville intelligemment rédigé, répondant suffisamment aux besoins de la plupart des lecteurs, en un temps où la presse parisienne ne pénétrait guère en province.

« Le Conciliateur » finit avec l'Empire. Sa situation était assez fausse après la chute du régime. Il disparut, sans bruit, en avril 1871. La maison Betouille l'avait imprimé pendant les vingt années de son existence, tout en conservant « l'Echo de la Creuse ». Elle y avait eu quelque mérite, car, en 1852, un acte arbitraire de l'administration lui avait enlevé les annonces judiciaires pour en donner le privilège au « Conciliateur ». Mais, au lendemain du 4-septembre, le vieil Echo rugit, mené par l'ardent Cornillon-Savary, gendre de Mme Betouille, aux luttes politiques qui se préparaient. Il n'y prit part qu'en tirailleur indépendant. Au parti conservateur qui, après la disparition du « Conciliateur », créa « le Courrier de la Creuse », le parti républicain opposa, comme son journal de combat permanent, « la Creuse républicaine ».

Les débuts d'une Société de Secours Mutuels

Des sociétés de Secours mutuels existaient en France avant le Second Empire, mais c'est à lui qu'est dû leur développement, avec la vigoureuse impulsion que cette belle œuvre sociale reçut des décrets de 1852. Dès 1854, le conseil municipal, par une délibération du 16 septembre, avait émis le vœu qu'il en fût créé une à Guéret, mais alors qu'Aubusson avait la sienne, depuis 1855, le projet ne prit corps au chef-lieu qu'en 1857. Au mois de janvier, une circulaire, signée du maire, Louis Jarrit-Delille, et de l'archiprêtre, l'abbé Neveux, fut adressée à tous les habitants pour leur demander leur adhésion, comme membres participants ou comme membres honoraires, à la société qui allait être fondée.

En mars, elle était constituée et un décret en nommait Louis Jarrit-Delille président. Son noyau fut la compagnie des sapeurs-pompiers qui, tout entière, s'y inscrivit. C'est ainsi qu'elle se trouva qualifiée de « Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de la ville de Guéret » à la cérémonie qui marqua officiellement sa naissance, le dimanche 3 mai 1857, à l'hôtel de ville, dans les discours que prononcèrent le préfet et le maire. Ce jour-là, on désigna le bureau. Bernheim, commissaire-priseur et capitaine des pompiers, eut la vice-présidence. Les secrétaires étaient A. Gantier, rédacteur en chef du *Conciliateur*, et Michaud, conducteur des Ponts et Chaussées ; les administrateurs Martinet, receveur municipal ; Antoine Bouchardon, bijoutier ; Chebroux, Hertzog et Casimir Colas ; le trésorier, Redon.

Aux sapeurs-pompiers, s'étaient joints beaucoup d'autres membres. Lors de la première assemblée générale qui se tint, un an après — le 2 mai 1858 — à la mairie, sous la présidence de Louis Jarrit-Delille, l'effectif était d'environ 180 sociétaires, et, logiquement, la société s'appelait maintenant, tout court, « Société de Secours mutuels de Guéret ». Les cotisations s'étaient élevées à 1.347 francs ; l'Etat avait donné une subvention de 500 francs, la ville une subvention de 400 fr. On avait payé 195 journées de maladie. Un seul membre était mort, au cours de l'année, Hertzog, sergent des sapeurs-pompiers, qui avait été un des meilleurs prosélytes de l'idée mutualiste et dont Louis Jarrit-Delille fit à la séance un éloge ému. Son décès et sans doute une démission, amenèrent une modification du bureau où entrèrent comme administrateurs Maret et Pélissier.

Saluons la mémoire de tous ces Guérétois qui étaient alors, pour la plupart, de jeunes hommes, ouverts aux idées de progrès et dévoués à leur petite cité. Saluons la mémoire d'un maire qui a été un administrateur de premier ordre, un animateur à qui Guéret devrait bien rendre un reconnaissant hommage en attribuant son nom à une rue. Tous ont disparu, mais quelques-uns de ces ouvriers de la première heure atteignirent l'extrême vieillesse. Ils ont eu la joie de voir grandir et prospérer la société qu'ils avaient solidement organisée dans une matinée de printemps, il y a 71 ans.

(31 mai 1928).

A PROPOS D'UN DISCOURS

On a parlé de la Creuse à l'Académie française, vendredi dernier. M. Abel Hermant y faisait l'éloge de son prédécesseur, René Boylesve. Il lui fallait, selon l'usage, évoquer, en quelques traits, la province où naquit ce romancier au talent distingué, et la Touraine a eu sa petite place dans ce discours. Le paysage tourangeau s'ordonne autour des rivières. Les belles eaux calmes, passant, ainsi que dit un vers de Pégy, « le long du coteau courbe et des nobles vallées », en sont la dominante qui commande les lignes et les couleurs. L'enfance de René Boylesve s'est éoulée à côté d'une de ces rivières. Celle qui baigne sa petite ville, La Haye-Descartes, vient de chez nous. « C'est la Creuse, dont les deux rives sont ombragées de vieux arbres » font une course nonchalante comme pour le plaisir des yeux. » Cette brève description de M. Abel Hermant est juste. Nonchalante est bien l'épithète qu'il faut et si elle vient à l'esprit d'un Parisien, sur le pont de La Haye-Descartes, un saisissant contraste l'y suggère encore plus vite à un Creusois.

Cette large nappe, dont la marche a une cadence presque insensible, est partie de nos montagnes ? On n'y peut croire. Quelle discipline a bridé si complètement nos ruisseaux bondissants, notre Creuse qui court jamais assez vite et, blanche d'écume, saute les écluses ? Avant que toutes ces gouttes d'eau, sorties du granit, aient atteint la Touraine, le paisible Berry, passé Argenton, les a donc rendues sages ?

D'entendre appeler, à La Haye-Descartes, la rivière la Creuse,

comme si l'on était à Clairavaux ou à Anzème, surprend. C'est une parente éloignée ; on se réserve, car elle doit être oubliéeuse de sa modeste origine. Mais on lie connaissance ; elle est accueillante.

Aux environs de La Haye-Descartes, les bords de la Creuse, ceux de son affluent, la Claise, sont charmants. Ce n'est pas encore la Touraine épanouie, comme dans la vallée de la Loire, mais les prairies, avec leurs rideaux de peupliers et leurs saules argentés, y ont déjà toute la grâce du Jardin de la France. La Haye-Descartes est avançante. Elle a semblé à M. Abel Hermant être faite de « pauvres choses », parce que sa statue de Descartes est médiocre, parce qu'elle n'a qu'une rue « toujours pareille à elle-même et que rien ne distingue une maison d'une maison voisine », parce qu'elle n'a que deux églises... On voit bien que M. Abel Hermant fréquente peu les chefs-lieux de canton. Beaucoup d'autres ne sont pas plus éclatants et, dans ce dernier bourg que batgne la Creuse, la vie tourangelle, plantureuse et gaie, sourit déjà.

J'ai voulu visiter, non loin de là, le confluent de la Creuse et de la Vienne. De la gare de Port-de-Piles, on y va par une route qui file droit entre des champs sans haies. La rencontre des deux rivières m'apparut dans le brouillard. Il laissait apercevoir, sur la rive finissante de la nôtre, un semblant de falaise calcaire, comme si, au terme de sa course, la Creuse voulait marquer, une dernière fois, qu'elle est fille des rochers.

(6 février 1928).



TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	Pages	ECRIVAINS ET ARTISTES		Pages
	3			
AUTREFOIS				
Rose Chéri en Limousin	7	Pour Maurice Rollinat	73	
Conte de fées	9	Baudelaire à Châteauroux	73	
Les aventures d'un gentilhomme marchois	10	Au temps du romantisme	75	
Un voyage en 1818	12	Les fêtes de George Sand dans la Creuse. Le roman de Jeanne	77	
Les petits conspirateurs	13	La Creuse et la Bibliothèque rose	89	
Maitre Poj Grapin	15	Odette de Serrur	81	
Un duel en 1841	16	Son premier crime	83	
L'urbanisme à Brive en l'an II	18	A propos du Prix Goncourt	85	
Un maître de forges	19	Pierre Loti en Quercy	87	
Marin périgourdin	21	Le peintre Guillaumin à Crozant	90	
La poire d'Angoisse	23	Vieux Châteaux	92	
Les voyages du citoyen Lavallée	24			
La duchesse et le gendarme	28	NOTES CREUSOISES		
Une élève de Madame Lafarge	29	Crozant en Bas-Berry	97	
Un cercle au Blanc en 1818	31	La Grande peur	98	
Casanova et le pacha Bonneval	33	Deux soldats de la Révolution et	99	
La Bastille et Palloy le patriote	35	de l'Empire	101	
VIEILLES PIERRES				
Carenmac et l'île de Calypso	39	Un buste au général Foy	101	
L'Hébrardie	42	La guerre de Crimée	102	
L'abbaye de Déols	45	La visite d'un maréchal de France	103	
Un puits gothique	48	M. Camille Barrère à Guéret	105	
La chapelle Saint-Michel, à Saint-Vaury	50	Musique d'autrefois	106	
L'église de Jarnages	53	La grande Mademoiselle dans notre région	107	
VIEUX USAGES				
Noël	57	Un curé agronome	109	
Les costumes creusois	59	Une bienfaiteuse de Bénévent	110	
Les louées	62	Aubusson et Guéret	112	
Piaoux ! Piaoux !	63	Palais-dé-Justice	114	
Méubles rustiques	65	Les aventures d'une statue	115	
Chansons	67	M. Heurlaut	116	
		Un libraire d'autrefois	117	
		Le journal « Le Conciliateur »	118	
		Les débuts d'une Société de secours mutuels	119	
		A propos d'un discours	120	

PARIS-LIMOGES. — IMP. GUILLEROT ET DE LAMOTHE. - 10-29

